

Plan de gestion du caribou de la toundra (*Rangifer tarandus groenlandicus*) population Dolphin-et-Union au Canada :

adoption du plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union (*Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi*) dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut

Caribou de la toundra, population Dolphin-et-Union



2017

Référence recommandée :

Environnement et Changement climatique Canada. 2017. Plan de gestion du caribou de la toundra (*Rangifer tarandus groenlandicus*) population Dolphin-et-Union au Canada : adoption du plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union (*Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi*) dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut [Proposition]. Série de Plans de gestion de la *Loi sur les espèces en péril*. Environnement et Changement climatique Canada, Ottawa. 2 parties, 3 p. + 119 p.

Pour télécharger le présent plan de gestion ou pour obtenir un complément d'information sur les espèces en péril, incluant les rapports de situation du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), les descriptions de la résidence, les plans d'action et d'autres documents connexes portant sur le rétablissement, veuillez consulter le [Registre public des espèces en péril](#)¹.

Photographie de la couverture : © Kim Poole

Also available in English under the title
“Management Plan for the Barren-ground Caribou (*Rangifer tarandus groenlandicus*),
Dolphin and Union population, in Canada: Adoption of the Management Plan for the
Dolphin and Union Caribou (*Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi*) in the
Northwest Territories and Nunavut [Proposed]”

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de
l'Environnement et du Changement climatique, 2017. Tous droits réservés.

ISBN à venir

N° de catalogue à venir

¹ <http://sararegistry.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=24F7211B-1>

PLAN DE GESTION DU CARIBOU DE LA TOUNDRA (*Rangifer tarandus groenlandicus*) POPULATION DOLPHIN-ET-UNION AU CANADA

2017

En vertu de l'Accord pour la protection des espèces en péril (1996), les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont convenu de travailler ensemble pour établir des mesures législatives, des programmes et des politiques visant à assurer la protection des espèces sauvages en péril partout au Canada.

Dans l'esprit de collaboration de l'Accord, le *Plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union (Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi) dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut* a été établi conjointement par le gouvernement du Nunavut et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, en collaboration avec le gouvernement du Canada et des partenaires de cogestion. Le gouvernement du Canada adopte le présent plan de gestion (partie 2), conformément à l'article 69 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). Environnement et Changement climatique Canada a inclus une addition fédérale (partie 1) dans le présent plan de gestion afin qu'il réponde aux exigences de la LEP.

Le plan de gestion fédéral du caribou de la toundra (*Rangifer tarandus goenlandicus*) population² Dolphin-et-Union, au Canada est composé des deux parties suivantes :

Partie 1 – Addition du gouvernement fédéral au *Plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union (Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi) dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut*, préparée par Environnement et Changement climatique Canada.

Partie 2 – *Plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union (Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi) dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut*, préparé par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles et le gouvernement du Nunavut, ministère de l'Environnement, en collaboration avec le gouvernement du Canada, Environnement et Changement climatique Canada.

² Au moment de la publication du présent document, l'espèce est inscrite à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* sous le nom de caribou de la toundra (*Rangifer tarandus groenlandicus*), population Dolphin et Union. Elle est actuellement appelée caribou de Dolphin et Union (*Rangifer tarandus groenlandicus*) par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEWIC 2011) et est appelée caribou de Dolphin-et-Union (*Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi*) par les Territoires du Nord-Ouest. Les trois noms réfèrent à la même population.

Table des matières

Partie 1 – Addition du gouvernement fédéral au *Plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union* (Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi) dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, préparée par Environnement et Changement climatique Canada

Préface.....	2
Ajouts et modifications au document adopté.....	3

Partie 2 – *Plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union* (Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi) dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, préparé par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles et le gouvernement du Nunavut, ministère de l'Environnement, en collaboration avec le gouvernement du Canada, Environnement et Changement climatique Canada.

Partie 1 – Addition du gouvernement fédéral au *Plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union* (Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi) dans les *Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut*, préparée par Environnement et Changement climatique Canada

Préface

En vertu de l'[Accord pour la protection des espèces en péril \(1996\)](#)³, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux signataires ont convenu d'établir une législation et des programmes complémentaires qui assureront la protection efficace des espèces en péril partout au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (L.C. 2002, ch. 29) (LEP), les ministres fédéraux compétents sont responsables de l'élaboration des plans de gestion pour les espèces inscrites comme étant préoccupantes et sont tenus de rendre compte des progrès réalisés dans les cinq ans suivant la publication du document final dans le Registre public des espèces en péril.

La ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de l'Agence Parcs Canada est le ministre compétent en vertu de la LEP à l'égard du caribou de la toundra, population Dolphin-et-Union, et a élaboré la composante fédérale (partie 1) du présent plan de gestion, conformément à l'article 65 de la LEP. Dans la mesure du possible, le plan de gestion a été préparé en collaboration avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, le gouvernement du Nunavut, le Conseil consultatif de gestion de la faune (Territoires du Nord-Ouest) et le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, en vertu du paragraphe 66(1) de la LEP. L'article 69 de la LEP autorise le ministre à adopter en tout ou en partie un plan existant pour l'espèce si le ministre estime qu'un plan existant s'applique à l'égard d'une espèce sauvage et comporte les mesures voulues pour la conservation de l'espèce. Le gouvernement du Nunavut, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement du Canada ont remis, à titre de guide, le plan de gestion du caribou de la toundra, population Dolphin-et-Union ci-joint (partie 2), aux autorités responsables de la gestion de l'espèce dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Ce plan de gestion a été préparé en collaboration avec les collectivités, les conseils de gestion des ressources fauniques, les organisations/comités de chasseurs et de trappeurs, les gouvernements territoriaux, et les organisations et ministères fédéraux présents dans l'aire de répartition du caribou de la toundra, population Dolphin-et-Union.

La réussite de la conservation de l'espèce dépendra de l'engagement et de la collaboration d'un grand nombre de parties concernées qui participeront à la mise en œuvre des directives formulées dans le présent plan. Cette réussite ne pourra reposer seulement sur Environnement et Changement climatique Canada, l'Agence Parcs Canada ou toute autre autorité responsable. Tous les Canadiens et les Canadiennes sont invités à appuyer et à mettre en œuvre ce plan pour le bien du caribou de la toundra, population Dolphin-et-Union, et de l'ensemble de la société canadienne.

La mise en œuvre du présent plan de gestion est assujettie aux crédits, aux priorités et aux contraintes budgétaires des autorités responsables et organisations participantes.

³ <http://registrelep-sararegistry.gc.ca/default.asp?lang=fr&n=6B319869-1#2>

Ajouts et modifications au document adopté

La présente section a été incluse pour satisfaire à des exigences particulières de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) du gouvernement fédéral qui ne sont pas abordées dans le *Plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union* (*Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi*) *dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut* (partie 2 du présent document) et/ou pour présenter des renseignements à jour ou additionnels.

En vertu de la LEP, les interdictions relatives à la protection des espèces et de leur habitat ne s'appliquent pas aux espèces préoccupantes. Les mesures de conservation du plan de gestion territorial portant sur la protection d'individus et de leur habitat sont quand même adoptées afin d'orienter les efforts de conservation mais ne donneraient pas lieu à une protection juridique fédérale.

Les ministres compétents n'adoptent pas la section 6.6 intitulée « Gestion fondée sur la situation (le niveau) de la population ». La mise en œuvre des approches de gestion concernant la récolte relève des gouvernements territoriaux et des organismes de cogestion.

**Partie 2 – *Plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union*
(*Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi*) *dans les*
Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, préparé par le
gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, ministère de
l'Environnement et des Ressources naturelles et le
gouvernement du Nunavut, ministère de l'Environnement, en
collaboration avec le gouvernement du Canada,
Environnement et Changement climatique Canada**

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11

Plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union (*Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi*) dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut

Version provisoire pour examen public

Mars 2017



À RETIRER avant finalisation

La version provisoire du présent plan de gestion a été rédigée conjointement par le gouvernement du Nunavut et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, en collaboration avec le gouvernement du Canada et leurs partenaires de cogestion.

Les commentaires au sujet de cette version provisoire sont sollicités. Ces commentaires serviront à y apporter des modifications et à élaborer la version définitive du plan de gestion. Dans cette version définitive, il est attendu que les partenaires des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ajouteront leurs logos ici une fois que le document sera finalisé et approuvé.

Il est attendu que le plan de gestion sera accepté dans sa version définitive, sous réserve de quelques modifications possibles, en vertu de la *Loi sur les espèces en péril (TNO)* et de la *Loi sur les espèces en péril* du gouvernement fédéral.

12 Pour télécharger le présent plan de gestion, veuillez visiter www.nwt-species-at-risk.ca et
13 www.gov.nu.ca/environment

14

15 **Ce document est une version provisoire; il ne faut pas le citer sans en avoir obtenu la**
16 **permission du gouvernement du Nunavut et du gouvernement des Territoires du**
17 **Nord-Ouest.**

18 Tous droits réservés.

19 ISBN à venir.

20

21 Le présent plan de gestion reconnaît et respecte les droits de propriété intellectuelle des
22 détenteurs de *l'Inuit Qaujimagatuqangit*, des détenteurs des connaissances traditionnelles,
23 des aînés, des chasseurs et des autres personnes qui ont communiqué leur savoir pour
24 aider à l'élaboration de ce document. L'information partagée par des particuliers lors des
25 ateliers de planification conjointe ainsi que lors des réunions des comités/organisations de
26 chasseurs et trappeurs ne peut être citée en référence dans d'autres documents sans la
27 permission expresse du particulier, du comité/de l'organisation de chasseurs et trappeurs
28 ou de toute autre organisation ayant fourni l'information. Cela s'applique aux
29 commentaires tirés des sources suivantes : Ulukhaktok Traditional Knowledge interviews,
30 2011-2013; Tuktoyaktuk Community Meeting, 2014; First Joint Meeting, 2015; Second
31 Joint Meeting, 2016; Ekaluktutiak Hunters and Trappers Organization, 2016; Kugluktuk
32 Hunters and Trappers Organization, 2016; Paulatuk Hunters and Trappers Committee,
33 2016; Olohaktomiut Hunters and Trappers Committee, 2016.

34

35 **Photo de la couverture** : Caribous de Dolphin-et-Union au lac High, Nunavut, avril 2008.
36 Auteur : K. Poole.

37 **PRÉFACE**

38 Le *Plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union* (*Rangifer tarandus groenlandicus x*
39 *pearyi*) dans les *Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut* décrit les buts et objectifs de
40 gestion pour le caribou de Dolphin-et-Union et recommande des approches pour les
41 atteindre.

42 Ce plan de gestion permet de satisfaire à l'obligation d'élaborer un plan de gestion des
43 Territoires du Nord-Ouest aux termes de la *Loi sur les espèces en péril (TNO)* et à
44 l'obligation d'élaborer un plan de gestion national aux termes de la *Loi sur les espèces en*
45 *péril* du gouvernement fédéral, ainsi que de répondre aux besoins de gestion du Nunavut.
46 L'élaboration de ce plan de gestion s'est déroulée dans le respect des processus de
47 cogestion prescrits par la Convention définitive des Inuvialuit et par l'Accord sur les
48 revendications territoriales du Nunavut.

49 Ce plan de gestion a été élaboré conjointement par le gouvernement du Nunavut et le
50 gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, en collaboration avec le gouvernement du
51 Canada et leurs partenaires de cogestion. Les partenaires de cogestion ayant participé au
52 processus sont les suivants : Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut,
53 Conseil régional des espèces sauvages de Kitikmeot, Nunavut Tunngavik Inc., Association
54 des Inuits de Kitikmeot, Organisation des chasseurs et des trappeurs de Kugluktuk,
55 Organisation des chasseurs et des trappeurs d'Ekaluktutiak, Organisation des chasseurs et
56 des trappeurs d'Omingmaktok, Organisation des chasseurs et des trappeurs de Burnside,
57 Conseil consultatif de la gestion de la faune (Territoires du Nord-Ouest), Conseil inuvialuit
58 de gestion du gibier, Comité des chasseurs et des trappeurs d'Ulukhaktok et Comité des
59 chasseurs et des trappeurs de Paulatuk.

60 La réussite de la gestion de la présente population dépendra de l'engagement et de la
61 collaboration d'un grand nombre de parties concernées qui participeront à la mise en
62 œuvre des directives formulées dans le présent plan. Cette réussite ne pourra reposer
63 seulement sur un groupe ou une autorité responsable en particulier. Tous les Canadiens et
64 les Canadiennes sont invités à appuyer ce plan et à contribuer à sa mise en œuvre pour le
65 bien du caribou de Dolphin-et-Union et de l'ensemble de la société canadienne.

66 Le présent plan de gestion n'engage aucune partie à prendre des mesures ou à engager des
67 ressources; la mise en œuvre de ce plan est assujettie aux crédits, aux priorités et aux
68 contraintes budgétaires des autorités responsables et organisations participantes.

69

70 **ÉNONCÉ D'ACCEPTATION**

71

72 Chaque organisme de gestion participant doit fournir un texte approprié faisant état de son
73 acceptation du plan. Pour les Territoires du Nord-Ouest, tirer le texte de l'accord de consensus de
74 la Conférence des autorités de gestion sur les espèces en péril.

75 **À remplir en dernier lieu une fois que le plan de gestion sera finalisé.**

76 **REMERCIEMENTS**

77 L'élaboration du présent document a été financée par le gouvernement du Canada,
78 Environnement et Changement climatique Canada; le gouvernement du Nunavut, ministère
79 de l'Environnement; le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, ministère de
80 l'Environnement et des Ressources naturelles. Les principaux rédacteurs de ce document
81 sont Lisa Worthington, coordonnatrice de la planification du rétablissement des espèces en
82 péril, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest; Amy Ganton, biologiste des espèces en
83 péril, gouvernement du Canada; Lisa-Marie Leclerc, biologiste régionale, région de
84 Kitikmeot, gouvernement du Nunavut; Tracy Davison, biologiste régionale, gouvernement
85 des Territoires du Nord-Ouest; Joanna Wilson, biologiste des espèces sauvages (espèces en
86 péril), gouvernement des Territoires du Nord-Ouest; Isabelle Duclos, biologiste des espèces
87 en péril, gouvernement du Canada.

88 Un groupe de travail a été mis sur pied pour élaborer le plan de gestion. Outre les
89 personnes énumérées ci-dessus, les membres suivants ont participé au processus :

- 90 • Jimmy Haniliak – Organisation des chasseurs et des trappeurs d'Ekaluktutiak
- 91 • Philip Kalun, Colin Adjun, Jorgan Bolt et Larry Adjun – Organisation des chasseurs et
92 des trappeurs de Kugluktuk
- 93 • Sam Kapolak – Organisation des chasseurs et des trappeurs de Burnside
- 94 • Luigi Toretti et Tannis Bolt – Association des Inuits de Kitikmeot
- 95 • David Lee et Bert Dean – Nunavut Tuungavik Incorporated
- 96 • James Qitsualik Taqaugak, Ema Qaqqutaq et Simon Qingnaqtug – Conseil régional des
97 espèces sauvages de Kitikmeot
- 98 • Mathieu Dumond, Myles Lamont et Drikus Gissing – gouvernement du Nunavut
- 99 • Joshua Oliktoak – Comité des chasseurs et des trappeurs d'Olohaktomiut et Conseil
100 inuvialuit de gestion du gibier
- 101 • Joe Ilasiak – Comité des chasseurs et des trappeurs de Paulatuk et Conseil inuvialuit de
102 gestion du gibier
- 103 • John Lucas fils et Charles Pokiak – Conseil consultatif de la gestion de la faune
104 (Territoires du Nord-Ouest)
- 105 • Jan Adamczewski – gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
- 106 • Donna Bigelow – gouvernement du Canada

107 Les organismes suivants ont fourni des commentaires et des renseignements
108 supplémentaires qui ont permis d'améliorer le plan de gestion :

- 109 • Organisation des chasseurs et des trappeurs d'Ekaluktutiak
- 110 • Organisation des chasseurs et des trappeurs de Kugluktuk
- 111 • Comité des chasseurs et des trappeurs d'Olohaktomiut
- 112 • Comité des chasseurs et des trappeurs de Paulatuk
- 113 • Aînés de la collectivité de Kugluktuk
- 114 • Gouvernement du Nunavut

- 115 • Conseil consultatif de la gestion de la faune (T.N.-0.)
- 116 • Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
- 117 • Gouvernement du Canada
- 118 • Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC)
- 119

120 **SOMMAIRE**

121 **Élaboration du plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union**

122 Le caribou de Dolphin-et-Union joue un rôle essentiel dans la vie des Inuits et des
123 Inuvialuits. Il revêt une grande valeur du point de vue spirituel, économique et culturel de
124 même que pour la récolte. Il s'agit également d'une espèce préoccupante aux termes de la
125 *Loi sur les espèces en péril* du gouvernement fédéral et de la *Loi sur les espèces en péril*
126 (*TNO*) des Territoires du Nord-Ouest.

127 Il est essentiel de se doter d'un plan pour maintenir cette population et ainsi contribuer à
128 assurer la survie du caribou de Dolphin-et-Union pour les générations à venir. Le présent
129 plan décrit les buts et objectifs de gestion du caribou de Dolphin-et-Union ainsi que les
130 approches recommandées pour les atteindre. Il a été élaboré en collaboration avec les
131 partenaires de cogestion pour répondre aux besoins de gestion au Nunavut, dans les
132 Territoires du Nord-Ouest et à l'échelle nationale. On y reconnaît les responsabilités
133 partagées en matière de gestion prévues dans les accords sur les revendications
134 territoriales et les dispositions législatives sur les espèces en péril, et on y accorde la même
135 importance à l'Inuit Qaujimagatuqangit, aux connaissances traditionnelles et aux
136 connaissances scientifiques.

137 **Contexte**

138 Le caribou de Dolphin-et-Union se distingue, par sa morphologie et son comportement, des
139 autres populations de caribous de la toundra et du caribou de Peary. À l'automne, il
140 effectue une migration sur la glace de mer depuis l'île Victoria jusqu'au continent où il
141 passe l'hiver et, au printemps, il retourne à l'île Victoria et s'y disperse pour mettre bas et
142 élever ses petits. Cette migration fait de la connectivité saisonnière de la glace de mer une
143 caractéristique déterminante de l'habitat de cette population.

144 Selon des travaux scientifiques réalisés en 2015, la dernière estimation de la
145 population porte le nombre de caribous à $18\,413 \pm 6\,795$ (intervalle de confiance à 95 % :
146 11 664-25 182). Ces chiffres semblent révéler une baisse de l'effectif, et une étude récente
147 des connaissances traditionnelles réalisée à Cambridge Bay a confirmé l'impression d'une
148 telle baisse. Les causes de mortalité incluent la noyade, la prédation et la récolte, pour n'en
149 nommer que quelques-unes.

150 Le caribou de Dolphin-et-Union est récolté par les collectivités de Kugluktuk,
151 d'Umingmaktok, de Bathurst Inlet et de Paulatuk durant l'hiver, par la collectivité
152 d'Ulukhaktok durant l'été et l'automne, et par la collectivité de Cambridge Bay dans ces
153 deux périodes. La répartition des caribous par rapport aux territoires de récolte des
154 collectivités donne lieu à des possibilités de récolte différentes pour chacune des
155 collectivités au gré des saisons et des années.

156 **Menaces pesant sur le caribou de Dolphin-et-Union**

157 La persistance de la population de caribous de Dolphin-et-Union est confrontée à des
158 menaces considérables. Cette situation est surtout attribuable à la réduction de la
159 connectivité de la glace de mer et de l'accès aux différentes zones de l'aire de répartition de
160 la population qu'entraînent les activités liées au déglacage et la perte de glace de mer due
161 aux changements climatiques, de même qu'à la prédation par les loups et les grizzlis et aux
162 activités de récolte. Au nombre des autres menaces importantes figurent l'altération
163 de l'habitat provoquée par les changements climatiques, les épisodes de glace au
164 sol/gel-dégel, les parasites, les maladies et le harcèlement par les insectes. L'exploitation
165 minière, les routes, les vols d'aéronefs et la compétition exercée par d'autres espèces
166 constituent également des menaces pour le caribou de Dolphin-et-Union.

167 **But et objectifs de gestion**

168 Reconnaissant l'importance écologique, culturelle et économique du caribou de
169 Dolphin-et-Union, le but du présent plan de gestion est de maintenir la persistance à
170 long terme d'une population saine et viable de caribous de Dolphin-et-Union pouvant se
171 déplacer librement dans son aire de répartition actuelle, ainsi qu'à procurer aux
172 générations actuelles et futures des possibilités de récolte durables.

173 L'atteinte de ce but de gestion permettrait de porter la population à un niveau suffisant
174 pour soutenir les activités de récolte autochtones traditionnelles, dans le respect des
175 accords sur les revendications territoriales et des droits issus de traités existants des
176 peuples autochtones du Canada.

177 Pour atteindre ce but, cinq objectifs ont été établis, assortis de douze approches
178 recommandées visant la réalisation de ces objectifs. Ces objectifs et approches
179 correspondantes s'appliquent de manière générale à l'échelle de l'aire de répartition de la
180 population dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Les approches de gestion du
181 caribou de Dolphin-et-Union (section 6.3) présentent les priorités, les délais recommandés
182 et les mesures de rendement nécessaires à l'atteinte des objectifs de gestion. Le plan de
183 gestion fera l'objet d'un examen aux cinq ans, conformément aux exigences de la *Loi sur les*
184 *espèces en péril* (LEP) du gouvernement fédéral et de la *Loi sur les espèces en péril (TNO)*
185 des Territoires du Nord-Ouest. Cependant, l'approche de gestion adaptative prévoit l'ajout
186 de nouveaux renseignements au cadre de gestion et à ses mesures tout au long du
187 processus. L'ordre de présentation des objectifs, ci-dessous, n'indique en rien une
188 différence d'importance.

189 **Objectif 1 :** Cogérer le caribou de Dolphin-et-Union de façon adaptative au moyen d'une
190 approche communautaire.

191 **Objectif 2 :** Communiquer et échanger de l'information de manière continue entre les
192 parties au moyen d'une approche collaborative et coordonnée.

193 **Objectif 3 :** Recueillir de l'information afin de combler les lacunes dans les
194 connaissances sur le caribou de Dolphin-et-Union au moyen de l'Inuit
195 Qaujimagatuqangit et des connaissances traditionnelles, de la surveillance
196 communautaire et de méthodes scientifiques.

197 **Objectif 4 :** Réduire au minimum les perturbations de l'habitat (en particulier les
198 passages de glace de mer) afin de maintenir la capacité du caribou de
199 Dolphin-et-Union à se déplacer librement dans l'ensemble de son aire de
200 répartition.

201 **Objectif 5 :** Veiller à ce que la gestion soit fondée sur la situation de la population afin
202 que les générations futures puissent profiter de possibilités de récolte
203 durables.

204 La situation de la population devrait également éclairer la gestion de la récolte et les autres
205 mesures de gestion. Ce plan de gestion recommande un cadre qui décrit comment les
206 mesures de gestion devraient être adaptées à diverses étapes du cycle de vie du caribou de
207 Dolphin-et-Union, selon que la population est en hausse, élevée, en baisse ou faible.

208 Il existe déjà certaines mesures pour aider à gérer le caribou de Dolphin-et-Union, y
209 compris des accords sur les revendications territoriales, des lois, des règlements, des plans
210 de conservation communautaires et des plans d'aménagement du territoire.

211 Le présent plan vise à donner une orientation et des lignes directrices aux partenaires de
212 cogestion afin de les aider dans leur processus décisionnel visant à assurer la gestion du
213 caribou de Dolphin-et-Union. Des communications soutenues, la participation des
214 intervenants et des collectivités et la collaboration seront essentielles à la réussite de ce
215 plan.

216 Les mesures précises qui sont nécessaires au maintien de la population de caribous de
217 Dolphin-et-Union sont présentées dans une annexe; elles seront gérées par les autorités
218 responsables, conformément au présent plan de gestion.

219 **ACRONYMES**

COSEPAC	Comité sur la situation des espèces en péril au Canada
UD	Unité désignable
MERN	Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles
GNTNO	Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
HTC	Comité de chasseurs et de trappeurs
HTO	Organisation de chasseurs et de trappeurs
IUCN	Union internationale pour la conservation de la nature
LEP	<i>Loi sur les espèces en péril (gouvernement fédéral)</i>
NWT	Territoires du Nord-Ouest
TK	Connaissances traditionnelles
T.N.-O.	Territoires du Nord-Ouest
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature

220

221	<u>TABLE DES MATIÈRES</u>	
222	PRÉFACE.....	3
223	ÉNONCÉ D'ACCEPTATION	4
224	REMERCIEMENTS	5
225	SOMMAIRE.....	7
226	ACRONYMES	10
227	1. INTRODUCTION	14
228	2. ÉLABORATION DU PLAN.....	14
229	2.1 Objet et principes	14
230	2.2 Partenaires de planification.....	15
231	2.3 Processus d'élaboration du plan de gestion.....	17
232	2.4 Inuit Qaujimagatuqangit et connaissances traditionnelles	19
233	3. PERSPECTIVE HISTORIQUE ET SOCIALE	20
234	3.1 Collectivités qui récoltent le caribou de Dolphin-et-Union	20
235	3.2 Utilisation de la population et historique de la gestion de la récolte	21
236	4. INFORMATION SUR L'ESPÈCE.....	23
237	4.1 Situation de l'espèce et évaluation	23
238	4.2 Noms de l'espèce	26
239	4.3 Description et biologie de l'espèce	28
240	4.3.1 Cycle vital et reproduction	29
241	4.3.2 Mortalité naturelle et survie	29
242	4.3.3 Régime alimentaire.....	29
243	4.3.4 Besoins en matière d'habitat.....	30
244	4.4 Population et répartition.....	36
245	5. MENACES ET FACTEURS LIMITATIFS.....	42
246	5.1 Évaluation des menaces	42
247	5.2 Description des menaces.....	45
248	5.2.1. Changements de la glace de mer ayant une influence sur la migration	45
249	5.2.2 Prédation et compétition.....	48
250	5.2.3 Récolte	51
251	5.2.4 Parasites, maladies et harcèlement par les insectes	52

252	5.2.5	Autres modifications de l'habitat attribuables aux changements climatiques	54
253			
254	5.2.6	Épisodes de glace au sol	55
255	5.2.7	Exploitation minière	56
256	5.2.8	Routes.....	57
257	5.2.9	Vols d'aéronefs.....	57
258	5.2.10	Autres menaces	58
259	5.3	Lacunes dans les connaissances.....	59
260	6.	GESTION.....	60
261	6.1	But de gestion	60
262	6.2	Objectifs de gestion	61
263	6.3	Approches en matière de gestion du caribou de Dolphin-et-Union	62
264	6.4	Approches visant à atteindre les objectifs.....	69
265	6.5	Gestion actuelle et autres influences positives.....	75
266	6.6	Gestion fondée sur la situation (le niveau) de la population.....	79
267	6.6.1.	Détermination de la situation de la population	80
268	6.6.2.	Mesures de gestion recommandées.....	82
269	7.	MESURE DES PROGRÈS	86
270	8.	PROCHAINES ÉTAPES.....	86
271	9.	RÉFÉRENCES.....	87
272	ANNEXE A : TABLEAU DE CLASSIFICATION DES MENACES ET RÉSULTATS DU		
273	CALCULATEUR DES MENACES DE L'UICN POUR LE CARIBOU DE		
274	DOLPHIN-ET-UNION		99
275	ANNEXE B : CADRE DE GESTION DU CARIBOU DE DOLPHIN-ET-UNION		111
276	ANNEXE C : EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT ET LES ESPÈCES NON CIBLÉES		118
277			
278			

279 **LISTE DES FIGURES**

280	Figure 1. Processus d'élaboration du plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union.....	18
281	Figure 2. Carte de l'aire de répartition du caribou au Canada, divisée selon les unités	
282	désignables (Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada, 2011).....	27
283	Figure 3. Caribous de Dolphin-et-Union près du lac High, à l'ouest de Bathurst Inlet, avril	
284	2008. Photo prise par K. Poole, reproduite avec sa permission.	28
285	Figure 4. Nom des lieux importants et aire de répartition actuelle du caribou de	
286	Dolphin-et-Union (ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles des	
287	Territoires du Nord-Ouest, données sur l'aire de répartition élaborées aux fins d'un	
288	programme sur les espèces en péril, 2016).	31
289	Figure 5. Répartition des aires de mise bas de caribous munis d'un collier émetteur.	
290	Données de 1987-1989 (points verts; Gunn et Fournier, 2000), 1994-1997 (triangles	
291	orange; Nishi, 2000), 1994-1997 (étoiles rouges; Nishi, 2000), 1999-2006 (losanges	
292	mauves; Poole <i>et al.</i> , 2010) et 2003-2006 (carrés jaunes; Poole <i>et al.</i> , 2010). Figure établie	
293	d'après Species at Risk Committee, 2013, par B. Fournier, GNTNO-MERN, 2016.	33
294	Figure 6. Migration automnale du caribou de Dolphin-et-Union entre l'île Victoria et le	
295	continent (figure établie d'après Poole <i>et al.</i> , 2010, par B. Fournier, GNTNO-MERN, 2016).	
296	35
297	Figure 7. Estimations de la population de 1994 à 2015.....	39
298	Figure 8. Répartition approximative des caribous de Dolphin-et-Union durant l'hivernage à	
299	la fin des années 1980 (ligne rose) et du milieu des années 1990 jusqu'au milieu des	
300	années 2000 (ligne or), établie à partir de caribous munis d'un collier émetteur. Données	
301	de Poole <i>et al.</i> (2010); figure reproduite de Species at Risk Committee (2013) par	
302	B. Fournier, GNTNO-MERN, 2016.	41
303	Figure 9. Cycle du caribou de Dolphin-et-Union : détermination de la phase dans laquelle se	
304	trouve la population de caribous de Dolphin-et-Union à l'intérieur de son cycle.....	82
305		

306 **LISTE DES TABLEAUX**

307	Tableau 1. Résumé des désignations de statut.....	26
308	Tableau 2. Résumé des observations sur la population et la répartition du caribou de	
309	Dolphin-et-Union tirées des connaissances traditionnelles, des collectivités et des	
310	connaissances scientifiques jusqu'en 1990.....	36
311	Tableau 3. Évaluation du calculateur des menaces.....	43
312	Tableau 4. Objectifs de gestion	61
313	Tableau 5. Approches en matière de gestion du caribou de Dolphin-et-Union.....	62

314

315 **1. INTRODUCTION**

316 Le caribou de Dolphin-et-Union joue un rôle essentiel dans la vie des Inuits et des
317 Inuvialuits du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest. Les peuples autochtones de ces
318 régions lui accordent une grande importance du point de vue spirituel, économique et
319 culturel de même que pour la récolte. Les collectivités arctiques récoltent le caribou de
320 Dolphin-et-Union depuis des générations et elles se sentent responsables de l'intendance
321 de cette population de caribous et de son habitat.

322 Compte tenu des menaces et des tendances à la baisse de la population, telles que révélées
323 par les connaissances traditionnelles, l'Inuit Qaujimagatuqangit, les connaissances locales et
324 les connaissances scientifiques, le caribou de Dolphin-et-Union a été désigné espèce
325 préoccupante en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) du gouvernement fédéral et de
326 la *Loi sur les espèces en péril (TNO)* des Territoires du Nord-Ouest. Aux termes de ces deux
327 lois, un plan de gestion doit être élaboré pour le caribou de Dolphin-et-Union.

328 Pour contribuer à assurer la survie du caribou de Dolphin-et-Union, il faut que le plan de
329 gestion respecte les droits autochtones tout en gérant le comportement humain. Afin de
330 favoriser la persistance à long terme de cette population de caribous, le plan doit trouver
331 un équilibre entre les ressources qui sont utilisées aujourd'hui et celles qui seront à la
332 disposition des générations futures.

333

334 **2. ÉLABORATION DU PLAN**

335 ***2.1 Objet et principes***

336 Le plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union facilite la coordination et la
337 collaboration entre les partenaires de gestion grâce au but, aux approches et aux objectifs
338 communs établis pour cette population. Ce plan aidera les partenaires de gestion à
339 attribuer les priorités, à comprendre les processus naturels qui influent sur la population et
340 à répartir les ressources de manière à gérer les répercussions des humains sur cette
341 dernière.

342 L'élaboration du plan de gestion a été orientée par la responsabilité partagée de gérer le
343 caribou de Dolphin-et-Union en vertu de volets de l'Accord sur les revendications
344 territoriales du Nunavut, de la Convention définitive des Inuvialuit, de la LEP du
345 gouvernement fédéral et de la *Loi sur les espèces en péril (TNO)* du gouvernement des
346 Territoires du Nord-Ouest. La planification axée sur la cogestion a assuré l'établissement
347 d'une vision et d'une approche communes pour la population partagée, et il était attendu
348 que tous les partenaires de gestion auraient l'occasion de contribuer au processus. Le plan
349 est le fruit des meilleures connaissances parmi l'Inuit Qaujimagatuqangit, les connaissances
350 traditionnelles, les connaissances locales et les connaissances scientifiques, et la même
351 importance a été accordée à chacune de ces perspectives.

352 **2.2 Partenaires de planification**

353 **Gouvernement du Canada**

354 Le **gouvernement du Canada** détient la responsabilité ultime de la gestion des oiseaux
355 migrateurs (tel qu'il est décrit dans la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux*
356 *migrateurs*), des poissons, des mammifères marins et d'autres espèces aquatiques (tel qu'il
357 est décrit dans la *Loi sur les pêches*). Il détient aussi des responsabilités en vertu de la *Loi*
358 *sur les espèces en péril* (LEP) du gouvernement fédéral, dont la mise en œuvre et
359 l'application de moyens pour assurer la protection des individus, des résidences et de
360 l'habitat essentiel des espèces inscrites. La ministre fédérale de l'Environnement et du
361 Changement climatique et ministre responsable de l'Agence Parcs Canada détient la
362 responsabilité ultime de la préparation et de l'achèvement d'un plan de gestion national
363 pour le caribou de Dolphin-et-Union en vertu de la LEP.

364 **Gouvernement du Nunavut**

365 Le ministère de l'Environnement du **gouvernement du Nunavut** est responsable de la
366 protection, de la gestion et de l'utilisation durable de la faune et de la flore au Nunavut. Le
367 gouvernement du Nunavut mène des travaux scientifiques et recueille l'Inuit
368 Qaujimajatuqangit se rapportant aux espèces préoccupantes du point de vue de la gestion
369 au Nunavut. Il travaille avec ses partenaires de cogestion à l'élaboration et à la mise en
370 œuvre de plans de gestion territoriaux et de documents de rétablissement fédéraux pour
371 les espèces en péril. Le ministre détient le pouvoir définitif d'accepter ou non les décisions
372 prises par le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut.

373 **Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut**

374 Le **Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut** est le principal organe de
375 gestion de la faune, établi en vertu de l'article 5 de l'Accord sur les revendications
376 territoriales du Nunavut. Le Conseil et ses partenaires de cogestion unissent leurs efforts
377 pour conjuguer la connaissance et la compréhension des gestionnaires et des utilisateurs
378 de la faune ainsi que de la population afin de prendre des décisions concernant la gestion
379 de la faune au Nunavut. Il prend des décisions concernant la récolte totale autorisée et les
380 limites non quantitatives aux termes de l'article 5 de l'Accord sur les revendications
381 territoriales.

382 **Conseil régional des espèces sauvages de Kitikmeot**

383 Le **Conseil régional des espèces sauvages de Kitikmeot** s'occupe de fournir des conseils
384 et des services de soutien de manière continue aux partenaires de cogestion de même que
385 d'attribuer les quotas annuels de récolte totale autorisée, une fois qu'ils sont établis, aux
386 collectivités concernées. Il s'acquitte également d'autres obligations en matière de
387 cogestion de la faune conformément à l'article 5 de l'Accord sur les revendications
388 territoriales du Nunavut. Le Conseil se charge aussi de l'examen des plans de gestion.

389 **Nunavut Tunngavik Inc.**

390 **Nunavut Tunngavik Inc.** veille à ce que tous les processus respectent l'Accord sur les
391 revendications territoriales du Nunavut. La *Loi sur la faune et la flore du Nunavut* reconnaît
392 l'Inuit Qaujimagatuqangit dans ses dispositions, lesquelles obligent le Nunavut à s'assurer
393 que les voix des Inuits sont entendues. L'organisme fournit de l'information aux
394 partenaires de cogestion des espèces sauvages et appuie la mise en œuvre de l'article 5 de
395 l'Accord.

396 **Organisations et comités de chasseurs et de trappeurs**

397 Les **organisations de chasseurs et de trappeurs** du Nunavut et les **comités de**
398 **chasseurs et de trappeurs** des Territoires du Nord-Ouest sont chacun responsables de
399 veiller à ce que leurs membres déclarent leurs prises, d'attribuer les quotas de récolte
400 totale autorisée au sein de leurs membres, le cas échéant, et de réaliser des activités de
401 surveillance communautaire et des travaux de recherche avec l'aide des autres partenaires
402 de cogestion. Les organisations de chasseurs et de trappeurs du Nunavut peuvent prendre
403 des règlements pour leurs membres, et les comités de chasseurs et de trappeurs des
404 Territoires du Nord-Ouest peuvent prendre des règlements qui deviennent des
405 dispositions réglementaires ayant force exécutoire en vertu de la *Loi sur la faune des*
406 *Territoires du Nord-Ouest*. Les organisations et comités suivants ont participé à
407 l'élaboration du plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union : Organisation des
408 chasseurs et des trappeurs de Kugluktuk, Organisation des chasseurs et des trappeurs
409 d'Ekaluktutiak (Cambridge Bay), Organisation des chasseurs et des trappeurs
410 d'Omingmaktok (Bay Chimo), Organisation des chasseurs et des trappeurs de Burnside
411 (Bathurst Inlet), Comité des chasseurs et des trappeurs d'Olohaktomiut (Ulukhaktok) et
412 Comité des chasseurs et des trappeurs de Paulatuk.

413 **Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest**

414 Le **gouvernement des Territoires du Nord-Ouest**, représenté par le ministre de
415 l'Environnement et des Ressources naturelles, détient la responsabilité ultime de la
416 conservation et de la gestion des espèces sauvages et de leur habitat dans les Territoires du
417 Nord-Ouest, conformément aux accords sur les revendications territoriales et aux ententes
418 sur l'autonomie gouvernementale, tout en prenant dûment compte des intérêts existants,
419 en instance et futurs relativement aux terres. C'est au ministre de l'Environnement et des
420 Ressources naturelles que revient la responsabilité définitive d'élaborer un plan de gestion
421 pour le caribou de Dolphin-et-Union en vertu de la *Loi sur les espèces en péril (TNO)*.

422 **Conseil consultatif de la gestion de la faune (T.N.-O.)**

423 Le **Conseil consultatif de la gestion de la faune (T.N.-O.)** est le principal organe de
424 gestion de la faune dans la région ouest de l'Arctique des Territoires du Nord-Ouest. Le
425 Conseil fournit des avis aux gouvernements fédéral et territorial concernant la politique, la
426 gestion, la réglementation et l'administration de la faune, de l'habitat et de la récolte dans la
427 région désignée des Inuvialuits (Convention définitive des Inuvialuit, article 14). Les
428 recommandations formulées par ce groupe de cogestion servent de fondement à la gestion

429 du caribou au sein de la région désignée des Inuvialuits. Ces recommandations reposent
430 sur les meilleures connaissances disponibles, y compris les connaissances traditionnelles,
431 les connaissances locales et les connaissances scientifiques. Le Conseil consultatif de la
432 gestion de la faune (T.N.-O.) travaille en collaboration avec le Conseil inuvialuit de gestion
433 du gibier, les comités de chasseurs et de trappeurs et d'autres administrations en ce qui
434 concerne la recherche, le suivi et la gestion visant le caribou et son habitat. Il consulte
435 régulièrement le Conseil inuvialuit de gestion du gibier et les comités de chasseurs et de
436 trappeurs, et ceux-ci l'aident à s'acquitter de ses fonctions. Le Conseil consultatif de la
437 gestion de la faune (T.N.-O.) recommande des quotas pour la récolte d'espèces sauvages
438 par les Inuvialuits, y compris la récolte totale autorisée pour le caribou, le cas échéant. Il
439 formule aussi des commentaires durant les processus d'examen environnemental préalable
440 et d'examen proprement dit concernant le suivi et l'atténuation des effets des activités de
441 développement sur le caribou de Dolphin-et-Union et son habitat.

442 **Conseil inuvialuit de gestion du gibier**

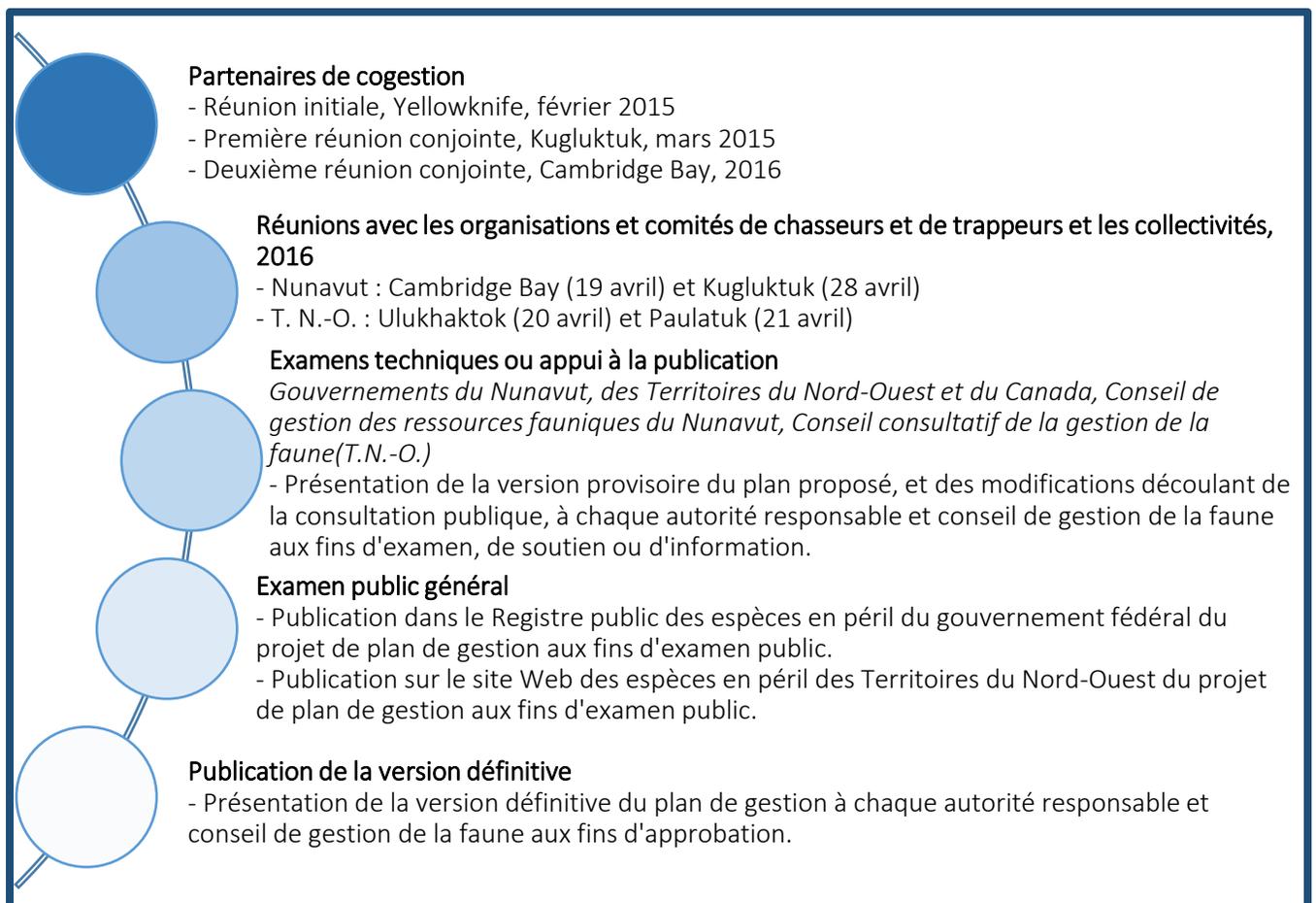
443 Aux termes de la Convention définitive des Inuvialuit, le **Conseil inuvialuit de gestion du**
444 **gibier** représente l'intérêt collectif des Inuvialuits dans toutes les questions touchant la
445 gestion de la faune et de l'habitat faunique dans la région désignée des Inuvialuits. Cette
446 responsabilité lui confère le pouvoir de régler les questions liées aux droits de récolte, à la
447 gestion des ressources renouvelables et à la conservation.

448 ***2.3 Processus d'élaboration du plan de gestion***

449 Comme plusieurs autorités responsables et organismes interviennent dans la gestion du
450 caribou de Dolphin-et-Union, il faut que cette gestion se fasse en équipe si elle doit porter
451 ses fruits. Le présent plan de gestion a été élaboré conjointement par le ministère de
452 l'Énergie et des Ressources naturelles du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et
453 le ministère de l'Environnement du gouvernement du Nunavut, en collaboration avec le
454 ministère de l'Environnement et du Changement climatique du gouvernement du Canada,
455 l'Agence Parcs Canada et les partenaires de cogestion énumérés à la section 2.2.

456 Dans le but de faciliter l'élaboration du plan, une réunion initiale visant à présenter le
457 processus d'élaboration du plan de gestion a été tenue en février 2015, à laquelle ont
458 assisté des représentants des collectivités et des partenaires de cogestion associés à l'aire
459 de répartition du caribou de Dolphin-et-Union. Deux réunions conjointes se sont tenues au
460 Nunavut, soit une à Kugluktuk (mars 2015) et l'autre à Cambridge Bay (janvier 2016).
461 Y étaient présents des représentants du Conseil régional des espèces sauvages de
462 Kitikmeot, de l'Association inuite de Kitikmeot, de Nunavut Tunngavik Inc., du Conseil
463 consultatif de la gestion de la faune (T.N.-O.), du Conseil inuvialuit de gestion du gibier, des
464 organisations des chasseurs et des trappeurs de Cambridge Bay, de Kugluktuk et de
465 Bathurst Inlet et des comités des chasseurs et des trappeurs de Paulatuk et d'Ulukhaktok.
466 Des représentants des gouvernements du Nunavut, des Territoires du Nord-Ouest et du
467 Canada étaient également au nombre des participants. Il a été question du contenu et du
468 cadre du plan de gestion, des nouvelles données sur le caribou de Dolphin-et-Union, des
469 menaces pesant sur la population, des approches nécessaires pour gérer ces menaces

470 ainsi que des solutions de gestion de la récolte. Ces réunions conjointes ont donné
 471 l'occasion aux individus effectuant la récolte et aux partenaires de cogestion du Nunavut et
 472 des Territoires du Nord-Ouest d'aborder les enjeux liés au caribou de Dolphin-et-Union et
 473 de partager leurs connaissances. L'Inuit Qaujimagatuqangit, les connaissances
 474 traditionnelles et les connaissances locales ont été mis en commun pour servir de
 475 fondement à ce plan de gestion et éclairer le document tout au long de sa préparation. Des
 476 notes ont été prises après chaque réunion pour résumer les observations et les avis fournis
 477 par les partenaires de cogestion (First Joint Meeting, 2015; Second Joint Meeting, 2016).
 478 Chaque version du plan de gestion a été remise à tous les partenaires de cogestion aux fins
 479 d'examen et de rétroaction. Le processus de planification est résumé à la Figure 1.



480

481 Figure 1. Processus d'élaboration du plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union.

482 En outre, des représentants du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et du Conseil
 483 consultatif de la gestion de la faune (T.N.-O.) se sont rendus à Ulukhaktok et à Paulatuk en
 484 juillet 2014 pour discuter de l'inscription du caribou de Dolphin-et-Union. Ils sont
 485 retournés dans la collectivité d'Ulukhaktok en juin 2015 pour discuter du cadre de gestion
 486 du caribou de Dolphin-et-Union. Ils ont examiné les commentaires et les observations
 487 formulés et les ont intégrés au plan de gestion.

488 Des réunions communautaires ont eu lieu à Cambridge Bay, à Kugluktuk, à Paulatuk et à
489 Ulukhaktok en avril 2016 dans le but d'étudier la version provisoire du plan de gestion.
490 Chacune des parties du plan a été résumée et expliquée, avec pour but de recueillir les
491 observations des membres des conseils d'administration des organisations et des comités
492 de chasseurs et de trappeurs ainsi que des collectivités. Des notes ont ensuite été rédigées
493 pour résumer les observations et avis fournis par chaque collectivité (Ekaluktutiak HTO,
494 2016; Kugluktuk HTO, 2016; Paulatuk HTC, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016).

495 **Les étapes suivantes sont en cours et ne sont pas encore achevées.**

496 Toutes les parties, y compris le grand public, ont eu une autre occasion de formuler leurs
497 observations lorsque la version provisoire du plan a été publiée dans le Registre des
498 espèces en péril du gouvernement fédéral et sur le site Web des espèces en péril des
499 Territoires du Nord-Ouest. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a aussi mené
500 des consultations auprès d'organisations autochtones pertinentes, y compris le Conseil
501 inuvialuit de gestion du gibier et Nunavut Tunngavik Inc., concernant la violation possible
502 de droits ancestraux ou issus de traités qui sont établis ou revendiqués. Les observations
503 formulées durant l'exercice de mobilisation et de consultation ont été prises en compte lors
504 la rédaction de la version définitive du plan. Le plan définitif a ensuite été soumis à
505 l'approbation du gouvernement du Nunavut, du gouvernement des Territoires du Nord-
506 Ouest, du gouvernement du Canada, du Conseil consultatif de la gestion de la faune
507 (T.N.-O.) et du Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut.

508 ***2.4 Inuit Qaujimajatuqangit et connaissances traditionnelles***

509 Le présent plan de gestion intègre les connaissances scientifiques et est guidé de manière
510 égale par les principes de l'Inuit Qaujimajatuqangit et des connaissances traditionnelles.

511 L'Inuit Qaujimajatuqangit renvoie à l'ensemble de valeurs, de connaissances et de
512 croyances accumulées et transmises de génération en génération par les Inuits, un peuple
513 dont l'existence est en rapport étroit avec la nature. Pour les Inuits, l'Inuit
514 Qaujimajatuqangit est indissociable de leur culture et est assorti de règles et de
515 perspectives qui influent sur l'utilisation moderne des ressources.

516 Les Inuvialuits préfèrent l'expression « connaissances traditionnelles » (Armitage et
517 Kilburn, 2015), qui est « un ensemble cumulatif de connaissances, de savoir-faire, de
518 pratiques et de représentations créés et conservés par les peuples au cours d'une longue
519 période. Cela touche les relations spirituelles, les relations passées et présentes avec le
520 milieu naturel et l'utilisation des ressources naturelles. Ces connaissances s'expriment
521 généralement sous forme orale et sont transmises de génération en génération par le conte
522 et l'enseignement pratique » [TRADUCTION] (Smith, 2006).

523 Les recommandations concernant la gestion du caribou de Dolphin-et-Union continueront
524 d'être guidées par la meilleure information issue de l'Inuit Qaujimajatuqangit et des
525 connaissances traditionnelles. Les observations des aînés et d'autres membres compétents

526 de la collectivité, y compris les individus locaux effectuant la récolte, sont entièrement
527 intégrées au présent plan de gestion, au même titre que les données scientifiques.

528 L'application pratique de l'Inuit Qaujimagatuqangit et des connaissances traditionnelles
529 locaux, de concert avec les connaissances scientifiques, révèle la valeur des consultations
530 locales comme moyen de consigner et de préserver ce savoir traditionnel avant qu'il ne soit
531 perdu. Les collectivités de la partie occidentale de la région de Kitikmeot et de la partie
532 orientale de la région désignée des Inuvialuits continueront d'être mobilisées de sorte que
533 l'Inuit Qaujimagatuqangit et les connaissances traditionnelles soient utilisés de concert avec
534 les connaissances scientifiques pour gérer le caribou de Dolphin-et-Union.

535

536 **3. PERSPECTIVE HISTORIQUE ET SOCIALE**

537 **Les organisations inuites et inuvialuites sont invitées à proposer du contenu pour**
538 **cette section afin d'expliquer l'importance du caribou de Dolphin-et-Union de leur**
539 **point de vue.**

540 Depuis des milliers d'années, les peuples autochtones du Nord vivent de la terre, y
541 exploitant toutes les ressources à leur disposition, dont le caribou. Cet animal est à la base
542 du mode de vie et de la culture des Inuits et des Inuvialuits.

543 Pour de nombreuses collectivités de l'Arctique de l'Ouest, le caribou de Dolphin-et-Union a
544 constitué traditionnellement une source importante de nourriture et de matériaux bruts.
545 Jadis, les os et les bois du caribou étaient transformés en outils, les tendons servaient de fils
546 et la fourrure était utilisée pour confectionner des parkas d'hiver, des tentes d'été et des
547 couvertures. Le caribou de Dolphin-et-Union continue de procurer une forte assise sociale
548 et économique aux Inuits et Inuvialuits qui vivent dans son aire de répartition : il constitue
549 une source d'alimentation et offre des possibilités économiques aux guides locaux. Au sein
550 des collectivités, des liens sont tissés ou resserrés grâce au partage et à l'échange du
551 produit de la récolte.

552 Sur le plan spirituel, les Inuits et les Inuvialuits vouent énormément de respect au caribou.
553 Ce respect s'accompagne de certaines obligations, notamment de ne pas causer de
554 dommages indus à l'animal ou de ne pas lui manquer de respect. Les prières et les
555 offrandes qui précèdent la chasse sont d'importants aspects de cette croyance. Le respect
556 des règles régissant l'utilisation de la viande et des peaux, y compris le partage du produit
557 de la récolte et l'obligation de ne pas gaspiller la viande, sont également considérés comme
558 des éléments essentiels de cette croyance.

559 ***3.1 Collectivités qui récoltent le caribou de Dolphin-et-Union***

560 L'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union chevauche deux territoires de
561 compétence, à savoir le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest. Le caribou est récolté par

562 des individus effectuant la récolte qui sont autochtones, résidents¹ et non résidents² dans
563 les deux territoires. On le récolte dans les collectivités de Kugluktuk, d'Umingmaktok, de
564 Bathurst Inlet et de Paulatuk durant l'hiver, à Ulukhaktok durant l'été et l'automne, et à
565 Cambridge Bay dans ces deux périodes. Au printemps, des chasseurs de Cambridge Bay se
566 rendent sur le continent pour avoir accès au caribou de Dolphin-et-Union quand il effectue
567 sa migration vers l'île Victoria. Cette population de caribous est aussi parfois récoltée par
568 des résidents d'autres collectivités, d'autres provinces et territoires du Canada de même
569 que par des non-Canadiens (sous réserve de restrictions).

570 ***3.2 Utilisation de la population et historique de la gestion de la récolte***

571 Les possibilités de récolte du caribou dépendent grandement des déplacements et de la
572 répartition de la population par rapport aux établissements humains. Au début du siècle
573 dernier, l'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union était étroitement liée au
574 détroit de Dolphin et Union, lequel servait de couloir de migration entre l'île Victoria et le
575 continent. À cet endroit, on pouvait récolter le caribou à partir de camps éloignés installés
576 dans l'île Read et au havre Bernard (First Joint Meeting, 2015). Dans les années 1920, la
577 population de caribous a commencé à décliner et, au même moment, sa migration vers le
578 continent a cessé. Le décalage vers l'est de l'aire d'hivernage du caribou a permis à la
579 collectivité de Cambridge Bay, située du côté est de l'île Victoria, de dépendre de cette
580 population, comme l'ont révélé des détenteurs de connaissances traditionnelles (First Joint
581 Meeting, 2015). Ce n'est qu'à partir des années 1980 que le caribou de Dolphin-et-Union a
582 été accessible aux collectivités de la partie continentale du Canada. Il avait alors repris sa
583 migration, passant cette fois-ci par le golfe Coronation, et pouvait être chassé par les
584 habitants de Paulatuk, de Kugluktuk, d'Umingmaktok et de Bathurst Inlet.

585 Il n'est pas facile d'évaluer la pression de récolte passée et actuelle exercée sur cette
586 population. Par le passé, les déclarations de récolte s'effectuaient sur une base volontaire
587 dans les deux territoires dans le cadre d'enquêtes sur les récoltes, et il y a plusieurs sources
588 d'erreur communes aux enquêtes sur les récoltes des Inuvialuits et du Nunavut (Inuvialuit
589 Harvest Study 2003, NWMB, 2004). Certains individus effectuant la récolte ont refusé de se
590 faire interroger, ce qui peut présenter un problème, surtout si ces chasseurs sont très actifs.
591 Il se peut aussi que certains individus effectuant la récolte n'aient pas rapporté fidèlement
592 leurs prises pour éviter de participer à l'enquête ou parce qu'ils ne savaient pas à quoi
593 allaient servir les données. Par ailleurs, certains individus effectuant la récolte ont pu avoir
594 été oubliés dans le processus d'enquête. Il y a aussi le problème possible du manque

¹ Résident des Territoires du Nord-Ouest : Citoyen canadien ou immigrant reçu qui habite dans les Territoires du Nord-Ouest depuis douze mois consécutifs.

Résident du Nunavut : Citoyen canadien ou immigrant reçu qui habite au Nunavut depuis au moins trois mois.

² Non-résident (Territoires du Nord-Ouest) : Citoyen canadien ou immigrant reçu qui habite à l'extérieur des Territoires du Nord-Ouest ou qui n'a pas habité dans les Territoires du Nord-Ouest pendant douze mois.

Non-résident (Nunavut) : Citoyen canadien ou immigrant reçu qui habite à l'extérieur du Nunavut ou qui n'a pas habité au Nunavut pendant au moins trois mois.

595 d'uniformité des déclarations et de l'incapacité des individus effectuant la récolte de se
596 souvenir avec précision de leurs prises. Ces erreurs et leurs effets possibles sur les
597 résultats sont traités en profondeur dans les rapports issus de chacune des enquêtes sur les
598 récoltes (Inuvialuit Harvest Study 2003, NWMB, 2004). À l'heure actuelle, les prises ne sont
599 déclarées que volontairement; les chiffres sont donc souvent peu fiables et incomplets. Une
600 telle incertitude a constitué l'un des motifs de la désignation par le Comité sur la situation
601 des espèces en péril au Canada (COSEPAC) du caribou de Dolphin-et-Union à titre d'espèce
602 préoccupante en 2004 (Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada, 2004);
603 à ce moment-là, on avait estimé à entre 2 000 et 3 000 le nombre de caribous récoltés à la
604 lumière de l'enquête sur les récoltes de Kitikmeot (Gunn et Nishi, 1998; Nishi et Gunn,
605 2004).

606 L'enquête sur les récoltes des Inuvialuits s'est déroulée de 1988 à 1997. Durant cette
607 période, les prises effectuées par la collectivité d'Ulukhaktok (Holman – calculs effectués à
608 partir des prises déclarées et des taux de réponse) ont été, selon les estimations, de 189 à
609 681 caribous par année, pour une moyenne de 441 individus (Inuvialuit Harvest Study,
610 2003). Le type de caribou n'était toutefois pas précisé. Avec prise en compte des migrations
611 saisonnières, si on suppose que le caribou de Dolphin-et-Union ne se trouve dans l'île
612 Victoria que de juin à novembre, la récolte maximale estimée de caribous de Dolphin-et-
613 Union a varié de 178 à 509 individus par année, pour une moyenne de 329. En 1994-1995,
614 un mécanisme de restriction volontaire a été mis en place pour le caribou de Peary au nord
615 du bras Minto (secteur I/BC/03). Les données de l'enquête sur les récoltes des Inuvialuits
616 témoignent de ce changement : la récolte globale a diminué, s'établissant à environ 30 %
617 des niveaux enregistrés au début de l'étude (1988), mais la proportion de prises hivernales
618 (caribous de Peary en principe) est passée de plus de 45 % en 1988 à moins de 1 % en
619 1997. Une autre collecte de données sur les prises a été effectuée à Ulukhaktok de 2001 à
620 2009. Selon cette enquête, les prises déclarées (non corrigées en fonction du taux de
621 réponse) ont varié de 32 à 360 caribous récoltés dans le secteur I/BC/04 (région au sud du
622 bras Minto et près de la baie Prince Albert) (Environment and Natural Resources, 2015a).
623 Par ailleurs, d'après les données de l'enquête sur les récoltes des Inuvialuits et les
624 commentaires formulés par les membres des collectivités, un faible nombre de caribous
625 font probablement l'objet d'une récolte au nord-est de Paulatuk, le long de la côte.

626 L'enquête sur les récoltes du Nunavut, effectuée de 1996 à 2001, a révélé que Kugluktuk a
627 récolté annuellement en moyenne 1 575 caribous, Cambridge Bay 811, Bathurst Inlet 93 et
628 Umingmaktok 176 (NWMB, 2004). Autrement dit, cette étude montre un taux de récolte de
629 subsistance de 2 655 caribous par année au total pour ces quatre collectivités. Toutefois,
630 l'exactitude de ces données a été remise en question, car les chasseurs n'ont pas précisé le
631 type de caribous récoltés ni la population ou harde d'appartenance. Par conséquent, la
632 proportion de caribous de Dolphin-et-Union chassés chaque année par chacune de ces
633 collectivités demeure inconnue. Il est bien connu que la proportion de prises provenant de
634 chaque population ou harde est très peu uniforme et varie grandement d'une année à
635 l'autre, selon la répartition de chaque population ou harde et selon l'accès qu'ont les
636 collectivités à celle-ci (Second Joint Meeting, 2016). Les résultats préliminaires sur la
637 récolte du caribou de Dolphin-et-Union de 2010 à 2014 ont révélé une récolte de 10 à

638 80 caribous seulement. Ces chiffres, qui correspondent aux prises annuelles effectuées
 639 dans les environs de Kugluktuk, ont été déclarés volontairement (ministère de
 640 l'Environnement, en préparation).

641 Bien qu'ils soient tous deux assujettis aux principes de conservation, le Nunavut et les
 642 Territoires du Nord-Ouest n'imposent pas de limites pour la récolte du caribou de
 643 Dolphin-et-Union aux bénéficiaires³; ceux-ci peuvent le récolter dans la pleine mesure de
 644 leurs besoins économiques, sociaux et culturels. Les membres des collectivités
 645 d'Ulukhaktok et de Kugluktuk ont expliqué qu'ils récoltent davantage de caribous de
 646 Dolphin-et-Union lorsque diminue l'accès aux autres populations ou hardes ou leur
 647 disponibilité (Second Joint Meeting, 2016). Certains chasseurs estiment que le coût de
 648 l'essence et de la nourriture est si élevé qu'il les empêche d'effectuer la récolte ou qu'il
 649 limite leurs activités de récolte. Il y a moins de chasseurs qui partent chasser de nos jours
 650 et il y a moins de caribous qui sont récoltés vu la disponibilité d'aliments en magasin et
 651 étant donné que les besoins en ce qui concerne l'alimentation des attelages de chiens ont
 652 diminué (First Joint Meeting, 2015). Il existe ainsi un besoin criant de mieux surveiller et
 653 gérer la récolte de façon à ce que les mesures futures puissent assurer une bonne maîtrise
 654 de la pression de récolte courante.

655 **4. INFORMATION SUR L'ESPÈCE**

656 **4.1 Situation de l'espèce et évaluation**

657 **Évaluation de l'espèce par le COSEPAC** (Committee on the Status of Endangered
 658 Wildlife in Canada, 2004)

Date de l'évaluation : Mai 2004

Nom commun (population) : Caribou de Dolphin-et-Union

Nom scientifique : *Rangifer tarandus groenlandicus*

Statut selon le COSEPAC : Espèce préoccupante

Justification de la désignation : Cette population de caribou est endémique au Canada. Le nombre d'individus de l'espèce, auparavant considérée comme disparue, s'est rétabli à environ le quart de la population historique. Cette population n'a pas été recensée depuis 1997, elle fait l'objet d'un taux élevé de prises dont la durabilité est remise en question par certains. L'espèce migre entre le continent et l'île Victoria, et le réchauffement climatique ou le trafic maritime accru peut rendre la traversée sur les glaces plus dangereuse.

³ Un bénéficiaire est un Autochtone dont le nom figure sur la liste d'inscription d'une entente de revendication territoriale globale et qui bénéficie de certains droits en vertu de cette entente.

Cependant, cette population a considérablement augmenté au cours des trois dernières générations et, en 1997, elle a été estimée à environ 28 000 individus.

Présence au Canada : Territoires du Nord-Ouest, Nunavut

Historique du statut selon le COSEPAC : La désignation initiale considérée comme une seule unité comprenait le caribou de Peary, *Rangifer tarandus pearyi*, et le caribou de Dolphin-et-Union, *Rangifer tarandus groenlandicus*. Cette unité a été désignée « menacée » en avril 1979. Division en 1991 pour permettre la désignation de trois populations distinctes : population de l'île Banks (en voie de disparition), population du Haut-Arctique (en voie de disparition) et population du Bas-Arctique (menacée). En mai 2004, les trois désignations de population ont été désactivées, et le caribou de Peary a été évalué séparément du caribou de Dolphin-et-Union, *Rangifer tarandus groenlandicus*. Le caribou de Dolphin-et-Union est composée d'une partie de l'ancienne « population du Bas-Arctique » et elle a été désignée « préoccupante » en mai 2004.

659

660 **Évaluation du caribou de Dolphin-et-Union dans les Territoires du Nord-Ouest**
661 **par le Comité sur les espèces en péril (Species at Risk Committee, 2013)**

Le Comité sur les espèces en péril des Territoires du Nord-Ouest s'est réuni à Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) le 11 décembre 2013 et a évalué la situation biologique du caribou de Dolphin-et-Union dans les Territoires du Nord-Ouest. La présente évaluation est fondée sur ce rapport de situation approuvé. Le processus d'évaluation et les critères biologiques objectifs utilisés par le Comité se trouvent à www.nwtspeciesatrisk.ca.

Évaluation : Espèce préoccupante dans les Territoires du Nord-Ouest

L'espèce est particulièrement sensible aux activités humaines ou aux phénomènes naturels, mais n'est pas en voie de disparition ou menacée.

Justification de l'évaluation : Le caribou de Dolphin-et-Union répond aux critères a) et b) d'une espèce préoccupante.

a) – *L'espèce a connu une baisse jusqu'à un niveau d'abondance auquel sa survie pourrait se trouver menacée du fait de certaines caractéristiques démographiques ou de facteurs génétiques ou environnementaux, mais cette baisse n'est pas assez prononcée pour que l'espèce sauvage soit classée « menacée ».*

b) – *L'espèce peut devenir « menacée » si les facteurs ayant sur elle une incidence négative ne sont ni renversés ni gérés de façon efficace.*

Principaux facteurs

- Bien qu'il y ait trop peu d'information pour pouvoir évaluer les tendances à long

terme de la population de caribous de Dolphin-et-Union, il semble que les effectifs aient diminué de 1997 à 2007.

- Il n'y a aucune possibilité d'immigration de populations avoisinantes. Le caribou de Dolphin-et-Union est considéré comme un type distinct du caribou de Peary et des autres caribous de la toundra de par sa morphologie, sa génétique et son comportement (aire de rut distincte et migrations saisonnières sur la glace de mer du détroit de Dolphin et Union).
- Le caribou de Dolphin-et-Union est vulnérable aux grands phénomènes environnementaux comme les changements dans le moment où se forme la glace de mer, les changements dans l'épaisseur de la glace de mer, et les épisodes de formation de glace ou de croûte neigeuse au sol dans son aire de répartition automnale et hivernale.

662

663 **Cotes de NatureServe** : NatureServe classe le caribou de Dolphin-et-Union dans la
664 catégorie « non classé » à l'échelle mondiale (TNR⁴) et « en péril-vulnérable » à l'échelle
665 nationale (N2N3; NatureServe, 2015). Le caribou de Dolphin-et-Union est désigné « en
666 péril-vulnérable » (S2S3) dans les Territoires du Nord-Ouest et est « non classé » (SNR) au
667 Nunavut.

668 **Désignation légale** : Le caribou de Dolphin-et-Union est inscrit à titre d'espèce
669 préoccupante (2011) aux termes de la LEP du Canada et à titre d'espèce préoccupante
670 (2015) aux termes de la *Loi sur les espèces en péril (TNO)* des Territoires du Nord-Ouest.

671 Au Nunavut, le caribou de Dolphin-et-Union n'est pas évalué ni inscrit aux termes d'une loi
672 territoriale visant les espèces en péril. La *Loi sur la faune et la flore du Nunavut* contient des
673 dispositions sur les espèces en péril, mais aucun règlement n'a été pris.

674

675

676

677

⁴ Types de cotes : T = sous-espèce. Définition : NR = non classé.

678 Tableau 1. Résumé des désignations de statut

Territoire	Cote de NatureServe ²	Évaluation du statut	Désignation légale
Canada	N2N3	Espèce préoccupante (Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada, 2004)	Espèce préoccupante aux termes de la LEP (2011)
Nunavut	SNR	s. o.	s. o.
Territoires du Nord-Ouest	S2S3	Espèce préoccupante (Species at Risk Committee, 2013)	Espèce préoccupante aux termes de la <i>Loi sur les espèces en péril (TNO)</i> (2015)

679 ² Types de cotes : N = cote de conservation nationale; S = cote de conservation infranationale (provinciale ou
680 territoriale). Définitions : 2 = en péril; 3 = vulnérable; NR = non classée.

681

682 4.2 Noms de l'espèce

683 **Nom commun utilisé dans le présent rapport** : caribou de Dolphin-et-Union

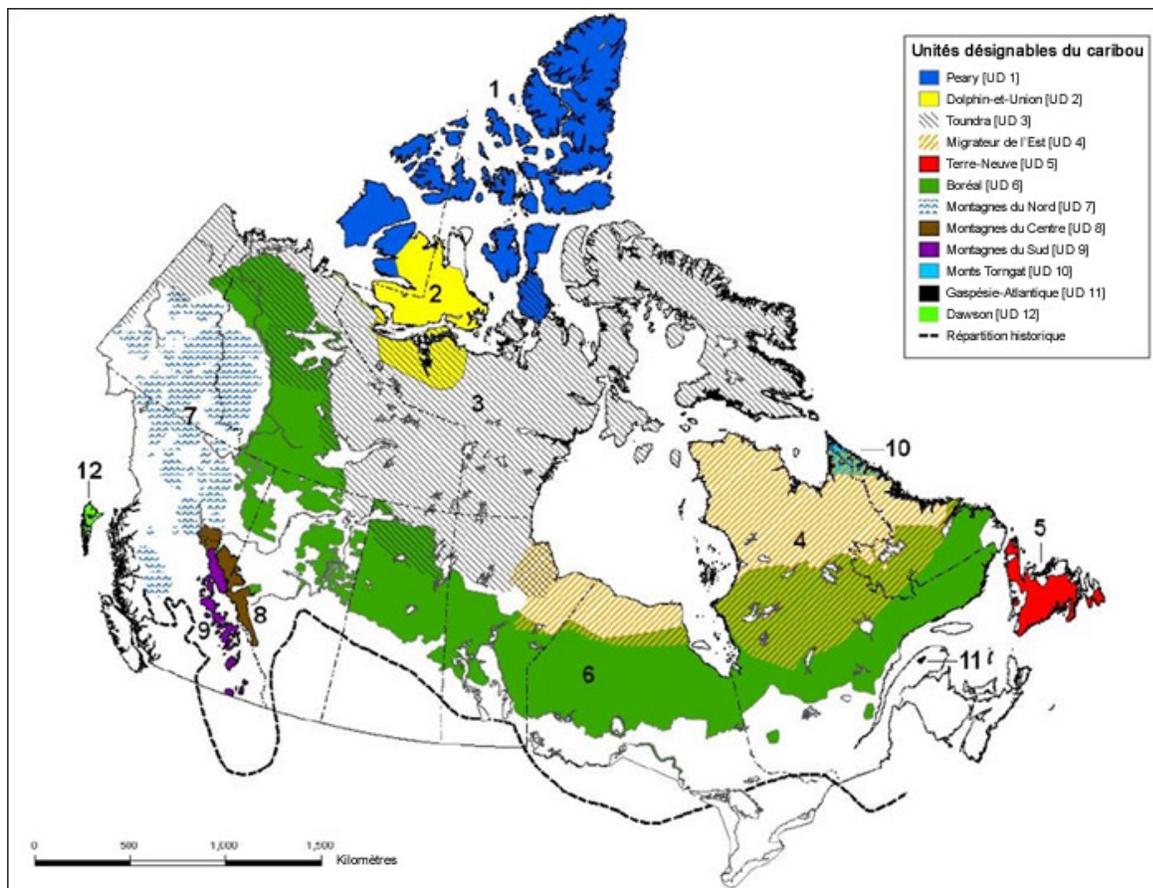
684 **Autres noms communs** : Island caribou (Territoires du Nord-Ouest et Nunavut; anglais),
685 Arctic-island caribou (Territoires du Nord-Ouest et Nunavut; anglais), Mainland caribou
686 (Ulukhaktok, Territoires du Nord-Ouest; anglais), Barren-ground caribou (Dolphin and
687 Union population) (anglais), caribou du troupeau Dolphin-et-Union (français), Tuktuk
688 (inuktituk), Tuktu (inuinnaqtun), Tuktu/tuktut (siglitun), Tuttu (ummarmiutun)

689 **Nom scientifique** : En 2004, le caribou de la toundra (*Rangifer tarandus groenlandicus*),
690 population de Dolphin-et-Union, a été désigné comme espèce préoccupante par le
691 COSEPAC. L'espèce a été ajoutée à la Liste des espèces en péril (annexe 1) de la LEP. En
692 2011, le COSEPAC a créé des unités désignables (UD) pour le caribou (*Rangifer tarandus*)
693 au Canada au moyen de plusieurs variables servant à classer les hardes ou groupes de
694 hardes différents (figure 2, Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada,
695 2011). Les descriptions de ces UD ont établi des modalités claires et uniformes pour
696 identifier les UD étant donné la situation complexe de l'espèce *Rangifer tarandus* au
697 Canada. La population de Dolphin-et-Union du caribou de la toundra a été déterminée
698 comme appartenant à la sous-espèce *Rangifer tarandus groenlandicus* (UD2) et appelée
699 tout simplement « caribou de Dolphin-et-Union ». Bien que cette nomenclature s'éloigne un

700 peu de celle employée dans l'évaluation de l'espèce par le COSEPAC (Committee on the
 701 Status of Endangered Wildlife in Canada, 2004) et dans l'annexe 1 de la LEP, le nom
 702 commun utilisé dorénavant dans le plan de gestion sera celui suggéré pour l'UD en 2011 :
 703 caribou de Dolphin-et-Union.

704
 705 Le Comité sur les espèces en péril du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a utilisé
 706 *Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi* dans son rapport de situation de 2013 (Species at
 707 Risk Committee, 2013), et le gouvernement du Nunavut se sert aussi de cette appellation
 708 pour désigner le caribou de Dolphin-et-Union. Malgré ce que laisse entendre les noms
 709 scientifiques utilisés pour désigner la sous-espèce à laquelle appartient le caribou de
 710 Dolphin-et-Union, les données génétiques révèlent qu'il se distingue du caribou de Peary et
 711 du caribou de la toundra migrateur, qui est aussi de la sous-espèce *groenlandicus*
 712 (McFarlane *et al.*, 2016).

713



714

715 Figure 2. Carte de l'aire de répartition du caribou au Canada, divisée selon les unités
 716 désignables (Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada, 2011).

717 **Répartition** : Le caribou de Dolphin-et-Union est présent au Canada et se limite à
 718 l'île Victoria et à la partie continentale qui y fait face. Son aire de répartition chevauche
 719 deux territoires : le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest.

720 **4.3 Description et biologie de l'espèce**

721

722

723

724

Figure 3. Caribous de Dolphin-et-Union près du lac High, à l'ouest de Bathurst Inlet, avril 2008. Photo prise par K. Poole, reproduite avec sa permission.

725

726

727

728

729

730

731

732

733

734

735

736

737

738

739

740

741

742

743

Le caribou de Dolphin-et-Union se distingue, de par sa morphologie et son comportement, des autres populations de caribous de la toundra (*Rangifer tarandus groenlandicus*) et du caribou de Peary (*Rangifer tarandus pearyi*) (Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada, 2011). Pour l'identifier, il convient de recourir à une combinaison de caractéristiques (Kugluktuk HTO, 2016). Le caribou de Dolphin-et-Union est essentiellement blanc en hiver; l'été, son pelage est gris, et blanc sur le dessous (Figure 3). Il arbore du gris sur le devant des pattes, contrairement au caribou de Peary, qui a les pattes blanches. Son museau est de forme différente de celui des autres caribous de la toundra. Le caribou de Dolphin-et-Union est aussi plus gros que le caribou de Peary, mais plus petit que les autres caribous de la toundra, d'un brun plus foncé. Le velours de sa ramure est le plus souvent gris pâle, comme chez le caribou de Peary; c'est là une caractéristique frappante par rapport au velours brun des autres caribous de la toundra ou de la population boréale du caribou des bois (*R. t. caribou*). L'analyse génétique confirme que le caribou de Dolphin-et-Union se distingue génétiquement du caribou de Peary et des autres caribous de la toundra. Sa ressemblance physique avec le caribou de Peary laisse entendre que ces deux types de caribous ont subi des pressions évolutionnaires semblables du fait de leur environnement similaire. Toutefois, ils partagent des haplotypes avec les hardes voisines de caribous de la toundra, ce qui indique un certain degré de croisement (Zittlau, 2004; Eger *et al.*, 2009; McFarlane *et al.*, 2009; McFarlane *et al.*, 2016).

744

745

Un comportement particulier qui distingue le caribou de Dolphin-et-Union des populations de caribous de la toundra du continent tient à ses migrations saisonnières. Deux fois par

746 année, des milliers de caribous de Dolphin-et-Union traversent la glace de mer de manière
747 synchronisée et coordonnée pour rejoindre leurs aires d'estivage et leurs aires d'hivernage.
748 Sous un certain seuil de population, la migration peut ne pas avoir lieu; de fait, cela s'est
749 déjà produit au début des années 1920 lorsque les effectifs ont été très faibles. Dans cette
750 période, le caribou de Dolphin-et-Union est demeuré dans l'île Victoria à longueur d'année.

751 **4.3.1 Cycle vital et reproduction**

752 La dynamique de la population de caribous de Dolphin-et-Union n'est pas bien
753 documentée, quoique cette population ait adopté des stratégies de cycle biologique
754 semblables à celles du caribou de la toundra. La saison du rut débute à la mi-octobre, en
755 même temps que le rassemblement et la migration d'automne. Chez le caribou de Dolphin-
756 et-Union, il est habituel pour le mâle de s'accoupler à plus d'une femelle.

757 L'accessibilité de la nourriture peut influencer sur l'état corporel des femelles, ce qui
758 détermine à son tour l'âge à la première gestation et la probabilité de conception annuelle
759 (Thomas, 1982, Gerhart *et al.*, 1997). Si les conditions sont bonnes (nourriture abondante,
760 peu de stress et faible taux de parasitisme), une femelle peut donner naissance à un faon
761 par année (Heard, 1990; Thorpe *et al.*, 2001). Les taux de gravidité varient d'une année à
762 l'autre (Nishi, 2000; Hughes, 2006; CARMA, 2012; Species at Risk Committee, 2013).

763 Le caribou de Dolphin-et-Union vit relativement longtemps et sa vie reproductive dure une
764 douzaine d'années (Species at Risk Committee, 2013). Hughes (2006) a rapporté que l'âge
765 de femelles récoltées variait de 1,8 à 13,8 ans, pour une moyenne de 6,5 ans. Un caribou à
766 l'oreille marquée a été observé environ vingt ans après la fin du programme de marquage
767 (First Joint Meeting, 2015).

768 **4.3.2 Mortalité naturelle et survie**

769 La mesure de la mortalité naturelle présente des défis et il existe peu de détails concernant
770 les taux de survie du caribou de Dolphin-et-Union. Un taux de survie relativement
771 faible (76 %) a été mesuré pour un petit nombre de femelles munies d'un collier émetteur
772 de 1999 à 2006 (Poole *et al.*, 2010). Au nombre des causes de mortalité figuraient
773 l'inondation, la prédation, la malnutrition associée à des épisodes de glace au sol et la
774 récolte (Gunn et Fournier, 2000; Patterson, données inédites, 2002; Poole *et al.*, 2010). Ces
775 sources de mortalité sont décrites en détail à la section 5.

776 **4.3.3 Régime alimentaire**

777 Le caribou consomme une variété de plantes selon le moment de l'année et ce qui est
778 disponible. Il se nourrit de lichens, de saules, de graminées, de bouleau glanduleux, de
779 dryades, d'oxyrie de montagne, de champignons, de silène acaule et de petits fruits (Thorpe
780 *et al.*, 2001; Dumond *et al.*, 2007; Olokhaktomiut Community Conservation Plan, 2008;
781 Badringa, 2010; Ulukhaktok TK interviews, 2011-2013).

782 Dans les années 1990, le contenu ruminal du caribou de Dolphin-et-Union a été étudié au
783 début et à la fin de l'hiver dans l'île Victoria. En novembre, les cypéracées, les arbustes

784 nains (dryades et saules) et les plantes herbacées non graminoides dominaient le régime
785 alimentaire, tandis que les lichens et les mousses n'en constituaient qu'une faible
786 proportion. En avril, les arbustes nains continuaient de prédominer, ce qui est inhabituel
787 puisque l'hiver, le caribou se nourrit habituellement surtout de lichens, comme la cladonie
788 arbuscule, la flavocétraire nivéale et la thamnolie vermiculaire (Staaland *et al.* 1997).
789 Toutefois, la faible proportion de lichens dans l'alimentation du caribou de Dolphin-et-
790 Union s'apparente à celle du caribou de Peary, chez lequel le lichen constitue une faible
791 proportion de la biomasse disponible et de l'alimentation (Miller et Gunn, 2003). Après la
792 fonte des neiges à la mi-juillet, le caribou de Dolphin-et-Union fréquente généralement des
793 endroits humides et son régime alimentaire comprend des graminées et des saules verts
794 (Dumond *et al.*, 2007). Son régime alimentaire estival n'a pas fait l'objet d'une étude
795 scientifique, mais le caribou de Dolphin-et-Union est décrit comme ayant un estomac très
796 vert en été (Ulukhaktok TK interviews, 2011-2013).

797 **4.3.4 Besoins en matière d'habitat**

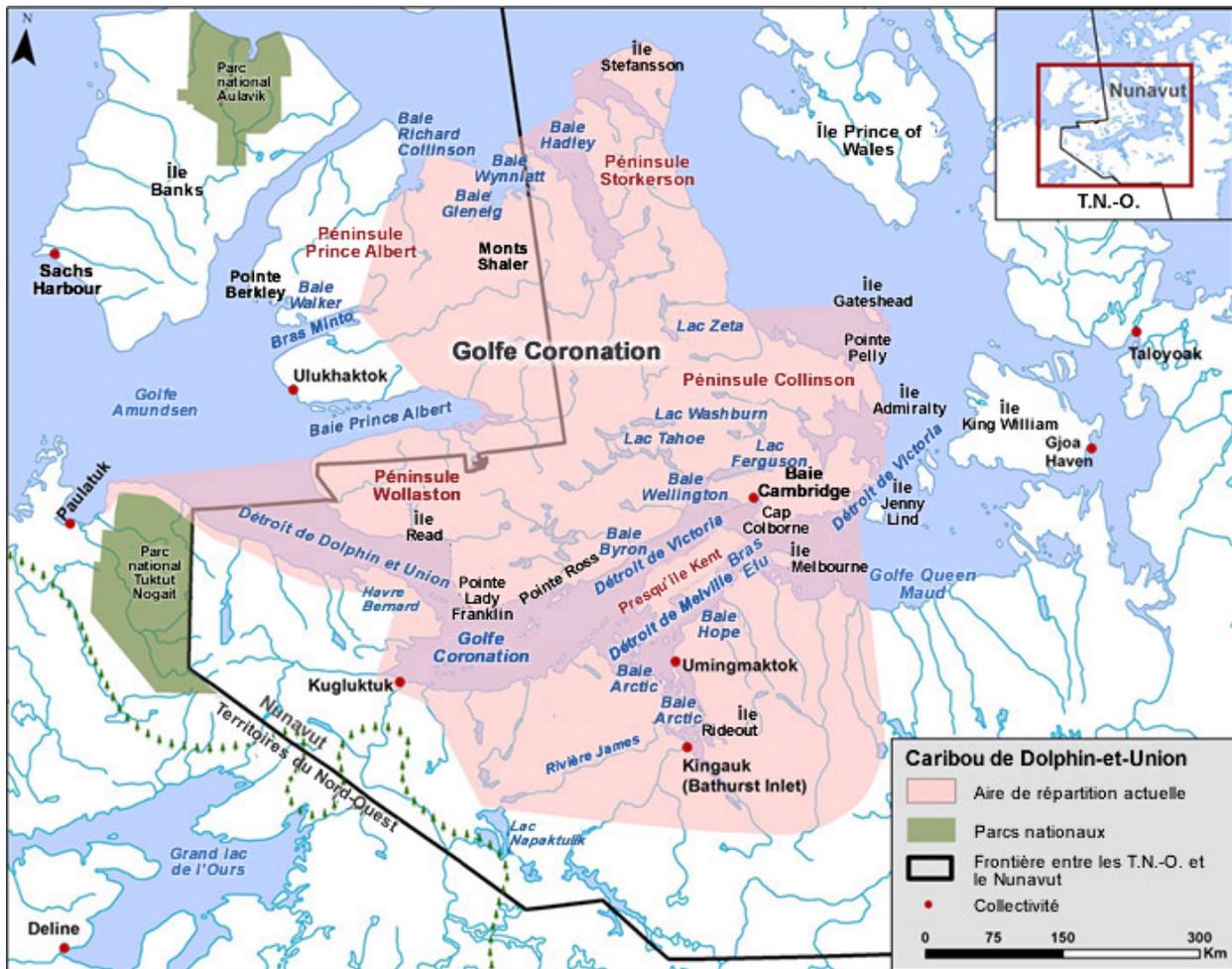
798 En raison de la migration du caribou de Dolphin-et-Union entre l'île Victoria et le continent,
799 la connectivité de la glace de mer est une caractéristique déterminante de son habitat.

800 Migration printanière

801 À la fin de mars et en avril, le caribou de Dolphin-et-Union commence à se déplacer vers le
802 nord pour gagner la côte en vue de sa migration vers l'île Victoria (figure 4). Certains
803 peuples autochtones ont observé qu'avant la migration, l'île Melbourne représente une
804 importante aire de rassemblement (Gunn *et al.*, 1997). Selon les Inuits, le caribou de
805 Dolphin-et-Union quitte la région de la baie Brown en avril, depuis la baie Arctic et
806 l'île Rideout jusqu'au bras Elu, pour effectuer la traversée jusqu'à Cambridge Bay. Ils voient
807 aussi des caribous traverser le golfe Coronation par la presqu'île Kent et arriver à l'île
808 Victoria, soit au nord de Bathurst Inlet ou plus à l'est à Cambridge Bay (Archie Komak,
809 Ikaluktuutiak *in* Thorpe *et al.*, 2001). Poole *et al.* (2010) ont calculé que la distance
810 moyenne de la traversée sur la glace en direction nord effectuée par des femelles munies
811 d'un collier émetteur s'établissait à 40 km (\pm 7,2 km).

812

813



814

815

816

817

818

819

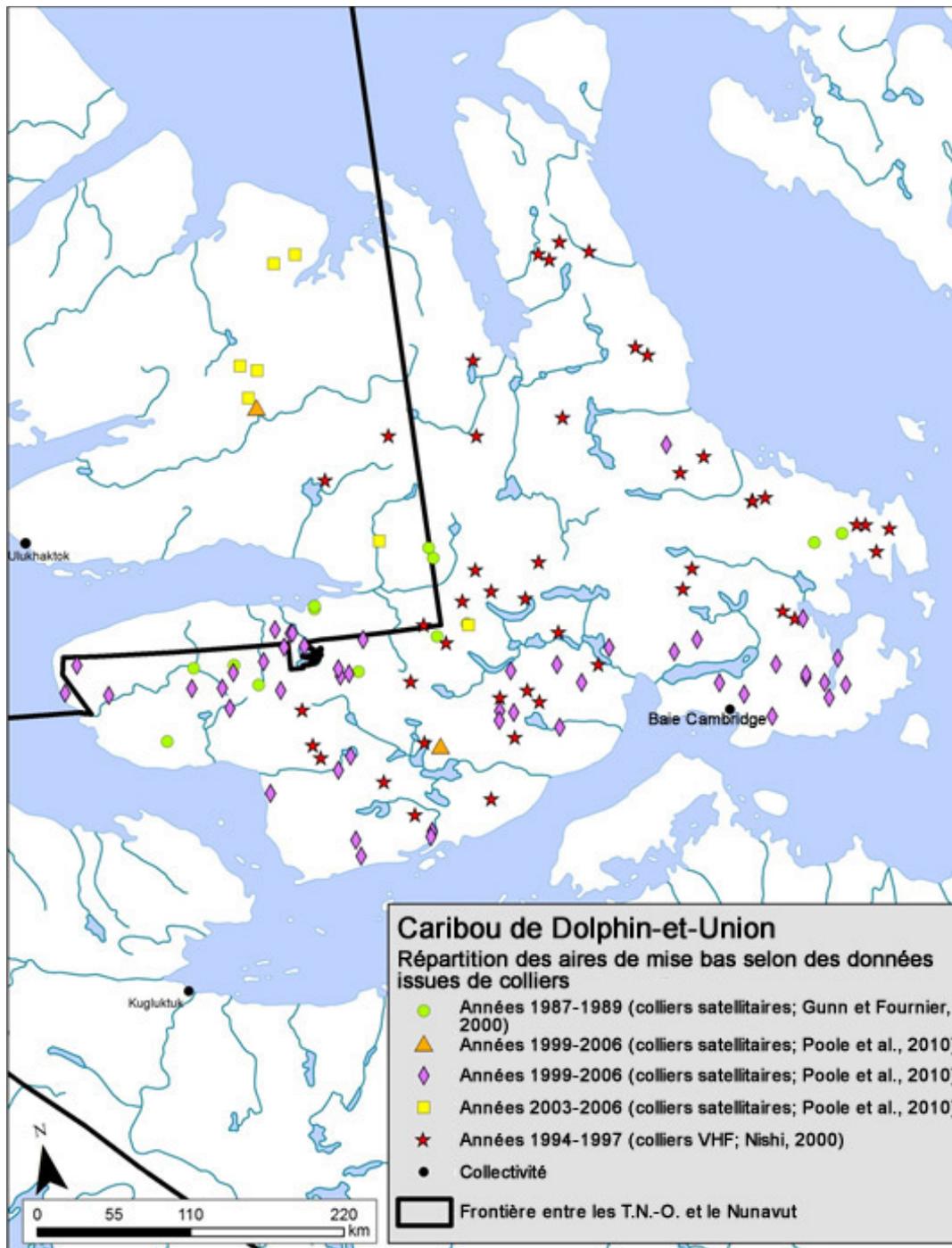
820

Figure 4. Nom des lieux importants et aire de répartition actuelle du caribou de Dolphin-et-Union (ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles des Territoires du Nord-Ouest, données sur l'aire de répartition élaborées aux fins d'un programme sur les espèces en péril, 2016).

821 Été

822 Bien que le caribou de Dolphin-et-Union passe habituellement ses étés dans l'île Victoria,
823 on le voit aussi dans les îles auxiliaires : île Read, île Gateshead, île Jenny Lind et île
824 Admiralty. Son aire d'estivage connue s'étend jusqu'à la partie nord de l'île Victoria, dans le
825 secteur de la baie Wynniatt, les monts Shaler, la limite septentrionale de la péninsule
826 Storkerson et, rarement, dans l'île Stefansson (figure 4).

827 L'été, le caribou de Dolphin-et-Union adopte une stratégie de mise bas individualiste et met
828 bas dans des endroits dispersés à l'échelle de l'île. Les biches mettent bas seules ou en
829 petits groupes, mais elles ne forment pas de gros rassemblements ou n'utilisent pas d'aire
830 de mise bas qui puisse être délimitée avec confiance (Figure 5). En règle générale, chez les
831 autres caribous, comme le caribou de la toundra, la mise bas se fait dans de vastes étendues
832 plates, probablement pour faciliter la détection des prédateurs (Thorpe *et al.*, 2001). Si les
833 caribous de la toundra femelles reviennent au même endroit pour donner naissance à leurs
834 petits, cette fidélité démontrée à l'égard de l'aire de mise bas n'a toutefois pas été attestée
835 scientifiquement chez le caribou de Dolphin-et-Union. L'état de la toundra peut aussi
836 influencer sur le choix de l'aire de mise bas (Thorpe *et al.*, 2001).
837



838

839 Figure 5. Répartition des aires de mise bas de caribous munis d'un collier émetteur.
 840 Données de 1987-1989 (points verts; Gunn et Fournier, 2000), 1994-1997
 841 (triangles orange; Nishi, 2000), 1994-1997 (étoiles rouges; Nishi, 2000), 1999-2006
 842 (losanges mauves; Poole *et al.*, 2010) et 2003-2006 (carrés jaunes; Poole *et al.*,
 843 2010). Figure établie d'après Species at Risk Committee, 2013, par B. Fournier,
 844 GNTNO-MERN, 2016.

845 Les ressources alimentaires à la disposition du nouveau-né et de sa mère sont très
846 importantes étant donné qu'ils ont tous deux des besoins nutritionnels élevés. Ils partiront
847 donc à la recherche de secteurs qui sont exposés au soleil plus tôt que d'autres secteurs.
848 Après le lait maternel, la linaigrette pourrait être la première plante consommée par les
849 faons (Thorpe *et al.*, 2001).

850 L'été, les faons doivent croître rapidement et se constituer des réserves de graisse pour
851 l'hiver; il leur est donc important d'avoir accès à une végétation de qualité (Thorpe *et al.*,
852 2002). À cette période de l'année, le caribou cherche habituellement des endroits frais où
853 les vents forts le soulagent des insectes et de la chaleur de l'été. Il lui arrive de fréquenter
854 des milieux humides et marécageux et, parfois, il se tiendra debout dans l'eau ou
855 nagera pour échapper à la chaleur et aux insectes. En juin et en juillet, le caribou de
856 Dolphin-et-Union part souvent à la recherche d'endroits recouverts de plaques de neige
857 pour se rafraîchir.

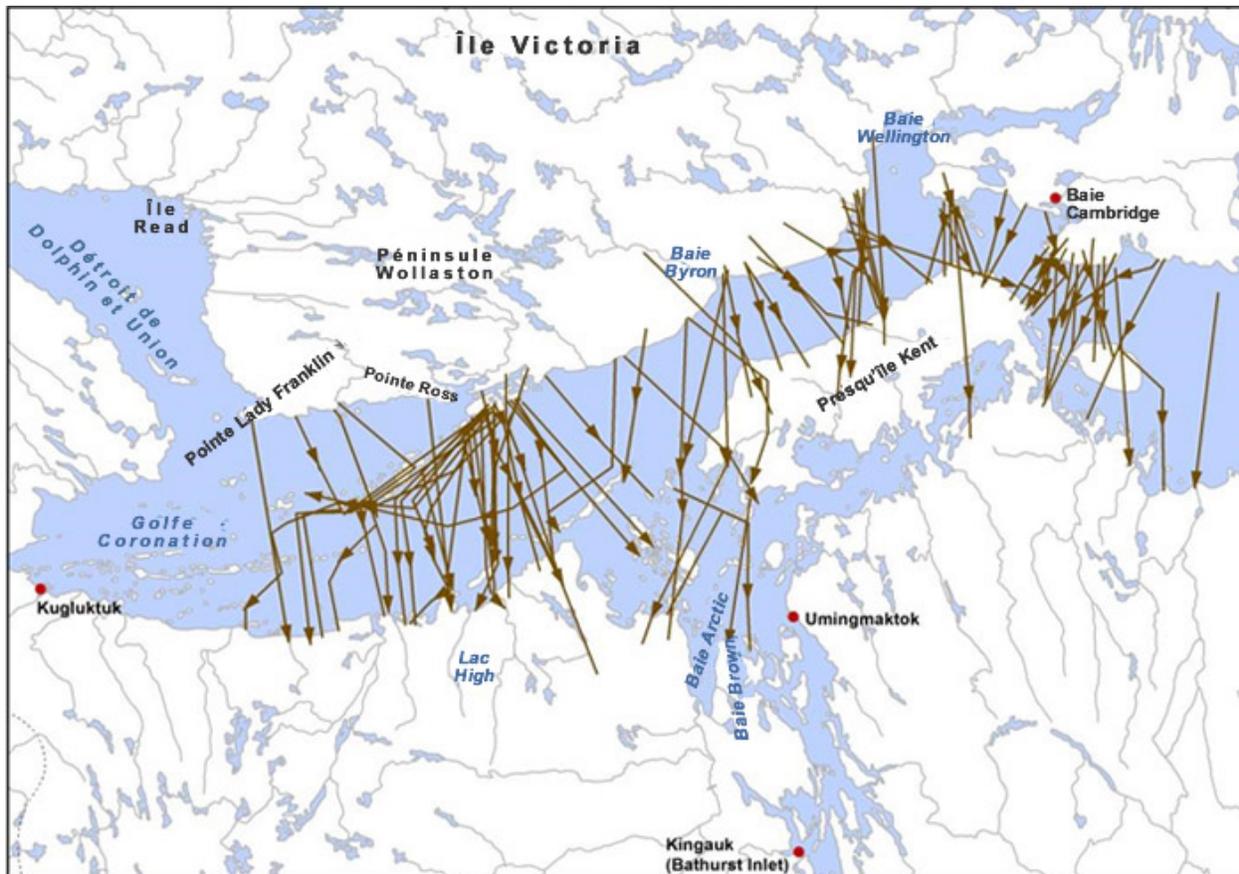
858 Migration automnale

859 En septembre et en octobre, les caribous de Dolphin-et-Union migrent vers la partie sud de
860 l'île Victoria pour traverser la glace de mer jusqu'à leur aire d'hivernage sur le continent
861 (Figure 6). Pendant qu'ils attendent la prise de la glace de mer, ils se regroupent dans des
862 aires de rassemblement pour se nourrir et se reposer avant d'entreprendre leur migration.
863 On croit que le caribou de Dolphin-et-Union profite de cette période de rassemblement
864 pour se nourrir intensément avant sa migration automnale (Gunn *et al.*, 1997).

865 En règle générale, le caribou de Dolphin-et-Union traverse la glace de mer pour gagner le
866 continent entre la fin d'octobre et le début de décembre, et la majorité des individus
867 effectueront la traversée durant un court laps de temps. On les voit traverser le cap
868 Colborne et la presqu'île Kent en quelques jours (Nishi et Gunn, 2004). Poole *et al.* (2010)
869 ont observé des caribous prendre quatre jours ($\pm 0,53$ d) pour traverser de l'île Victoria
870 jusqu'au continent, tandis qu'un autre observateur a vu cette traversée s'effectuer en un
871 jour (L. Leclerc, comm. pers.). Poole *et al.* (2010) ont également constaté que la distance
872 moyenne des traversées sur la glace de mer en direction sud chez des biches munies d'un
873 collier émetteur était de 48,1 km ($\pm 7,8$ km).

874

875



876

877

878

Figure 6. Migration automnale du caribou de Dolphin-et-Union entre l'île Victoria et le continent (figure établie d'après Poole *et al.*, 2010, par B. Fournier, GNTNO-MERN, 2016).

879

Hiver

880

881

882

883

884

885

886

887

888

889

890

891

892

Dans le passé, l'île Victoria servait d'aire d'hivernage au caribou de Dolphin-et-Union lorsque les effectifs étaient faibles et que la traversée sur la glace de mer avait cessé temporairement (voir la section 4.4). Depuis que la migration a repris, la population hiverne sur le continent, où les sources d'alimentation sont habituellement riches en hiver (Thorpe *et al.*, 2001). La couverture de neige influe sur le choix de l'habitat; celui-ci est déterminé par les coûts énergétiques de l'effort consacré à creuser dans la neige pour accéder à la nourriture de même qu'à se déplacer dans les parcelles d'habitat et d'une parcelle à une autre. Le caribou évite normalement les zones où le manteau neigeux est épais ou givré puisqu'il y est plus difficile d'avoir accès à des sources de nourriture (Thorpe *et al.*, 2001). Par conséquent, une caractéristique déterminante de l'habitat est un terrain et une végétation qui procurent des choix au caribou lorsqu'il doit adapter son alimentation en fonction de l'évolution de la couverture de neige (Larter et Nagy, 2001; Species at Risk Committee, 2013).

893 **4.4 Population et répartition**

894 Les observations sur la population et la répartition du caribou de Dolphin-et-Union issues
 895 des connaissances traditionnelles et formulées par les collectivités, ainsi que les
 896 observations scientifiques fournies jusqu'en 1990, sont décrites au Tableau 2. Comme le
 897 montre le Tableau 2, il existe peu de données scientifiques concernant le caribou de
 898 Dolphin-et-Union, la majorité de l'information provenant des connaissances traditionnelles
 899 et des collectivités.

900 Tableau 2. Résumé des observations sur la population et la répartition du caribou de
 901 Dolphin-et-Union tirées des connaissances traditionnelles, des collectivités et des
 902 connaissances scientifiques jusqu'en 1990.

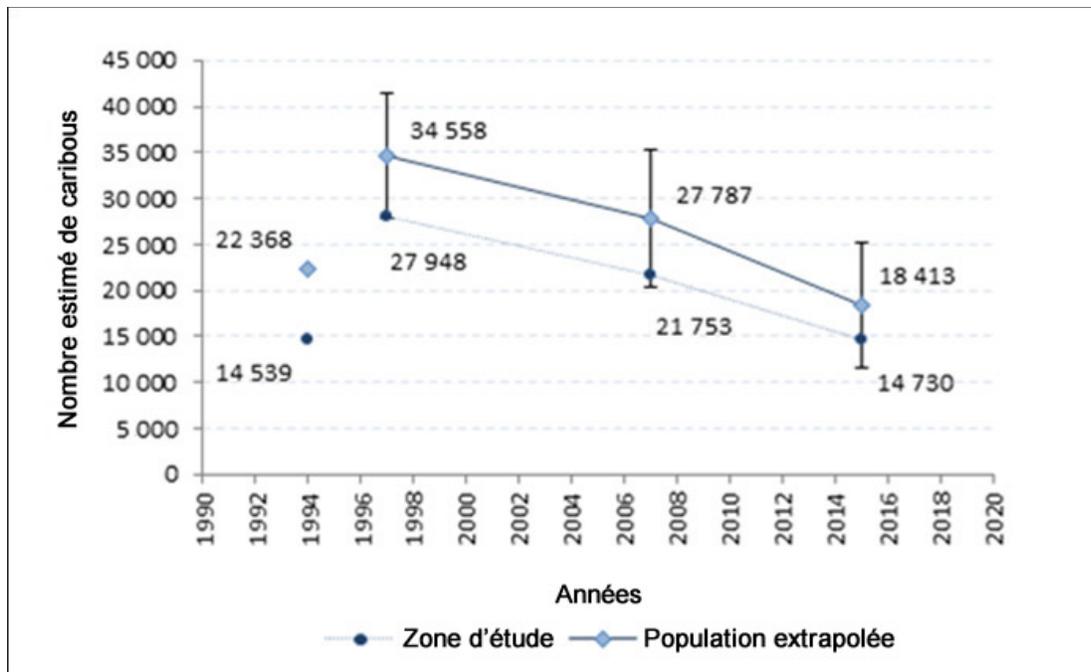
Chronologie	Population	Répartition
Début du 20 ^e siècle	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de données scientifiques sur la population - Information tirée de registres d'explorateurs, d'archives de postes de traite et des observations de géologues lors d'expéditions d'exploration (Manning, 1960) - Population jugée abondante (100 000) et faible proportion de la population qui reste à l'île Victoria toute l'année tandis que les autres individus migrent vers le continent (Manning, 1960) 	<ul style="list-style-type: none"> - Population reconnue pour sa migration saisonnière par le détroit de Dolphin et Union (First Joint Meeting, 2015) - Les humains récoltent le caribou le long de ce détroit depuis des siècles (Manning, 1960; Savelle et Dyke, 2002; Brink, 2005) - Le caribou cesse de traverser la glace de mer pour se rendre au continent et passe l'hiver dans l'île Victoria dans les années 1920 (Gunn, 2008) - Le caribou n'est pas observé près de l'île Read et la baie Byron dans les années 1950 (First Joint Meeting, 2015)
Première moitié du 20 ^e siècle	<ul style="list-style-type: none"> - Déclin de la population (Gunn, 1990) - Le caribou cesse de migrer entre le continent et l'île Victoria (Nishi et Gunn, 2004) - Presque aucun caribou n'est observé dans les années 1900 (Gunn, 1990) - Le caribou disparaît dans les années 1920 (Gunn, 1990) 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans les années 1960, le caribou commence à élargir son aire de répartition jusqu'à Cambridge Bay (First Joint Meeting, 2015). - Les chasseurs de Cambridge Bay parcourent jusqu'à 160 kilomètres vers le nord et l'ouest dans l'île Victoria pour chasser le caribou de Dolphin-et-Union, ou le caribou de Peary dans la partie nord de l'île (First Joint Meeting, 2015; Olohaktomiut HTC, 2016).

Chronologie	Population	Répartition
Des années 1970 au début des années 1980	- Le nombre de caribous observés augmente, surtout dans le sud et le centre de l'île Victoria (Gunn, 1990)	- Des années 1970 jusqu'en 1997, l'aire d'hivernage s'agrandit, s'étendant jusqu'au sud de l'île Victoria (Figure 8)
Années 1990	- La population diminue près d'Ulukhaktok (Ulukhaktok TK Interviews, 2011-2013)	- Migration hivernale par la glace de mer jusqu'au continent dans les années 1980 (Nishi, 2000)
Des années 1960 aux années 1990	- Connaissances locales de Cambridge Bay (Tomaselli <i>et al.</i> , 2016) : hausse de la population près de Cambridge Bay	- On observe des caribous qui passent l'hiver le long de la côte du continent et sur la côte sud de l'île Victoria (au sud de Cambridge Bay) au début des années 1990 (Figure 8)
Des années 1990 à 2005	- Connaissances locales de Cambridge Bay (Tomaselli <i>et al.</i> , 2016) : période précédant le déclin où un nombre élevé de caribous sont observés près de Cambridge Bay	- Début et milieu des années 1990 – Les observations des chasseurs des camps éloignés portent à croire que la migration automnale annuelle est soutenue et répandue (Nishi et Gunn, 2004)
Du milieu de 2005 à aujourd'hui	Connaissances locales de Cambridge Bay (Tomaselli <i>et al.</i> , 2016) : - La population diminue, mais le déclin est plus évident depuis 2010 - On voit 80 % moins de caribous maintenant que dans les années 1990 - Diminution des petits d'un an et des faons - Appauvrissement de l'état corporel - Observations accrues d'anomalies et de maladies chez le caribou	- On observe des caribous qui passent l'hiver sur le continent (Figure 8) - L'aire d'hivernage s'étend plus au sud que dans le passé (sources de connaissances traditionnelles et connaissances des collectivités citées dans Species at Risk Committee, 2013)
De 2011 à aujourd'hui	- Diminution des effectifs près de Cambridge Bay (First Joint Meeting, 2015)	

904 **Population**

905 En juin 1994, un relevé aérien effectué dans les deux tiers occidentaux de l'île Victoria a
906 révélé un total de 14 539 caribous (erreur-type de $\pm 1\ 016$), total qui a ensuite été
907 extrapolé à 22 368 caribous (Dumond et Lee, 2013) (Figure 7). Le recensement aérien
908 réalisé durant le rut d'automne est la meilleure méthode pour dénombrer les caribous de
909 Dolphin-et-Union, et cette méthode a été mise au point et utilisée pour la première fois en
910 1997 par Nishi et Gunn (2004). Ils ont effectué des relevés le long de la côte sud de l'île
911 Victoria au moment du rassemblement des caribous de Dolphin-et-Union qui attendaient
912 l'englacement, et ont estimé la population à 27 948 caribous (erreur-type de
913 $\pm 3\ 367$). En 2007, Dumond a estimé la population à 21 753 caribous (erreur-type de
914 $\pm 2\ 343$) dans la zone d'étude située dans la partie sud de l'île Victoria. Il a par la suite
915 extrapolé son estimation et porté le total à 27 787 caribous (IC⁵ de $\pm 7\ 537$) pour tenir
916 compte des caribous se trouvant à l'extérieur de la zone d'étude (Dumond, 2013; Dumond
917 et Lee, 2013). Il a procédé à cette extrapolation à partir des données transmises par les
918 caribous munis d'un collier émetteur qui n'avaient pas encore atteint la côte au moment du
919 relevé aérien. La même analyse a été appliquée aux estimations de 1997, ce qui a donné
920 une estimation extrapolée révisée de 34 558 caribous $\pm 6\ 801$ (intervalle de confiance)
921 (Dumond et Lee, 2013). Du point de vue statistique, le déclin n'est pas significatif ($z = 1,21$,
922 $p = 0,23$), mais si l'on tient compte d'autres facteurs également, on pense que la population
923 de caribous de Dolphin-et-Union est en baisse (Species at Risk Committee, 2013). Il est
924 difficile d'établir une tendance démographique à partir de deux estimations. À la lumière
925 des relevés de 1997 et de 2007, la conclusion à tirer est que la population est restée, au
926 mieux, stable au cours de la décennie, quoiqu'en l'absence de suivi, il soit impossible de
927 déterminer comment l'effectif a varié d'une année à l'autre.

⁵ Intervalle de confiance : « Un intervalle de confiance accompagne une estimation issue d'un relevé pour représenter la variation associée à la méthode. Autrement dit, si le relevé était effectué à maintes reprises dans les mêmes conditions, les estimations se situeraient dans la plage de valeurs de l'intervalle de confiance. Ainsi, dans le cas d'un intervalle de confiance à 95 %, un relevé réalisé à maintes reprises donnerait des estimations se situant dans cette plage 95 % du temps. » [TRADUCTION] (Advisory Committee for Cooperation on Wildlife Management, 2016, p. 8)



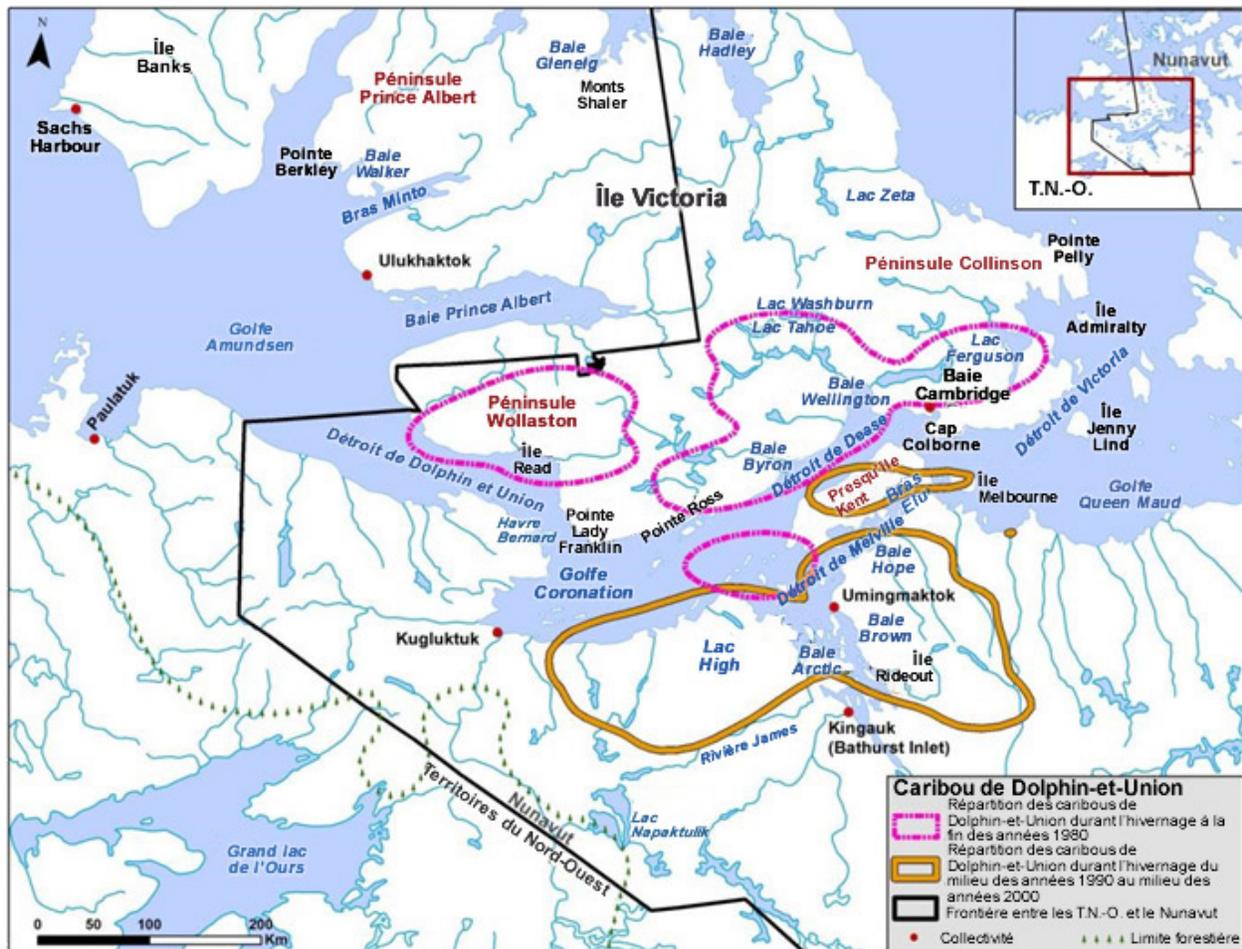
928
929 Figure 7. Estimations de la population de 1994 à 2015.

930 Dans le cadre d'un relevé aérien réalisé à l'automne 2015, la population extrapolée de
 931 caribous de Dolphin-et-Union a été estimée à 18 413 individus \pm 6 795 (intervalle de
 932 confiance à 95 % : 11 664-25 182) au moyen de l'information transmise par les caribous
 933 munis d'un collier émetteur actuellement (Leclerc *et al.*, 2016, en préparation). Cette
 934 estimation révèle des signes de déclin par rapport aux estimations du relevé de 2007
 935 (z-test, $z = -2,19$, $p = 0,036$). Il y a eu un déclin global de 33,8 %, ou 5 % par an, depuis 1997.
 936 Il faudra davantage de recherche et de suivi de cette population pour mieux comprendre le
 937 taux de déclin. Cette information se compare à l'Inuit Qaujimajatuqangit et aux
 938 connaissances locales recueillis dans une étude réalisée de l'été à l'hiver 2014 dans la
 939 collectivité d'Ikaluktutiak (Cambridge Bay) située dans l'île Victoria, dans la région de
 940 Kitikmeot, au Nunavut. À la fin de 2014, les résidents de la collectivité ont déclaré avoir
 941 observé 80 % (IIQ⁶ : 75-90 %) moins de caribous de Dolphin-et-Union dans la région
 942 d'Ikaluktutiak comparativement au nombre qu'ils avaient l'habitude de voir dans les
 943 années 1990 (Tomaselli *et al.*, 2016). D'après l'Inuit Qaujimajatuqangit et les connaissances
 944 locales, le déclin a débuté vers 2005, en même temps que le déclin du bœuf musqué
 945 enregistré dans le même secteur. En outre, depuis le début du déclin, les participants ont
 946 observé une diminution au sein de la classe d'âge du stade juvénile (jeunes d'un an et
 947 faons), qui est passée de 35 % (IIQ : 30-35) avant le déclin à 20 % (IIQ : 15-30) durant le
 948 déclin; une diminution générale de l'état corporel; enfin, une hausse générale du nombre
 949 d'animaux ayant des anomalies (morbidité), soit de 7,5 % (IIQ : 5-45) avant le déclin à 30 %

⁶ L'IIQ, ou intervalle interquartile, est une mesure utilisée en statistique descriptive pour représenter la variabilité ou l'étendue des observations. Plus précisément, il représente l'étendue du 50 % des observations qui se trouvent autour de la valeur médiane (Upton et Cook, 1996).

950 (IIQ : 10-47) durant le déclin (Tomaselli *et al.*, 2016). Ainsi, il sera important de suivre la
951 harde de caribous de Dolphin-et-Union de près au cours des prochaines années pour
952 obtenir des caractéristiques démographiques et pour évaluer d'autres signes de déclin
953 dans la productivité et la santé de la population. Le gouvernement du Nunavut prévoit
954 effectuer plus de recherche et de suivi.

955

956 **Répartition**

957

958 Figure 8. Répartition approximative des caribous de Dolphin-et-Union durant l'hivernage à
 959 la fin des années 1980 (ligne rose) et du milieu des années 1990 jusqu'au milieu des
 960 années 2000 (ligne or), établie à partir de caribous munis d'un collier émetteur. Données
 961 de Poole *et al.* (2010); figure reproduite de Species at Risk Committee (2013) par
 962 B. Fournier, GNTNO-MERN, 2016.

963 Par rapport à sa superficie restreinte de la première moitié du 20^e siècle, l'aire de
 964 répartition du caribou de Dolphin-et-Union s'est étendue vers l'est et vers le sud (First Joint
 965 Meeting, 2015) (voir les figures 4 et 8). Si la majorité de la population traversait le
 966 détroit de Dolphin au début du siècle, le caribou est maintenant plus susceptible d'effectuer
 967 la traversée plus près du détroit de Dease et de la partie ouest du golfe Queen Maud
 968 (Poole *et al.*, 2010). En outre, certains peuples autochtones précisent qu'au cours de la
 969 dernière décennie, ils ont observé le caribou de Dolphin-et-Union à l'extérieur de son aire
 970 d'hivernage régulière, aussi loin au sud que la limite forestière et au nord, que le Grand lac
 971 de l'Ours (Philip Kadlun de Kugluktuk, cité dans Golder Associates Ltd., 2003). Depuis
 972 trois ou quatre ans près de Cambridge Bay, les aînés estiment que le caribou emprunte un

973 parcours de migration différent (First Joint Meeting, 2015). Bien qu'ils soient de nature
974 spéculative, ces changements pourraient être liés aux changements climatiques étant
975 donné que le caribou doit trouver un endroit sécuritaire où traverser le détroit sur la glace.
976 Il pourrait aussi devoir étendre son aire d'hivernage plus au sud pour trouver des sources
977 d'alimentation.

978 **5. MENACES ET FACTEURS LIMITATIFS**

979 **5.1 Évaluation des menaces**

980 Le processus de détermination des menaces pesant sur le caribou de Dolphin-et-Union a
981 été lancé lors d'une réunion conjointe réunissant des partenaires de cogestion à Kugluktuk
982 en mars 2015 (First Joint Meeting, 2015). Y étaient présents des représentants des
983 collectivités locales, d'organisations et d'organismes gouvernementaux. Une deuxième
984 réunion conjointe a suivi en janvier 2016 à Cambridge Bay (Second Joint Meeting, 2016).
985 Les menaces relevées au cours de ces réunions sont consignées et expliquées dans la
986 présente section.

987 L'évaluation des menaces pesant sur le caribou de Dolphin-et-Union se fonde sur le
988 système unifié de classification des menaces de l'Union internationale pour la conservation
989 de la nature et du Partenariat pour les mesures de conservation (International Union for
990 Conservation of Nature and Conservation Measures Partnership [IUCN and CMP], 2006).
991 Les menaces sont définies comme étant les activités ou les processus immédiats qui ont
992 entraîné, entraînent ou pourraient entraîner la destruction, la dégradation ou la
993 détérioration de l'entité évaluée (population, espèce, communauté ou écosystème) dans la
994 zone d'intérêt (mondiale, nationale ou infranationale). Ce processus d'évaluation ne tient
995 pas compte des facteurs limitatifs. Les menaces historiques, les effets indirects ou
996 cumulatifs des menaces ou toute autre information pertinente pour comprendre la nature
997 des menaces sont présentés à la section 5.2. Le tableau d'évaluation du calculateur des
998 menaces pour le caribou de Dolphin-et-Union (Tableau 3; ANNEXE A) a été rempli par un
999 groupe d'experts de l'Inuit Qaujimajatuqangit, des connaissances traditionnelles et des
1000 connaissances scientifiques sur le caribou de Dolphin-et-Union en décembre 2014 et a été
1001 mis à jour en février 2016.

Tableau 3. Évaluation du calculateur des menaces.

N° de la menace	Menace	Impact ^a	Portée ^b	Gravité ^c	Immédiateté ^d	Description
1	Développement résidentiel et commercial	Négligeable	Négligeable	Extrême	Élevée	
1.1	Zones résidentielles et urbaines	Négligeable	Négligeable	Extrême	Élevée	
3	Production d'énergie et exploitation minière	Faible	Restreinte	Légère		
3.1	Forage pétrolier et gazier	Non calculé			Non significative/ négligeable	
3.2	Exploitation de mines et de carrières	Faible	Restreinte	Légère	Élevée	• Activités d'exploitation minière (ne comprend pas les routes, les vols d'aéronefs, le transport par eau)
4	Corridors de transport et de service	Élevé	Généralisée – grande	Élevée	Modérée	
4.1	Routes et voies ferrées	Faible	Restreinte	Légère	Modérée	• Routes
4.2	Lignes de services publics	Négligeable	Négligeable	Négligeable	Inconnue	
4.3	Voies de transport par eau	Élevé	Généralisée – grande	Élevée	Élevée	• Circulation maritime/déglaçage
4.4	Corridors aériens	Faible	Restreinte	Légère	Élevée	• Vols d'aéronefs réguliers
5	Utilisation des ressources biologiques	Moyen – faible	Généralisée	Modérée – légère	Élevée	
5.1	Chasse et capture d'animaux terrestres	Moyen – faible	Généralisée	Modérée – légère	Élevée	• Récolte
6	Intrusions et perturbations humaines	Négligeable	Restreinte	Négligeable	Élevée	
6.1	Activités récréatives	Négligeable	Négligeable	Négligeable	Élevée	
6.2	Guerre, troubles civils et exercices militaires	Non calculé			Non significative/ négligeable	
6.3	Travail et autres activités	Négligeable	Restreinte	Négligeable	Élevée	• Vols d'aéronefs non réguliers
8	Espèces et gènes envahissants ou autrement problématiques	Élevé – faible	Généralisée	Élevée – légère	Élevée	
8.1	Espèces exotiques (non indigènes) envahissantes	Moyen – faible	Grande – restreinte	Modérée	Élevée	• Parasites et maladies (indigènes et non indigènes)
8.2	Espèces indigènes problématiques	Élevé – faible	Généralisée	Élevée – légère	Élevée	• Prédation (p. ex., loups, grizzlis) • Compétition (p. ex., bœufs musqués) • Harcèlement par les insectes
8.3	Matériel génétique introduit	Inconnu	Grande – petite	Inconnue	Élevée	• Croisement

9	Pollution	Non calculé				
9.4	Déchets solides et ordures	Non calculé				
11	Changements climatiques et phénomènes météorologiques violents	Moyen – faible	Généralisée	Modérée – légère	Élevée	
11.1	Déplacement et altération de l'habitat	Moyen – faible	Généralisée	Modérée – légère	Élevée	<ul style="list-style-type: none"> • Perte de glace de mer • Modifications de la végétation
11.4	Tempêtes et inondations	Moyen – faible	Grande	Modérée – légère	Modérée	<ul style="list-style-type: none"> • Épisodes de glace au sol (verglas, etc.)
Impact global des menaces : De très élevé à élevé						

003

^a Impact – Fondé sur la portée et la gravité (très élevé, élevé, moyen, faible, inconnu, négligeable)

004

^b Portée – Proportion de l'espèce qui, selon toute vraisemblance, devrait être touchée par la menace d'ici 10 ans (généralisée = 71-100 %; grande = 31-70 %; restreinte = 11-30 %; petite = 1-10 %; négligeable = < 1 %; inconnue). Les catégories peuvent aussi être combinées (p. ex. de grande à restreinte = 11-70 %).

005

006

^c Gravité – Au sein de la portée, niveau de dommage (évalué en % de déclin attendu au cours des 3 prochaines générations [7 ans = 1 génération pour le caribou de Dolphin-et-Union]) que causera la menace sur l'espèce d'ici une période de 10 ans (extrême = 71-100 %; élevée = 31-70 %; modérée = 11-30 %; légère = 1-10 %; négligeable < 1 %; inconnue). Les catégories peuvent aussi être combinées (p. ex. de modérée à légère = 1-30 %).

007

008

009

^d Immédiateté – Concerne la présence de la menace dans le temps (élevée [menace toujours présente]; modérée [peut-être à court terme : < 10 ans ou 3 générations]; faible [peut-être à long terme : > 10 ans ou 3 générations]; négligeable [passée ou sans effet direct]; inconnue).

010

011

012

013

014

015

016

017

018

019

1020 **5.2 Description des menaces**

1021 Les menaces désignent les activités ou les processus immédiats qui touchent directement
1022 et négativement la population de caribous de Dolphin-et-Union. Diverses menaces pèsent
1023 sur le caribou de Dolphin-et-Union et sur son habitat à l'échelle de son aire de répartition
1024 dans l'île Victoria et sur le continent. Les menaces présentées ici concernent à la fois les
1025 Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

1026
1027 L'impact global des menaces calculé pour cette population est de très élevé à élevé
1028 (tableau 3). Les menaces les plus importantes pesant sur le caribou de Dolphin-et-Union
1029 sont le transport par eau et la prédation. Au nombre des autres menaces importantes
1030 figurent la modification de l'habitat attribuable aux changements climatiques (en
1031 particulier la perte de glace de mer), les épisodes de glace au sol, la récolte, les parasites, les
1032 maladies et le harcèlement par les insectes. L'exploitation minière, les routes et les vols
1033 d'aéronefs posent aussi des menaces à cette population de caribous. Chacune des menaces
1034 examinées par le groupe d'experts est décrite ci-après selon son impact (d'élevé à faible), et
1035 chaque catégorie de menaces est assortie d'un numéro standard qui renvoie au système de
1036 classification de l'UICN.

1037 **5.2.1. Changements de la glace de mer ayant une influence sur la migration**

1038 Les menaces qui entraînent des changements dans la glace de mer ayant des effets sur la
1039 migration du caribou (voies de transport par eau [UICN 4.3] et la perte de glace de mer en
1040 raison des changements climatiques [UICN 11.1]) sont traitées de façon successive en
1041 raison de leur impact semblable, résultant toutefois de causes différentes.

1042 *Menace de l'UICN n° 4.3 – Voies de transport par eau (impact élevé)*

1043 La hausse du transport maritime lors de la formation de la glace de mer ou durant la saison
1044 des glaces constitue une grave menace pour le caribou de Dolphin-et-Union. Cette menace
1045 est exacerbée par le prolongement de la saison de navigation (attribuable à la saison des
1046 glaces plus courte) qui permet l'intensification du trafic maritime dans les détroits. Pris
1047 ensemble, ces deux facteurs interfèrent avec la formation de la glace de mer et accroissent
1048 le risque de noyade chez le caribou.

1049
1050 L'augmentation du transport par eau, y compris du déglacage, se fait déjà sentir dans les
1051 détroits situés entre l'île Victoria et le continent, soit le principal parcours de migration du
1052 caribou de Dolphin-et-Union (Poole *et al.*, 2010; Dumond *et al.*, 2013; Environment and
1053 Natural Resources, 2015b; First Joint Meeting, 2015; Ekaluktutiak HTO, 2016; Second Joint
1054 Meeting, 2016). Des observations semblables ont été faites pour le caribou de Peary
1055 (Miller *et al.*, 2005), qui peuvent être liées au caribou de Dolphin-et-Union. Le nombre de
1056 traversées par le passage du Nord-Ouest a augmenté de quatre par année, dans les
1057 années 1980, à 20 ou 30 par année, durant la période allant de 2009 à 2013 (Environment
1058 and Natural Resources, 2015b). Il s'agit surtout de brise-glace affectés à des fonctions de
1059 garde côtière et de recherche, de petites embarcations, d'aventuriers, de paquebots de
1060 croisière et de navires de remorquage et de ravitaillement. Une grande part de la hausse
1061 des passages enregistrée à la fin des années 1980 s'explique par l'accroissement du nombre

1062 de navires de remorquage et ravitaillement de l'industrie pétrolière et gazière, dont la
1063 moitié peut briser la glace (Environment and Natural Resources, 2015b). La majorité des
1064 navires passent par le golfe Amundsen, le détroit de Dolphin et Union et le détroit de Dease,
1065 près de la partie continentale de l'Arctique. Seulement 8 % des embarcations se rendent à
1066 la mer de Beaufort par les voies nordiques près de l'île Banks (Environment and Natural
1067 Resources, 2015b). Globalement, l'utilisation à des fins commerciales du passage du
1068 Nord-Ouest par des navires dotés d'une capacité de déglacement ou accompagnés d'un
1069 brise-glace augmente rapidement.

1070
1071 Les collectivités autochtones ont constaté cette hausse du trafic maritime et se préoccupent
1072 de ses répercussions sur la formation de la glace de mer. Elles ont déjà remarqué une
1073 hausse du nombre de caribous noyés ces dernières années, parfois des centaines (Thorpe
1074 *et al.*, 2001; Miller *et al.*, 2005; First Joint Meeting, 2015; Second Joint Meeting, 2016). Un
1075 individu qui effectue la récolte a déclaré avoir vu un navire passer dans 30 cm de glace la
1076 troisième semaine d'octobre, lors de la migration automnale (Ekaluktutiak HTO, 2016). Un
1077 autre membre de la collectivité a expliqué que si le trafic maritime continue de croître, la
1078 glace n'aura pas le temps de se reconstituer suffisamment, étant donné qu'il faut 7,5 cm de
1079 glace pour que le caribou puisse effectuer la traversée (First Joint Meeting, 2015). Les
1080 préoccupations de la collectivité visent aussi la sécurité des individus effectuant la récolte
1081 et d'autres gens qui vont sur la glace de même que d'autres espèces, comme le bœuf
1082 musqué (Ekaluktutiak HTO, 2016).

1083
1084 Les chercheurs ont constaté une hausse du trafic maritime, des changements dans le
1085 moment où se forme la glace de mer et les tendances d'englacement, ainsi que leur impact
1086 sur la migration du caribou. Dumond *et al.* (2013) ont consigné un retard dans les
1087 déplacements migratoires attribuable au maintien temporaire d'un chenal de navigation en
1088 eaux libres à Cambridge Bay en 2007. Si le trafic maritime se poursuivait toute l'année, cela
1089 pourrait entraîner d'autres conséquences pour le caribou de Dolphin-et-Union. Certains
1090 chercheurs font observer que la circulation maritime et le déglacement tout au long de l'année
1091 pourraient en fin de compte empêcher le caribou de Dolphin-et-Union d'effectuer sa
1092 migration à l'automne et au printemps et fragmenter son aire de répartition (Miller *et al.*,
1093 2005).

1094
1095 D'un point de vue économique, il y a un fort incitatif à permettre la hausse de la circulation
1096 maritime et des activités de déglacement dans l'Arctique canadien, en particulier dans le
1097 passage du Nord-Ouest. À l'échelle nationale, cette hausse se traduirait par des occasions
1098 d'exploration et d'extraction des ressources naturelles. Elle permettrait aussi d'améliorer
1099 l'accès au tourisme, en particulier pour les paquebots de croisière qui empruntent les
1100 chenaux libres de glace. À l'échelle internationale, l'attrait du passage du Nord-Ouest tient
1101 aux 11 000 km qui seraient retranchés de la route Europe-Asie qui passe par le canal de
1102 Panama et aux 19 000 km qui seraient retranchés de l'itinéraire qu'empruntent les
1103 superpétroliers par le cap Horn qui sont trop gros pour passer par le canal de Panama
1104 (Kerr, cité dans Miller *et al.*, 2005). De fait, il a déjà été proposé de permettre la circulation
1105 maritime à longueur d'année ou de créer des voies de navigation dans les eaux arctiques

1106 dans le cadre de certains projets d'extraction de ressources (Miller *et al.*, 2005;
1107 Dumond *et al.*, 2013), et la Garde côtière canadienne a été chargée d'aménager des couloirs
1108 de transport maritime dans le Nord (Canadian Coast Guard, 2014).

1109 Menace de l'UICN n° 11.1 – Déplacement et altération de l'habitat* (impact moyen à faible)

1110 *Remarque – L'évaluation de cette menace a pris en compte les modifications de la
1111 végétation, traitées plus bas à la section 5.2.5.

1112
1113 Au nombre des nombreux effets des changements climatiques dans l'Arctique (voir les
1114 autres aspects de la menace de l'UICN n° 11.1, Déplacement et altération de l'habitat, traités
1115 plus bas), le plus grave est, pour le caribou de Dolphin-et-Union, le changement subi par la
1116 glace de mer le long du parcours migratoire de la population. Comme il est souligné dans la
1117 section précédente (voies de transport par eau), la glace ne peut soutenir le poids du
1118 caribou durant sa migration si elle est mince ou instable.

1119
1120 En raison du réchauffement observé dans l'Arctique, l'englacement se produit plus tard au
1121 cours de l'automne et le dégel, plus tôt au cours du printemps (Miller *et al.*, 2005; Gunn,
1122 2008; Poole *et al.*, 2010; First Joint Meeting, 2015; Kugluktuk HTO, 2016; Second Joint
1123 Meeting, 2016). Sur la côte sud de l'île Victoria, des températures plus douces ont été
1124 enregistrées à l'automne au cours des 60 dernières années, ce qui a retardé la formation de
1125 la glace de mer. En 2008, la nouvelle glace (nouvellement formée, moins de 10 cm
1126 d'épaisseur) s'est formée dix jours plus tard qu'en 1982 et la glace grise (10-15 cm
1127 d'épaisseur), huit jours plus tard pour la même période (Poole *et al.*, 2010). La hausse des
1128 températures diminue les chances que la glace de mer soit d'épaisseur uniforme, et les
1129 Inuits ont signalé un taux de mortalité élevé chez le caribou de Dolphin-et-Union parce qu'il
1130 effectue sa migration sur une glace de mer mince, instable et nouvellement formée (First
1131 Joint Meeting, 2015; Second Joint Meeting, 2016). Le caribou sait nager, mais il ne franchira
1132 pas plus de quelques kilomètres à la nage (Dumond *et al.*, 2013) et parfois, il est incapable
1133 de s'extirper de l'eau (Species at Risk Committee, 2013).

1134
1135 Les changements climatiques constituent, aux yeux de certains Inuits, la menace la plus
1136 grave qui pèse sur le caribou de Dolphin-et-Union (First Joint Meeting, 2015; Kugluktuk
1137 HTO, 2016). En raison du changement dans la formation de la glace de mer, certains
1138 caribous de Dolphin-et-Union pourraient ne pas terminer leur migration vers le continent;
1139 ils restent coincés sur la glace et partent à la dérive. Ils finissent par mourir de faim ou de
1140 fatigue tandis qu'ils essaient de retourner à la terre ferme à la nage (Kugluktuk HTO, 2016).
1141 Des chasseurs ont vu jusqu'à 150 caribous flotter sur un morceau de glace dans le golfe
1142 Coronation et en ont parfois même trouvés qui étaient gelés dans la glace de mer, la tête
1143 sortie de la glace (First Joint Meeting, 2015). On sait que d'autres caribous ont nagé jusqu'à
1144 la terre ferme, mais ont péri peu de temps après avoir émergé de l'eau (Allen Niptanatiak et
1145 Dustin Fredlund, cités dans Dumond *et al.*, 2013). Parmi les caribous qui survivent et
1146 parviennent au continent, ces dernières années, les chasseurs ont observé qu'un nombre
1147 croissant d'entre eux avaient la fourrure recouverte d'une épaisse couche de glace, ce qui
1148 révèle qu'ils sont tombés dans la glace, mais ont pu gagner la rive du continent, à proximité

1149 (Poole *et al.*, 2010; Dumond *et al.*, 2013; Kugluktuk HTO, 2016;). L'accumulation de glace
1150 sur la fourrure du caribou est un problème pour l'animal et ajoute à son stress
1151 (Kugluktuk HTO, 2016).

1152
1153 Comme l'englacement est retardé, le caribou gaspille parfois de l'énergie à modifier ses
1154 profils de déplacement dans l'axe est-ouest, à la recherche de la glace qui lui permettra
1155 d'entreprendre sa migration. Un membre d'une collectivité a fait remarquer que le caribou
1156 de Dolphin-et-Union était toujours en migration au-delà de Cambridge Bay en janvier 2016,
1157 ce qui est surprenant étant donné que la migration est habituellement terminée en janvier
1158 (Second Joint Meeting, 2016). D'autres individus effectuant la récolte ont observé que
1159 certains caribous ont tenté de traverser la glace de mer plus tôt que par le passé, ce qui
1160 devient de plus en plus dangereux (Kugluktuk HTO, 2016).

1161
1162 Le retard de l'englacement et le climat plus doux à l'automne pourraient aussi entraîner le
1163 prolongement de la période de rassemblement sur la côte ouest de l'île Victoria. Ce retard
1164 contraint le caribou de Dolphin-et-Union à puiser dans les réserves de graisse qu'il avait
1165 emmagasinées au cours de l'été et peut aussi accroître la pression de broutage sur des
1166 parties de son aire de répartition (Poole *et al.*, 2010). Une période de rassemblement
1167 prolongée, en particulier sur la côte sud de l'île Victoria, accroît aussi la vulnérabilité de
1168 l'animal à la prédation et à la récolte (Poole *et al.*, 2010).

1169
1170 *Effets cumulatifs des changements dans la glace de mer*

1171 En raison des profils de migration du caribou de Dolphin-et-Union, la connectivité
1172 saisonnière de la glace de mer entre l'île Victoria et le continent est essentielle à cette
1173 population. Pris ensemble, le trafic maritime (calculé comme une menace à impact élevé) et
1174 les changements climatiques (calculé comme une menace à impact moyen à faible) peuvent
1175 avoir une incidence sur la formation de glace au point où la population pourrait être
1176 contrainte de mettre fin à ses migrations. On peut se demander si l'île Victoria pourrait
1177 soutenir une population autosuffisante si celle-ci n'était plus en mesure de traverser sur la
1178 glace (Miller *et al.*, 2005; Dumond *et al.*, 2013). À une certaine époque, la migration par la
1179 glace de mer avait cessé et le caribou était demeuré dans l'île Victoria toute l'année, mais
1180 les effectifs étaient alors extrêmement bas, peut-être en raison d'épisodes de glace au sol et
1181 de l'arrivée des armes à feu (Manning, 1960; Gunn, 1990). Plus tard au cours du 20^e siècle,
1182 lorsque la population a augmenté, la migration a repris. On croit que la connectivité de la
1183 glace de mer pourrait avoir joué un rôle fondamental dans le rétablissement du caribou de
1184 Dolphin-et-Union (voir la section 4.4).

1185

1186 **5.2.2 Prédation et compétition**

1187 *Menace de l'UICN n° 8.2 – Espèces indigènes problématiques (impact élevé à faible)*

1188 Plusieurs espèces peuvent avoir des effets négatifs sur le caribou de Dolphin-et-Union par
1189 la prédation ou la compétition, mais l'impact qu'elles ont à l'échelle de la population reste
1190 incertain.

1191

1192 Loup arctique (*Canis lupus arctos*)

1193 Les loups sont les principaux prédateurs du caribou de Dolphin-et-Union et la pression
1194 qu'ils exercent sur la taille de la population est difficile à mesurer. Des membres des
1195 collectivités ont remarqué une hausse du nombre de loups depuis 10 ou 20 ans. Dans des
1196 entretiens effectués dans les années 1990, ils ont déclaré que cette hausse ne semblait pas
1197 avoir d'effet négatif sur le caribou (Adjun, 1990); tout récemment cependant, les Inuits et
1198 les Inuvialuits se sont dits gravement préoccupés par une telle hausse et ses effets
1199 possibles (Ulukhaktok TK interviews, 2011-2013; First Joint Meeting, 2015; Ekaluktutiak
1200 HTO, 2016; Kugluktuk HTO, 2016; Second Joint Meeting, 2016). Un chasseur a signalé avoir
1201 vu sept ou huit caribous abattus par des loups dans un rayon de moins d'un kilomètre et
1202 demi (Second Joint Meeting, 2016). Des Autochtones ont aussi exprimé des préoccupations
1203 face au peu d'attention accordé à la prédation par les loups, si l'on considère qu'ils sont les
1204 principaux prédateurs du caribou de Dolphin-et-Union (Ekaluktutiak HTO, 2016).

1205

1206 Dans les années 1960, les Inuits avaient l'habitude de partir à la recherche des tanières de
1207 loups pour tuer les louveteaux afin de limiter le nombre de loups. De nos jours, cette
1208 pratique est moins courante et les compétences particulières nécessaires à cette fin
1209 disparaissent peu à peu (First Joint Meeting, 2015).

1210

1211 On dispose de peu de données scientifiques concernant l'abondance des loups ou son
1212 impact sur le caribou. On observe plus de loups lors des relevés aériens menés pour le
1213 dénombrement du caribou et du bœuf musqué (Species at Risk Committee, 2013); il faut
1214 souligner toutefois que les observations de prédateurs durant un relevé aérien ne sont pas
1215 révélatrices de la taille de la population d'une espèce. Le nombre de bœufs musqués s'est
1216 accru dans l'île Victoria durant les années 1990 (Gunn et Patterson, 2012) et on a avancé
1217 que la population de bœufs musqués pourrait soutenir un plus grand nombre de loups, ce
1218 qui pourrait mener à une hausse de la prédation du caribou de Dolphin-et-Union (Species
1219 at Risk Committee, 2013). Il n'existe cependant pas de données scientifiques directes
1220 concernant les taux de prédation. Il faut plus de recherche pour en savoir davantage sur les
1221 interactions entre le loup et le caribou de Dolphin-et-Union.

1222

1223 Grizzli (*Ursus arctos*)

1224 Depuis le début des années 2000, on observe un plus grand nombre de grizzlis que par le
1225 passé dans l'île Banks et dans l'île Victoria (Dumond *et al.*, 2007; Slavik, 2011; Species at
1226 Risk Committee, 2013; First Joint Meeting, 2015; Joint Secretariat, 2015; Ekaluktutiak HTO,
1227 2016; Olohaktomiut HTC, 2016). Cette hausse pourrait s'expliquer par la baisse du nombre
1228 d'ours abattus pour leur viande (Dumond *et al.* 2007) ou par l'expansion vers le nord de
1229 leur aire de répartition, attribuable peut-être aux modifications de l'habitat et de la
1230 disponibilité de proies (Species at Risk Committee, 2012a; Species at Risk Committee,
1231 2012b; Species at Risk Committee, 2013; First Joint Meeting, 2015). Les grizzlis
1232 concentrent habituellement leurs efforts de prédation sur les jeunes caribous, en
1233 particulier les nouveau-nés. Cependant, comme les caribous de Dolphin-et-Union se

1234 dispersent pour mettre bas, il se peut que l'impact du grizzli sur cette population soit limité
1235 (Species at Risk Committee, 2013).

1236

1237 **Autres prédateurs**

1238 Les peuples autochtones voient aussi plus de Pygargues à tête blanche. Cela pose d'autres
1239 défis pour le caribou de Dolphin-et-Union, car ces oiseaux, comme les Aigles royaux, se
1240 nourrissent de faons (Kugluktuk HTO, 2016).

1241

1242 **Bœuf musqué (*Ovibos moschatus*) et autres herbivores**

1243 Certains peuples autochtones estiment que les bœufs musqués ont une influence néfaste
1244 sur le caribou de Dolphin-et-Union en raison de la compétition qu'ils se livrent pour les
1245 sources d'alimentation ou de l'évitement (Gunn 2005; Ekaluktutiak HTO, 2016;
1246 Olohaktomiut HTC, 2016). Selon des sources d'Inuit Qaujimajatuqangit et de connaissances
1247 traditionnelles, les bœufs musqués piétinent le sol et déterrent les plantes, ce qui diminue
1248 la quantité d'aliments à la disposition du caribou (Ulukhaktok TK interviews 2011-2013).
1249 Certains détenteurs de connaissances traditionnelles se sont dits préoccupés par la relation
1250 entre le caribou et le bœuf musqué, faisant remarquer que ce dernier a pour effet de
1251 repousser le caribou par son odeur (Ulukhaktok TK interviews 2011-2013). D'autres
1252 détenteurs de connaissances traditionnelles, comme ceux qui habitent près
1253 d'Umingmaktok, déclarent que depuis 25 ans, ils ont observé que le caribou et le bœuf
1254 musqué cohabitent et se nourrissent côte à côte l'hiver (First Joint Meeting, 2015).

1255

1256 Dans la documentation scientifique, les opinions divergent quant à savoir si les bœufs
1257 musqués et les autres herbivores (p. ex. lièvre, lagopède et lemming) se font concurrence
1258 pour la nourriture et l'espace, et quant aux conditions qui déterminent cette concurrence
1259 (Larter *et al.*, 2002; Gunn et Adamczewski, 2003). L'abondance du bœuf musqué s'est
1260 accrue dans l'île Victoria dans les années 1980 et 1990 (Gunn et Paterson, 2012), mais a
1261 décliné en 2013-2014 (L. Leclerc, biologiste régionale, gouvernement du Nunavut,
1262 ministère de l'Environnement, comm. pers., 2016). Schaefer *et al.* (1996) ont constaté qu'il
1263 n'y avait pas de chevauchement entre les habitudes d'utilisation de l'habitat des bœufs
1264 musqués, des lièvres et des lagopèdes qui se nourrissaient dans le sud-est de l'île Victoria
1265 dans les années 1990 et celles du caribou. Toutefois, Hughes (2006) a observé un
1266 chevauchement dans le régime alimentaire et l'utilisation de l'habitat du bœuf musqué et
1267 du caribou dans le sud de l'île Victoria au milieu des années 2000 et a laissé entendre que
1268 ces animaux se livraient une compétition interspécifique. On a aussi avancé que le bœuf
1269 musqué pourrait soutenir (en tant que proie de substitution) la prédation du caribou de
1270 Dolphin-et-Union par le loup, ou pourrait influencer sur la relation entre le caribou et les
1271 parasites (Hughes *et al.*, 2009; Species at Risk Committee, 2013).

1272

1273 **Oies**

1274 Dans la partie est de l'aire d'hivernage du caribou de Dolphin-et-Union, les populations
1275 d'Oies des neiges (*Chen caerulescens*) et d'Oies de Ross (*Chen rossii*) ont augmenté bien
1276 au-delà des objectifs établis; elles sont maintenant désignées espèces surabondantes
1277 (CWS Waterfowl Committee, 2014, 2015). La population d'Oies rieuses (*Anser albifrons*)

1278 s'est aussi accrue considérablement depuis la fin des années 1980 (CWS Waterfowl
1279 Committee, 2015). Dans le golfe Queen Maud, les oies sont devenues si abondantes qu'elles
1280 se sont étendues au-delà de leurs lieux de nidification de choix jusqu'à des lieux marginaux.
1281 Ces populations importantes ont des effets sur la végétation, ce qui a soulevé des
1282 préoccupations selon lesquelles le broutage intensif mettrait en péril les écosystèmes
1283 arctiques (Batt, 1997). Parmi ces effets, il faut mentionner la destruction de la végétation
1284 par l'altération ou l'élimination de communautés végétales, ce qui peut transformer le sol
1285 en boue et en modifier la salinité, la dynamique de l'azote et l'humidité (CWS Waterfowl
1286 Committee, 2014; 2015). Les collectivités estiment que ces changements compromettent
1287 l'alimentation du caribou de Dolphin-et-Union durant l'hiver (First Joint Meeting, 2015;
1288 Second Joint Meeting, 2016). L'Oie des neiges et l'Oie de Ross font l'objet de mesures de
1289 conservation spéciales pour limiter leur abondance, mais les résultats obtenus à ce jour
1290 restent mitigés (CWS Waterfowl Committee, 2014).

1291
1292 Les Inuits et les Inuvialuits ont aussi remarqué une surabondance d'oies depuis dix ans
1293 (First Joint Meeting, 2015). En particulier, ils soulignent la destruction de l'habitat qui en
1294 est résultée dans l'île Victoria. À ce jour, aucune étude scientifique n'a traité des effets de la
1295 destruction de l'habitat sur le caribou en particulier, mais des membres des collectivités
1296 ont exprimé leurs préoccupations à l'égard d'une telle tendance (First Joint Meeting, 2015).
1297

1298 **5.2.3 Récolte**

1299 *Menace de l'UICN n° 5.1 – Chasse et capture d'animaux terrestres (impact moyen à faible)*

1300 Bien que, selon les critères de l'UICN, cette menace ait un impact moyen à faible, on
1301 pourrait avancer que son impact est élevé à faible en raison de l'incertitude associée aux
1302 taux de récolte. Lors de la réunion des spécialistes scientifiques et des détenteurs de
1303 connaissances traditionnelles tenue en décembre 2014, l'impact a été placé dans la
1304 catégorie « élevé à faible ». Sa cote a été changée et l'impact a été désigné « moyen à faible »
1305 en février 2016, car le groupe de spécialistes estimait que cette catégorie représentait
1306 mieux l'impact actuel de la récolte étant donné que la population avait été moins accessible
1307 aux collectivités ces dernières années.
1308

1309 La récolte est importante pour les bénéficiaires des collectivités situées dans l'aire de
1310 répartition de la population de caribous de Dolphin-et-Union. À l'heure actuelle, la
1311 population peut faire l'objet d'une récolte légale par les peuples autochtones et les
1312 chasseurs résidents et non résidents (voir les définitions à la section 3.1) dans l'ensemble
1313 de son aire de répartition, aussi bien au Nunavut que dans les Territoires du Nord-Ouest⁷.
1314 La récolte influe directement sur la population de caribous du fait qu'elle retire des
1315 individus de la harde. La gestion de la récolte est un outil important en présence d'une
1316 population surabondante, mais elle peut voir une incidence négative lorsque la population

⁷ Au moment de la publication du présent document, il ne se faisait pas de récolte par les non-résidents dans les Territoires du Nord-Ouest, car aucune étiquette n'est attribuée pour les chasseurs non résidents.

1317 est en baisse. Les effets de la récolte sur une population dépendent non seulement du
1318 nombre total de caribous qui sont pris, mais aussi du rapport des sexes dans la récolte et de
1319 la tendance de la population (en hausse, en baisse ou stable).

1320
1321 À l'heure actuelle, les niveaux de récolte et le taux global de récolte pour la population de
1322 caribous de Dolphin-et-Union sont inconnus. Il est donc impossible de connaître l'incidence
1323 de la récolte sur la tendance de la population. Des enquêtes sur les récoltes menées
1324 antérieurement donnent une idée des niveaux de récolte enregistrés à ce moment-là (voir
1325 la section 3.2), mais les chasseurs n'étaient pas tenus de signaler leurs prises (et ils ne le
1326 sont toujours pas) s'ils s'adonnaient à la récolte de subsistance. En raison du manque de
1327 données récentes concernant le nombre de prises et de la difficulté que pose l'identification
1328 des caribous récoltés par population, l'estimation des niveaux de récolte comporte une
1329 grande incertitude.

1330

1331 **5.2.4 Parasites, maladies et harcèlement par les insectes**

1332 Menace de l'UICN n° 8.1 – Espèces exotiques (non indigènes)* envahissantes (impact moyen à
1333 faible)

1334 *Remarque – Les maladies et parasites indigènes et non indigènes ont été pris en compte
1335 dans cette catégorie.

1336

1337 Les parasites, les maladies et le harcèlement par les insectes posent un risque modéré au
1338 caribou de Dolphin-et-Union en raison des effets qu'ils ont sur l'état corporel, les taux de
1339 gravidité et la survie. Les températures plus élevées favorisent la transmission de
1340 nouveaux parasites et de nouvelles maladies, et le prolongement de la période de
1341 rassemblement préalable à la migration automnale entraîne une exposition prolongée à ces
1342 parasites ainsi qu'une hausse possible du taux d'infection (Poole *et al.*, 2010, Kutz *et al.*,
1343 2015; Tomaselli *et al.*, 2016). Les collectivités locales ont signalé une hausse du nombre de
1344 caribous malades (Poole *et al.*, 2010; First Joint Meeting, 2015; Tomaselli *et al.*, 2016) et
1345 des Inuits se sont dits préoccupés par les effets possibles sur la santé des humains qui en
1346 consomment la viande (Kugluktuk HTA, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016; Leclerc *et al.*,
1347 2016, en préparation).

1348

1349 Des chercheurs et des membres des collectivités ont soulevé des préoccupations au sujet
1350 de la présence de la brucellose chez le caribou de Dolphin-et-Union et de ses effets
1351 possibles (Ekaluktutiak HTO, 2016; First Joint Meeting, 2015; Kutz *et al.* 2015;
1352 Olohaktomiut HTC, 2016; Second Joint Meeting, 2016). La bactérie du genre *Brucella* (qui
1353 cause la brucellose) est présente chez le caribou des zones septentrionales et est
1354 endémique à de nombreuses populations. Sa présence a été récemment confirmée chez le
1355 caribou de Dolphin-et-Union (Kutz *et al.*, 2015), ce qui n'est pas surprenant étant donné
1356 que l'on sait que les caribous vivant dans la toundra sont infectés périodiquement. La
1357 brucellose, importante cause d'infertilité chez le caribou, pourrait jouer un rôle important
1358 dans les baisses de population (Kutz *et al.*, 2015). Ainsi, la bactérie *Brucella* a été associée

1359 au déclin de la population de caribous de la toundra de l'île Southampton après avoir été
1360 introduite dans cette population (Government of Nunavut, 2013). Cette bactérie entraîne
1361 aussi l'enflure des articulations, ce qui peut rendre le caribou plus vulnérable à la
1362 prédation. Depuis le milieu des années 2000, on observe un nombre accru de caribous
1363 qui ont les articulations enflées ou qui boitent dans la région de Cambridge Bay
1364 (Tomaselli *et al.*, 2016).

1365
1366 Une autre bactérie, l'*Erysipelothrix rhusiopathiae*, semble causer la mort rapide d'individus
1367 au sein de la population de bœufs musqués et a été la cause d'une mortalité étendue chez le
1368 bœuf musqué dans l'ouest de l'Arctique canadien et en Alaska (Kutz *et al.*, 2015). Son
1369 impact sur le caribou est moins clair; cependant, cette bactérie est responsable de cas de
1370 mortalité chez certaines populations de caribous de la toundra et de caribous des bois au
1371 Nunavut, en Alberta et en Colombie-Britannique (Kutz *et al.*, 2015; Schwantje *et al.* 2014).
1372 La sérologie révèle que certains caribous de Dolphin-et-Union ont été exposés à la bactérie;
1373 c'est donc dire que celle-ci circule au sein de cette population de caribous (Kutz *et al.*,
1374 2015). Selon certains, cet agent pathogène pourrait jouer un rôle dans la dynamique à venir
1375 de la population de caribous de Dolphin-et-Union (Kutz *et al.*, 2015).

1376
1377 Un strongle (ver du poumon) et un ver du muscle ont été détectés chez le caribou de
1378 Dolphin-et-Union. Auparavant absent des îles de l'Arctique, le *Varestrongylus*
1379 *eleguneniensis* a été découvert pour la première fois dans l'île Victoria en 2010 et a des
1380 effets tant sur le caribou que sur le bœuf musqué (Kutz *et al.*, 2014). Ses effets sur le
1381 caribou ne sont pas connus, quoique ce parasite ne soit probablement pas une cause
1382 importante de maladie (Kutz *et al.*, 2015). On croit qu'il a été introduit lors des migrations
1383 du caribou de Dolphin-et-Union vers l'île Victoria et que le réchauffement lui a permis de
1384 survivre et de se répandre. Comme les températures sont plus élevées et que la durée du
1385 rassemblement dans l'île est prolongée en raison de l'englacement tardif, le caribou est
1386 maintenant plus susceptible d'être exposé au parasite *Varestongylus*, sans compter le
1387 risque accru de transmission de ce parasite, voire d'autres maladies (Kutz *et al.*, 2014;
1388 Poole *et al.*, 2010; Tomaselli *et al.*, 2016).

1389
1390 La deuxième espèce, récemment détectée chez le caribou de Dolphin-et-Union, est le
1391 *Parelaphostrongylus andersoni* (S. Kutz, comm. pers., 2016). Présent chez le caribou à
1392 l'échelle du continent nord-américain sur la terre ferme, ce parasite vit dans les muscles et
1393 parvient aux poumons par la circulation sanguine. En fortes concentrations, le
1394 *Parelaphostrongylus* peut provoquer une inflammation musculaire et l'amyotrophie de
1395 même que des troubles pulmonaires du fait que les œufs et les larves passent par les
1396 poumons (Kutz *et al.* 2015). Cette récente et première détection de ce parasite chez le
1397 caribou de Dolphin-et-Union pourrait annoncer une possible expansion de son aire de
1398 répartition (S. Kutz, comm. pers., 2016).

1399
1400 Des nématodes sont souvent présents en tant que parasites gastro-intestinaux chez le
1401 caribou et le bœuf musqué, et au moins deux espèces sont communes au bœuf musqué et
1402 au caribou de Dolphin-et-Union (Kutz *et al.*, 2014). En fortes concentrations, ces parasites

1403 peuvent entraîner la détérioration de l'état corporel et la réduction du taux de gravidité
1404 (Hughes *et al.*, 2009; Kutz *et al.*, 2014). Dans des échantillons de caribou de Dolphin-et-
1405 Union prélevés récemment, on a détecté le *Marshallagia marshalli*, mais en faibles
1406 concentrations qui ne sont pas préoccupantes (Kutz *et al.*, 2015).

1407
1408 La tendance au réchauffement observée dans l'Arctique allongement les étés, d'où un
1409 harcèlement accru par les insectes (First Joint Meeting, 2015; Russell et Gunn, 2016). Cette
1410 tendance s'observe depuis les années 1970 (Thorpe *et al.*, 2001; Dumond *et al.*, 2007). En
1411 particulier, le climat doux et sec est à la source du pullulement de moustiques, et les étés
1412 chauds et humides favorisent la croissance des hypodermes et des œstres du nez
1413 (Dumond *et al.*, 2007). Le réchauffement a aussi permis l'augmentation du nombre de
1414 mouches piqueuses et de la durée de leur présence sur le terrain. Les peuples autochtones
1415 ont constaté une hausse du nombre d'hypodermes, d'œstres du nez et de moustiques dans
1416 l'île Victoria; là où les hypodermes n'étaient vus que l'été, on les voit maintenant au
1417 printemps également (Bates 2007; Dumond *et al.*, 2007). Dans la partie continentale de
1418 l'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union, entre 2000 et 2014, il y a eu une
1419 hausse soutenue du nombre cumulatif de degrés-jours de croissance entre janvier et juin,
1420 sous l'effet du réchauffement, de même qu'une tendance à la hausse de l'indice d'activité
1421 des hypodermes (fonction de la température et du vent) (Russell et Gunn, 2016).

1422
1423 Face à une telle augmentation des insectes, les caribous passent leur temps à fuir les
1424 nuages d'insectes ou à se secouer pour s'en débarrasser (Kugluktuk HTO, 2016). Dans un cas
1425 grave, un membre d'une collectivité a observé des caribous courir sans arrêt, allant et
1426 venant durant une journée entière, pour tenter de se libérer des insectes (First Joint
1427 Meeting, 2015). Les insectes sont parfois si nombreux que les caribous sont contraints à
1428 aller et venir sur des kilomètres. Ce comportement d'évitement exige de l'énergie et
1429 empêche les caribous de se nourrir, ce qui influe sur leurs réserves de graisse et leur état
1430 corporel (First Joint Meeting, 2015; Kugluktuk HTO, 2016; Second Joint Meeting, 2016). La
1431 diminution de sa graisse corporelle influe sur la capacité du caribou de Dolphin-et-Union à
1432 devenir gravide, à réussir à traverser des cours d'eau, à migrer et à survivre à l'hiver.
1433 Hughes *et al.* (2009) ont constaté que les femelles gravement infestées d'hypodermes
1434 possédaient de faibles réserves de graisse et présentaient une faible probabilité de
1435 gestation.

1436

1437 **5.2.5 Autres modifications de l'habitat attribuables aux changements climatiques**

1438 Menace de l'UICN n° 11.1 – Déplacement et altération de l'habitat* (impact moyen à faible)

1439 *Remarque – L'évaluation de cette menace a pris en compte la perte de glace de mer,
1440 traitée plus haut à la section 5.2.1.

1441

1442 Il y a déjà de nombreuses observations du réchauffement causé par les changements
1443 climatiques à l'échelle de l'Arctique (Riedlinger et Berkes, 2001; Nichols *et al.*, 2004;
1444 Hinzman *et al.*, 2005; Barber *et al.*, cités dans Poole *et al.*, 2010; IPCC, 2014; First Joint

1445 Meeting, 2015), et des températures estivales plus élevées ont été enregistrées dans l'aire
1446 de répartition du caribou de Dolphin-et-Union (Poole *et al.*, 2010). Au nombre des effets
1447 qu'ont les changements climatiques sur le caribou de Dolphin-et-Union, il faut mentionner
1448 la perte de glace de mer (voir la section 5.2.1), le harcèlement accru par les insectes et des
1449 changements en ce qui concerne les maladies et les parasites (voir la section 5.2.4). Les
1450 autres changements touchant l'habitat du caribou de Dolphin-et-Union ont fait l'objet de
1451 très peu d'évaluations, mais les changements de la végétation pourraient avoir des effets
1452 sur la population étant donné que la disponibilité et la quantité de nourriture influent sur
1453 la masse corporelle, les taux de gravidité et la survie (Thomas, 1982; Heard, 1990; Gerhart
1454 *et al.*, 1997; Thorpe *et al.*, 2001).

1455 Le réchauffement observé dans l'Arctique a entraîné une hausse mesurable de la
1456 productivité végétale (indice de végétation par différence normalisée) dans les îles de
1457 l'ouest de l'Arctique (Barber *et al.*, 2008; Walker *et al.*, 2011). Des participants à une étude
1458 de l'Inuit Qaujimaqatungit réalisée dans les années 1990 ont remarqué des changements
1459 touchant la croissance des végétaux dans la toundra, dont la diversification et l'abondance
1460 de la végétation dans l'île Victoria en raison du réchauffement (Thorpe *et al.*, 2001). Ces
1461 observations laissent entendre qu'il pourrait y avoir des sources d'alimentation plus
1462 nombreuses et de meilleure qualité dans l'île Victoria pour le caribou. Cependant, lors
1463 d'entretiens menés sur les connaissances traditionnelles entre 2011 et 2013 à Ulukhaktok,
1464 la mauvaise qualité des plantes liée aux conditions de sécheresse et au gel a été soulevée à
1465 titre de source de préoccupation pour le caribou (Ulukhaktok TK interviews, 2011-2013).

1466 Dans l'ensemble, les effets des changements climatiques sur la végétation sont complexes
1467 et il n'y a pas assez d'information à l'heure actuelle pour déterminer si les effets cumulatifs
1468 de ces changements se révéleront, au total, positifs ou négatifs pour le caribou de
1469 Dolphin-et-Union.

1470

1471 **5.2.6 Épisodes de glace au sol**

1472 *Menace de l'UICN n° 11.4 – Tempêtes et inondations (impact moyen à faible)*

1473 Les épisodes de gel-dégel et la pluie verglaçante peuvent créer sur le sol ou la neige une
1474 couche de glace qui rend la végétation inaccessible aux espèces qui s'en nourrissent
1475 (Elias, 1993; Ulukhaktok TK interviews, 2011-2013). Étant donné que seule une partie de
1476 l'aire de répartition est touchée, il s'agit d'épisodes localisés qui peuvent n'avoir des effets
1477 que sur une partie de la population. Lorsque les épisodes de glace au sol touchent de vastes
1478 étendues, le caribou de Dolphin-et-Union doit vivre de ses réserves de graisse ou changer
1479 d'endroit, et certains individus peuvent mourir de faim (Elias, 1993; Thorpe *et al.*, 2001;
1480 Ulukhaktok TK interviews, 2011-2013). Les chercheurs associent parfois les années
1481 d'épisodes de glace au sol fréquents à une réduction du nombre de caribous et des
1482 possibilités de récolte (Thorpe *et al.*, 2001). Ainsi, au cours de l'hiver 1987-1988, les
1483 chasseurs de Cambridge Bay ont fait mention d'épisodes de pluie verglaçante et de
1484 caribous qui périssaient le long de la côte; les carcasses trouvées par la suite ont révélé des
1485 cas de malnutrition (Gunn et Fournier, 2000).

1486
1487 Il y a des raisons de croire que les épisodes de glace au sol sont de plus en plus courants
1488 dans l'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union. Les détenteurs de connaissances
1489 de la région de Bathurst Inlet, interrogés par Thorpe *et al.* (2001), ont signalé une
1490 augmentation de la fréquence des pluies verglaçantes et des cycles de gel-dégel dans les
1491 années 1990, et certains détenteurs de connaissances d'Ulukhaktok ont mentionné
1492 récemment qu'il y avait plus d'épisodes de pluie verglaçante qu'auparavant (Ulukhaktok
1493 TK interviews, 2011-2013). Les chercheurs se sont aussi dit inquiétés par le fait que les
1494 épisodes de glace au sol deviendront plus fréquents étant donné que les modèles de
1495 changements climatiques prédisent un réchauffement et un accroissement des
1496 précipitations dans l'Arctique (p. ex., Rinke et Dethloff, 2008; Vors et Boyce, 2009;
1497 Festa-Bianchet *et al.*, 2011). Ainsi, les épisodes de glace au sol sont susceptibles de devenir
1498 une grave menace pour le caribou de Dolphin-et-Union.
1499

1500 **5.2.7 Exploitation minière**

1501 *Menace de l'UICN n° 3.2 – Exploitation de mines et de carrières* (faible impact)*

1502 *Remarque – L'évaluation de cette menace n'a pas pris en compte les routes, les vols
1503 d'aéronefs ou le transport maritime associés aux mines. Ces éléments sont traités dans
1504 l'évaluation des menaces de l'UICN suivantes : 4.1 – Routes et voies ferrées, 4.3 – Voies de
1505 transport par eau, 4.4 – Corridors aériens et 6.3 – Travail et autres activités.
1506

1507 Le développement industriel, en particulier l'exploitation minière et les activités connexes,
1508 a été identifié comme une menace pour le caribou de Dolphin-et-Union et, sur le continent,
1509 des projets d'exploration minière se déroulent dans son aire d'hivernage. À l'heure actuelle,
1510 la mine de la baie Hope de TMAC s'apprête à entrer dans sa phase d'exploitation. Si des
1511 mines sont aménagées et entrent en service, elles pourraient influencer sur les déplacements
1512 du caribou, l'éloigner de ses aires d'alimentation hivernales et accroître l'accès des
1513 chasseurs (Species at Risk Committee, 2013). Certaines mines, comme la mine de TMAC et
1514 la mine de la rivière Back, sont susceptibles de perturber la migration et les aires
1515 d'alimentation hivernales (Tuktoyaktuk Community Meeting, 2014; First Joint Meeting,
1516 2015; Ekaluktutiak HTO, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016; Paulatuk HTC, 2016; Second Joint
1517 Meeting, 2016). Lorsque les mines cesseront leurs activités, des préoccupations pourraient
1518 surgir au moment du nettoyage des lieux; en effet, un caribou a été aperçu avec dans ses
1519 bois du fil barbelé d'une ancienne station du réseau DEW (réseau d'alerte avancé, en
1520 anglais *Distant Early Warning Line*) (First Joint Meeting, 2015). Bien que l'impact global des
1521 mines pour le caribou de Dolphin-et-Union ait été désigné comme étant faible, on a reconnu
1522 qu'un pourcentage plus élevé d'individus de la population pourrait être directement touché
1523 par les mines dans l'avenir (Annexe A).
1524

1525 **5.2.8 Routes**

1526 Menace de l'UICN n° 4.1 – Routes et voies ferrées (faible impact)

1527 À l'heure actuelle, les routes ont très peu d'effet sur la population de caribous de
1528 Dolphin-et-Union, mais elles pourraient devenir plus problématiques d'ici dix ans si les
1529 mines et les routes connexes qui sont proposées sont aménagées. Par exemple, le projet de
1530 corridor MMG/Izok prévoit une mine dotée d'une route toutes saisons prenant fin à la baie
1531 Grays, à l'ouest de Bathurst Inlet; le réseau de transport sera aménagé dans le cadre du
1532 projet de la route et du port de la baie Grays (Grays Bay Road and Port Project). Une fois
1533 terminé, ce réseau comptera 227 km de route liant les riches ressources minérales du
1534 Canada aux voies de navigation de l'Arctique.

1535
1536 La route d'hiver de TMAC (une route temporaire sur la glace de mer allant de Cambridge
1537 Bay à la baie Hope) pourrait avoir des effets sur la migration printanière du fait qu'elle
1538 traverse le parcours de migration du caribou (M. Lamont et L. Leclerc, gouvernement du
1539 Nunavut, ministère de l'Environnement, comm. pers., 2016; Olohaktomiut HTC, 2016). Un
1540 projet de route visant à relier des mines à un nouveau port à Bathurst Inlet pourrait aussi
1541 avoir des effets sur le caribou (Back River Project, 2015). Une seule route aménagée dans
1542 l'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union pourrait se trouver sur le parcours
1543 d'une grande proportion de la population de caribous. Les routes donnent aussi un accès
1544 accru aux chasseurs, ce qui s'est révélé un grave problème pour d'autres espèces de
1545 caribous (Vistnes et Nellemann, 2008; Adamczewski, comm. pers., 2016) et pour les
1546 animaux en général (Benítez-López *et al.*, 2010).

1547
1548 En plus d'être une source de mortalité directe, les routes pourraient aussi entraîner des
1549 effets indirects, notamment le changement des déplacements des caribous ou l'éloignement
1550 des caribous de leurs aires d'alimentation hivernales (Species at Risk Committee, 2013).
1551 Les perturbations telles que celles provenant de la présence de véhicules peuvent accroître
1552 les coûts énergétiques chez le caribou si elles interrompent son alimentation ou l'obligent à
1553 s'éloigner (Weladji et Forbes, 2002).

1554

1555 **5.2.9 Vols d'aéronefs**

1556 Cette section traite des vols réguliers (UICN 4.4) et des vols effectués à d'autres fins,
1557 notamment la recherche, les activités de pourvoirie et les activités industrielles (UICN 6.3).

1558

1559 Le caribou n'est pas forcément perturbé par l'ensemble de la circulation aérienne; par
1560 contre, les vols à basse altitude peuvent être source de perturbation et entraîner
1561 l'accroissement de ses coûts énergétiques (Weladji et Forbes, 2002; First Joint Meeting,
1562 2015; Ekaluktutiak HTO, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016; Second Joint Meeting, 2016). Les
1563 membres des collectivités ont formulé des préoccupations concernant les aéronefs, en
1564 soulignant que les vols, en particulier ceux effectués près des sites d'exploitation minière,
1565 perturbent déjà le caribou de Dolphin-et-Union. Ils ajoutent que les aéronefs perturbent
1566 aussi les chasseurs de subsistance et la tranquillité de leur collectivité. Des membres de

1567 certaines collectivités constatent qu'il semble y avoir une hausse du nombre de vols non
1568 réguliers (avions et hélicoptères) et ont fait part de leur malaise quant aux effets de la
1569 fréquence, de la hauteur et du bruit des vols (Ekaluktutiak HTO, 2016; Kugluktuk HTO,
1570 2016; Olohaktomiut HTC, 2016). Les collectivités s'inquiètent aussi de l'inobservation des
1571 règles par l'industrie (Ekaluktutiak HTO, 2016; Kugluktuk HTO, 2016; Olohaktomiut HTO,
1572 2016; Second Joint Meeting, 2016). Il a été proposé que les aéronefs devraient se trouver à
1573 une altitude élevée lorsqu'ils survolent les aires de mise bas ou qu'ils devraient être
1574 carrément interdits là où les caribous mettent bas (Species at Risk Committee, 2013;
1575 First Joint Meeting, 2015; Ekaluktutiak HTO, 2016; Kugluktuk HTO, 2016; Second Joint
1576 Meeting, 2016).

1577

1578 Entre 2010 et 2014, le nombre moyen de décollages et d'atterrissages (avions et
1579 hélicoptères) par jour aux aéroports s'est élevé à 3,7 à Ulukhaktok, à 9,1 à Kugluktuk et à
1580 14,1 à Cambridge Bay (Statistics Canada, 2014). Ces statistiques ne tiennent pas compte
1581 des vols effectués à partir d'autres endroits, comme les campements et les sites miniers.

1582 Menace de l'UICN n° 4.4 – Corridors aériens* (faible impact)

1583 *Remarque – Seuls les vols réguliers ont été pris en compte dans l'évaluation de cette
1584 menace.

1585

1586 L'augmentation des activités minières pourrait entraîner une hausse du nombre de vols
1587 réguliers, ce qui pourrait perturber davantage le caribou de Dolphin-et-Union. À l'avenir,
1588 les vols réguliers à destination des mines pourraient dépasser les vols à destination des
1589 collectivités, mais ils se feraient surtout en altitude et perturberaient le caribou au
1590 décollage et à l'atterrissage. Le caribou pourrait aussi subir des perturbations si les
1591 corridors aériens actuels des vols réguliers étaient modifiés de manière à se trouver
1592 au-dessus des aires de mise bas.

1593 Menace de l'UICN n° 6.3 – Travail et autres activités (impact négligeable)

1594

1595 Les hélicoptères et les aéronefs à voilure fixe utilisés par les arpenteurs, les travailleurs des
1596 mines, les pourvoyeurs, les militaires et les chercheurs peuvent être source de perturbation
1597 pour le caribou de Dolphin-et-Union, en particulier pendant la saison de mise bas. Les vols
1598 effectués près des sites miniers pour transporter le matériel et les travailleurs et pour
1599 effectuer d'autres travaux miniers entraînent des perturbations pour le caribou de
1600 Dolphin-et-Union, au même titre que les vols effectués près des campements dans le cadre
1601 de travaux de recherche.

1602 **5.2.10 Autres menaces**

1603 Un certain nombre d'autres menaces possibles ont été étudiées, et il a été déterminé que
1604 leur impact était inconnu, négligeable ou sans effet direct à l'heure actuelle (c'est-à-dire
1605 que l'impact n'est pas calculé au moyen du calculateur des menaces de l'UICN). Ces
1606 menaces sont présentées à l'annexe A, et les résultats sont les suivants : on estime que les
1607 polluants atmosphériques n'ont aucun impact direct pour le moment; le matériel génétique

1608 introduit a un impact inconnu, bien que des échanges avec des hardes continentales aient
1609 eu lieu; l'impact était négligeable pour les activités récréatives, les zones résidentielles et
1610 urbaines et les lignes de services publics; l'impact n'a pas été calculé pour les déchets
1611 solides et ordures, le forage pétrolier et gazier et la guerre, les troubles civils et les
1612 exercices militaires.
1613

1614 **5.3 Lacunes dans les connaissances**

1615 Il faut combler certaines lacunes dans les connaissances concernant le caribou de
1616 Dolphin-et-Union pour en faciliter la gestion. Les principales lacunes dans les
1617 connaissances sont indiquées ci-dessous.

1618 **Priorité élevée**

- 1619 1. Population/démographie : Les données démographiques comme les taux de gravidité,
1620 de survie et de recrutement, constituent d'importants indicateurs de la tendance de la
1621 population et peuvent éclairer les décisions en matière de gestion. Ces données sont
1622 manquantes dans le cas du caribou de Dolphin-et-Union.
- 1623 2. L'état de santé des caribous, y compris les parasites causant des maladies, la toxicologie
1624 et la charge de contaminants. L'évaluation de l'état de santé comprendrait aussi
1625 l'examen de la transmission des maladies par les excréments d'oiseaux migrateurs
1626 et/ou les insectes. En 2015, une étude de l'état de santé des caribous, portant
1627 notamment sur les maladies et les parasites, a été menée; les résultats de l'étude
1628 devraient être analysés et communiqués, et le suivi de l'état de santé des caribous
1629 devrait continuer.
- 1630 3. Récolte : Il est nécessaire de disposer de données de récolte exactes pour fixer un taux
1631 de récolte approprié qui favorise une population autosuffisante. La déclaration des
1632 prises n'étant pas obligatoire actuellement, le nombre exact de prises, y compris le
1633 rapport des sexes, n'est pas connu. Il est donc nécessaire d'obtenir des données de
1634 récolte exactes pour fixer les taux de récolte appropriés pour les collectivités locales.
- 1635 4. Relations prédateurs-proies : Très peu de recherches ont été effectuées en ce qui
1636 concerne les relations entre le caribou de Dolphin-et-Union et ses prédateurs (loups et
1637 grizzlis). Les données scientifiques sur le taux de prédation et sur la manière dont les
1638 prédateurs influent sur la population de caribous de Dolphin-et-Union sont trop peu
1639 nombreuses. Il a été convenu que d'autres recherches devraient être menées au sujet
1640 des relations prédateurs-proies (First Joint Meeting, 2015).
- 1641 5. L'impact possible des aménagements futurs sur le caribou de Dolphin-et-Union :
1642 Comme le caribou de Dolphin-et-Union passe l'hiver dans une région à fort potentiel
1643 minier où de futurs sites miniers pourraient être exploités et où de futures routes
1644 pourraient être construites, des connaissances devraient être recueillies sur l'impact de
1645 ces éventuels aménagements sur la résilience et la tendance de la population.

1646 **Priorité moyenne**

1647 6. Modifications de la végétation et régime alimentaire : Les changements climatiques
1648 peuvent avoir sur le caribou de Dolphin-et-Union des répercussions liées à des
1649 changements dans la végétation, comme des changements temporels, des changements
1650 dans la croissance et des changements de types de végétaux. Ces changements ne sont
1651 pas bien compris. Il faut aussi obtenir de l'information supplémentaire sur le régime
1652 alimentaire du caribou de Dolphin-et-Union pour mieux comprendre ces changements.

1653 7. Changements dans les populations d'insectes et leur répartition : Les changements
1654 climatiques peuvent mener à une augmentation du harcèlement par les insectes, à la
1655 transmission de maladies par les insectes et, peut-être, à l'établissement d'espèces
1656 d'insectes jusque-là absentes de l'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union.
1657 Il serait utile de mener des recherches sur ces sujets pour comprendre les impacts
1658 potentiels sur le caribou de Dolphin-et-Union.

1659 **Priorité faible**

1660 8. Compétition : Certains s'inquiètent des impacts du bœuf musqué et de la surabondance
1661 des oies sur le caribou de Dolphin-et-Union et son habitat. La réalisation de nouvelles
1662 études portant sur les impacts de ces interactions faciliterait la gestion du caribou de
1663 Dolphin-et-Union.

1664 9. Croisement : Certains s'inquiètent du croisement possible entre le caribou de
1665 Dolphin-et-Union et d'autres sous-espèces et populations de caribous. Très peu de
1666 recherches ont été effectuées en ce qui concerne le taux de croisement (le cas échéant)
1667 et ses impacts possibles. Des connaissances plus approfondies sur le sujet seraient
1668 profitables à la gestion du caribou de Dolphin-et-Union.

1669 **6. GESTION**

1670 **6.1 But de gestion**

1671 Reconnaissant l'importance écologique, culturelle et économique du caribou de
1672 Dolphin-et-Union, le but du présent plan de gestion est de maintenir la persistance à
1673 long terme d'une population saine et viable de caribous de Dolphin-et-Union pouvant se
1674 déplacer librement dans son aire de répartition actuelle, ainsi qu'à procurer aux
1675 générations actuelles et futures des possibilités de récolte durables.

1676

1677 **6.2 Objectifs de gestion**

1678 Cinq objectifs de gestion ont été établis pour le caribou de Dolphin-et-Union. Ils
 1679 s'appliquent de façon générale dans l'aire de répartition de cette population de caribous,
 1680 tant dans les Territoires du Nord-Ouest qu'au Nunavut. Ils sont présentés dans le tableau 4,
 1681 sans ordre particulier.

1682

Tableau 4. Objectifs de gestion	
Objectif 1	Cogérer le caribou de Dolphin-et-Union de façon adaptative au moyen d'une approche communautaire.
Objectif 2	Communiquer et échanger de l'information de manière continue entre les parties au moyen d'une approche collaborative et coordonnée.
Objectif 3	Recueillir de l'information afin de combler les lacunes dans les connaissances sur le caribou de Dolphin-et-Union au moyen de l'Inuit Qaujimajatuqangit et des connaissances traditionnelles, de la surveillance communautaire et de méthodes scientifiques.
Objectif 4	Réduire au minimum les perturbations de l'habitat (en particulier les passages de glace de mer) afin de maintenir la capacité du caribou de Dolphin-et-Union à se déplacer librement dans l'ensemble de son aire de répartition.
Objectif 5	Veiller à ce que la gestion soit fondée sur la situation de la population afin que les générations futures puissent profiter de possibilités de récolte durables.

1683 **6.3 Approches en matière de gestion du caribou de Dolphin-et-Union**

1684 Le présent plan d gestion recommande d'adopter les approches présentées ci-dessous pour atteindre les objectifs de gestion.
 1685 Le tableau donne de l'information supplémentaire au sujet de chacune des approches de gestion, notamment la priorité
 1686 relative, l'échéancier, les menaces et/ou les lacunes dans les connaissances ciblées, ainsi que les mesures et indicateurs de
 1687 rendement. Les mesures plus précises recommandées pour chacune des approches sont présentées à l'annexe B. Des plans
 1688 relevant des différentes collectivités et/ou des initiatives relevant des organisations et comités de chasseurs et de trappeurs
 1689 peuvent aussi être réalisés pour mettre en œuvre les approches indiquées ci-dessous (Tableau 5).

1690 Tableau 5. Approches en matière de gestion du caribou de Dolphin-et-Union.

Objectif	Approches en matière de gestion	Menaces et/ou lacunes dans les connaissances ciblées	Priorité relative ⁸ /échéancier relatif ⁹	Mesures de rendement ¹⁰
Objectif n° 1 : Cogérer le caribou de Dolphin-et-Union de façon adaptative au moyen d'une approche communautaire.	1.1 Tenir régulièrement des réunions avec les partenaires de cogestion, les gouvernements et organisations autochtones et les comités locaux sur la récolte afin de formuler et de mettre en œuvre des recommandations par le biais de processus de cogestion et de principes de gestion adaptative.	Permet la gestion adaptative <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de cibler l'ensemble des menaces et de fournir de l'information concernant l'ensemble des lacunes dans les connaissances 	Essentielle/en cours	<ul style="list-style-type: none"> • Les partenaires de cogestion mettent en commun l'Inuit Qaujimajatuqangit et les connaissances traditionnelles, ainsi que les connaissances communautaires et scientifiques de manière continue. • L'ensemble des partenaires de cogestion examinent et analysent les pratiques et les recommandations relatives à la gestion en assistant à des réunions régulières.

⁸ La **priorité relative** peut être désignée *essentielle*, *nécessaire* ou *bénéfique*. Les approches essentielles constituent la plus haute priorité en matière de conservation du caribou de Dolphin-et-Union et devraient être mises en œuvre le plus tôt possible. Les approches nécessaires sont importantes pour la conservation du caribou de Dolphin-et-Union, mais leur mise en œuvre est moins urgente que celle des approches essentielles. Les approches bénéfiques contribuent à l'atteinte des buts en matière de gestion, mais sont moins importantes pour la conservation de la population que les approches essentielles ou nécessaires.

⁹ L'**échéancier relatif** peut être désigné à *court terme*, à *long terme* ou *en cours*. Les approches à court terme devraient être terminées d'ici cinq ans (2023), et il faut plus de cinq ans pour terminer les approches à long terme (2028). Les approches en cours sont des mesures à long terme menées de manière itérative et systématique.

¹⁰ **Mesures de rendement** : Le présent tableau constitue un guide pour l'ensemble des partenaires en ce qui concerne la priorité à accorder aux approches et les mesures de rendement appropriées.

Objectif	Approches en matière de gestion	Menaces et/ou lacunes dans les connaissances ciblées	Priorité relative ⁸ /échancier relatif ⁹	Mesures de rendement ¹⁰
<p>Objectif n° 2 :</p> <p>Communiquer et échanger de l'information de manière continue entre les parties au moyen d'une approche collaborative et coordonnée.</p>	<p>2.1 Favoriser la circulation et l'échange d'information entre les partenaires de gestion, les collectivités, l'industrie et le public, en utilisant diverses approches pour promouvoir une meilleure compréhension du caribou de Dolphin-et-Union et des menaces auxquelles il est exposé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de cibler l'ensemble des menaces et de fournir de l'information concernant l'ensemble des lacunes dans les connaissances 	<p>Nécessaire/en cours</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des membres des collectivités, comme les enseignants, les aînés et autres, constatent un niveau de connaissance accru chez les jeunes en ce qui a trait aux pratiques de chasse traditionnelles et à la gestion globale du caribou de Dolphin-et-Union. • Le niveau de connaissance de l'industrie augmente à l'égard de la gestion du caribou de Dolphin-et-Union, l'industrie tenant compte du caribou dans ces propositions de projets. • Un plus grand nombre de collectivités mettent en commun de l'information sur la récolte. • Il y a une augmentation des données recueillies et des produits d'information (p. ex. courriels, brochures, exposés) mis à la disposition des gestionnaires et des collectivités.
<p>Objectif n° 3 :</p> <p>Recueillir de l'information afin de combler les lacunes dans les connaissances sur le caribou de Dolphin-et-Union au moyen de l'Inuit Qaujimaqatuqangit et des</p>	<p>3.1 Effectuer le suivi de l'effectif et des taux démographiques de la population de caribous de Dolphin-et-Union pour déterminer la situation de la population.</p>	<p>Permet la gestion adaptative</p> <p>Lacunes dans les connaissances</p> <ul style="list-style-type: none"> • Population/démographie • Croisement 	<p>Essentielle/en cours</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien d'un programme de suivi à long terme sur l'état de la population et les indicateurs démographiques; les tendances de la population sont suivies. • Il y a une augmentation des données de suivi recueillies. • Il y a un certain comblement des lacunes dans les connaissances.

Objectif	Approches en matière de gestion	Menaces et/ou lacunes dans les connaissances ciblées	Priorité relative ⁸ /échancier relatif ⁹	Mesures de rendement ¹⁰
connaissances traditionnelles, de la surveillance communautaire et de méthodes scientifiques.				
	3.2 Améliorer notre compréhension globale de l'état de santé, de la biologie, des exigences en matière d'habitat et du régime alimentaire du caribou de Dolphin-et-Union, ainsi que des effets des changements climatiques sur cette population de caribous.	<p>Permet la gestion adaptative</p> <p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modifications de l'habitat causées par les changements climatiques • Prédation et compétition (bœuf musqué et oies) • Parasites, maladies et harcèlement par les insectes • Changements dans la glace de mer qui touchent la migration des caribous <p>Lacunes dans les connaissances</p> <ul style="list-style-type: none"> • État de santé des caribous • Modifications de la végétation et régime alimentaire • Changements dans les populations d'insectes et dans 	Essentielle/en cours	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a une augmentation des connaissances sur la manière dont les changements climatiques, les parasites, les maladies, les insectes, la compétition exercée par le bœuf musqué et les oies et le croisement ont un impact sur la population de caribous de Dolphin-et-Union. • Les partenaires de cogestion ont une meilleure connaissance de ces impacts sur le caribou de Dolphin-et-Union ainsi que de la biologie de celui-ci grâce à des réunions et à des produits d'information.

Objectif	Approches en matière de gestion	Menaces et/ou lacunes dans les connaissances ciblées	Priorité relative ⁸ /échancier relatif ⁹	Mesures de rendement ¹⁰
		leur répartition <ul style="list-style-type: none"> • Compétition exercée par le bœuf musqué et les oies • Croisement 		
	3.3 Évaluer les impacts cumulatifs sur la population de caribous de Dolphin-et-Union et son habitat.	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de cibler l'ensemble des menaces et de fournir de l'information concernant l'ensemble des lacunes dans les connaissances 	Nécessaire/en cours	<ul style="list-style-type: none"> • Le modèle des effets cumulatifs a été élaboré et est utilisé.
	3.4 Coordonner la cueillette de l'information et les recherches parmi les différents partenaires de cogestion et établissements de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de cibler l'ensemble des menaces et de fournir de l'information concernant l'ensemble des lacunes dans les connaissances 	Nécessaire/en cours	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a augmentation du nombre de projets de recherche concertés réalisés. • Les résultats sont mis en commun avec les partenaires de cogestion. • Les données pertinentes ont été compilées.
Objectif n° 4 : Réduire au minimum les perturbations de l'habitat (en particulier les passages de glace de mer) afin de maintenir la capacité du caribou de Dolphin-et-	4.1 Faire le suivi des modifications de l'habitat attribuables aux perturbations anthropiques et naturelles de manière continue.	Menaces <ul style="list-style-type: none"> • Changements dans la glace de mer qui touchent la migration des caribous • Exploitation minière • Routes • Prédation et compétition (oies et bœuf musqué) 	Essentielle/en cours	<ul style="list-style-type: none"> • De l'information sur les modifications de l'habitat (d'origine naturelle et humaine) a été recueillie et a été communiquée fréquemment aux partenaires de cogestion.

Objectif	Approches en matière de gestion	Menaces et/ou lacunes dans les connaissances ciblées	Priorité relative ⁸ /échancier relatif ⁹	Mesures de rendement ¹⁰
Union à se déplacer librement dans l'ensemble de son aire de répartition.		Lacunes dans les connaissances <ul style="list-style-type: none"> • Régime alimentaire et modifications de la végétation (attribuables aux changements climatiques) • Compétition (oies et bœuf musqué) 		
	4.2 Travailler de concert avec les organisations et les organismes de réglementation des secteurs maritime, industriel et des transports pour réduire au minimum les perturbations d'origine humaine et industrielle.	Menaces <ul style="list-style-type: none"> • Changements dans la glace de mer qui touchent la migration des caribous • Exploitation minière • Routes • Vols d'aéronefs Lacunes dans les connaissances <ul style="list-style-type: none"> • Régime alimentaire et modifications de la végétation (attribuables aux changements climatiques) 	Essentielle/en cours	<ul style="list-style-type: none"> • Des lignes directrices, des pratiques exemplaires et des conseils généraux ont été élaborés, acceptés et utilisés. • Les préoccupations relatives au caribou de Dolphin-et-Union sont prises en compte dans les processus réglementaires. • Les aires occupées par le caribou de Dolphin-et-Union sont intégrées dans la planification de l'aménagement du territoire.
	4.3 Gérer les populations des autres espèces qui influent sur l'habitat du caribou de Dolphin-et-Union.	Menaces <ul style="list-style-type: none"> • Prédation et compétition (oies, bœuf musqué) 	Nécessaire/à court terme	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a une diminution des populations d'espèces surabondantes (p. ex. oies). • Il y a production de rapports périodiques sur l'état des populations des espèces surabondantes.

Objectif	Approches en matière de gestion	Menaces et/ou lacunes dans les connaissances ciblées	Priorité relative ⁸ /échancier relatif ⁹	Mesures de rendement ¹⁰
		Lacunes dans les connaissances <ul style="list-style-type: none"> • Compétition (oies et bœuf musqué) 		
Objectif n° 5 : Veiller à ce que la gestion soit fondée sur la situation de la population afin que les générations futures puissent profiter de possibilités de récolte durables.	5.1 Obtenir des données de récolte exactes.	Menaces <ul style="list-style-type: none"> • Récolte excédant un taux de récolte durable Lacunes dans les connaissances <ul style="list-style-type: none"> • Population/démographie • Récolte • État de santé des caribous (maladies, toxicologie et charges en contaminants) • Croisement 	Essentielle/en cours	<ul style="list-style-type: none"> • Les membres des collectivités sont davantage sensibilisés en ce qui concerne l'importance de déclarer des données de récolte exactes. • Des données de récolte exactes sont recueillies et communiquées à l'ensemble des partenaires de cogestion. • Les individus effectuant la récolte sont plus sensibilisés et utilisent plus souvent les trousseaux d'échantillonnage. Les trousseaux de base pourraient demander aux individus effectuant la récolte d'indiquer la date et l'emplacement des prises, d'évaluer l'état corporel des caribous et de mesurer l'épaisseur du gras sur le dos et d'autres paramètres.
	5.2 Gérer les activités de récolte dans des limites acceptables pour que des possibilités de récolte soient maintenues dans l'avenir et que les droits issus de traités soient pleinement respectés.	Menaces <ul style="list-style-type: none"> • Récolte excédant un taux de récolte durable Lacunes dans les connaissances <ul style="list-style-type: none"> • Population/démographie • Récolte 	Essentielle/en cours	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a amélioration et adaptation des lignes directrices sur la gestion de la récolte du caribou de Dolphin-et-Union à mesure que de nouvelles données deviennent disponibles. • Des recommandations sur la gestion de la récolte sont présentées au ministre du territoire concerné et sont mises en œuvre.

Objectif	Approches en matière de gestion	Menaces et/ou lacunes dans les connaissances ciblées	Priorité relative ⁸ /échancier relatif ⁹	Mesures de rendement ¹⁰
	5.3 Gérer les prédateurs en tant que composante naturelle et nécessaire de l'écosystème.	Menaces <ul style="list-style-type: none"> • Prédation et compétition Lacunes dans les connaissances <ul style="list-style-type: none"> • Relations prédateurs-proies 	Nécessaire/en cours	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a élaboration et prestation auprès des chasseurs d'activités d'éducation et de formation axées sur la récolte du loup et la manipulation des peaux.

1691 **6.4 Approches visant à atteindre les objectifs**

1692 Certaines des menaces pesant sur le caribou de Dolphin-et-Union, comme les changements
1693 climatiques, la pollution et les contaminants, sont de portée étendue et ne peuvent pas être
1694 directement ciblées par le présent plan de gestion. Comme ces menaces touchant
1695 l'ensemble de l'aire de répartition sont causées par l'humanité, il faudrait favoriser la
1696 coopération et la collaboration nationales et internationales pour arriver à les réduire.
1697 L'impact de ces menaces sur le caribou de Dolphin-et-Union devrait être souligné par
1698 l'entremise des forums régionaux, nationaux et internationaux appropriés.

1699 **Objectif n° 1 :**

1700 **Cogérer le caribou de Dolphin-et-Union de façon adaptative au moyen d'une**
1701 **approche communautaire.**

1702 **Approches en vue d'atteindre l'objectif n° 1 :**

1703 1.1 Tenir régulièrement des réunions avec les partenaires de cogestion, les
1704 gouvernements et organisations autochtones et les comités locaux sur la récolte afin
1705 de formuler et de mettre en œuvre des recommandations par le biais de processus de
1706 cogestion et de principes de gestion adaptative¹¹.

1707 L'environnement naturel se modifiant constamment, les menaces pesant sur une espèce
1708 peuvent changer, et les réactions de l'espèce à ces menaces peuvent aussi changer. Les
1709 pratiques de gestion adaptative permettent aux gestionnaires de composer avec ces
1710 changements. Les réunions, tenues régulièrement en alternance dans les collectivités des
1711 Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, permettraient d'asseoir la gestion adaptative sur
1712 des bases solides. Elles donneraient l'occasion aux partenaires de cogestion d'examiner
1713 conjointement l'information la plus à jour sur la situation du caribou de Dolphin-et-Union
1714 ainsi que les résultats des nouvelles recherches. Le plan de gestion sera revu au moins tous
1715 les cinq ans, mais il pourrait y avoir des révisions et des réunions plus fréquentes dans les
1716 collectivités des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, au besoin (Ekaluktutiak HTO,
1717 2016; Olohaktomiut HTC, 2016). Ces activités favoriseront l'utilisation du plan de gestion
1718 et, si nécessaire, l'ajustement des mesures de gestion. Il est recommandé de tenir
1719 régulièrement des réunions transfrontalières des partenaires de gestion. Si l'on veut que
1720 les pratiques de gestion demeurent adaptées, il est essentiel de poursuivre la collaboration
1721 avec les gouvernements et les organisations des Inuits et des Inuvialuits, les conseils de
1722 gestion de la faune, les collectivités, les individus effectuant la récolte et l'industrie. Comme
1723 le présent plan de gestion repose en bonne partie sur l'Inuit Qaujimagatuqangit, les
1724 connaissances traditionnelles et les connaissances locales, les partenaires de gestion
1725 devraient veiller à ce que ces connaissances soient encore prises en compte dans le

¹¹ La gestion adaptative est une approche systématique visant à améliorer continuellement les politiques et les pratiques en matière de gestion à partir des connaissances qu'on s'applique à tirer des résultats des mesures de gestion.

1726 processus décisionnel et orientent la gestion du caribou de Dolphin-et-Union. Cette
1727 recommandation est réitérée par les peuples autochtones car, comme ils le mentionnent,
1728 ils constituent le principal interlocuteur en matière de faune dans les collectivités
1729 (Ekaluktutiak HTO, 2016; Paulatuk HTC, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016). Un des individus
1730 effectuant la récolte a indiqué que le plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union était
1731 un bon exemple de cogestion collaborative (Paulatuk HTC, 2016).

1732 **Objectif n° 2 :**

1733 **Communiquer et échanger de l'information de manière continue entre les parties au**
1734 **moyen d'une approche collaborative et coordonnée.**

1735 **Approches en vue d'atteindre l'objectif n° 2 :**

1736 2.1 Favoriser la circulation et l'échange de l'information entre les partenaires de
1737 gestion, les collectivités, l'industrie et le public, en utilisant diverses approches pour
1738 promouvoir l'amélioration des connaissances sur le caribou de Dolphin-et-Union et
1739 des menaces auxquelles il est exposé.

1740 Les collectivités du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest, les partenaires de gestion,
1741 les aînés, les chasseurs, les jeunes, l'industrie et le public ont tous un rôle à jouer dans la
1742 gestion du caribou de Dolphin-et-Union. L'échange de l'information aide l'ensemble des
1743 parties à comprendre leurs rôles et leurs responsabilités ainsi qu'à obtenir et maintenir le
1744 soutien en vue d'une gestion efficace du caribou de Dolphin-et-Union. Il favorise aussi
1745 l'intégration de l'ensemble des points de vue dans les mesures de gestion ainsi que la
1746 sensibilisation des gestionnaires du caribou aux réalités du terrain, qu'il s'agisse de la
1747 situation de la population, de l'état de santé des caribous ou de l'état de l'habitat.

1748 Diverses méthodes peuvent être utilisées pour communiquer l'information. Ainsi, il est
1749 possible de tenir des réunions avec des représentants de l'industrie et, au sein des
1750 collectivités, de mener des activités de sensibilisation et d'éducation dans le cadre de
1751 diverses réunions et de divers ateliers avec les partenaires de cogestion. La sensibilisation
1752 peut aussi se faire de manière moins officielle dans la communication personnelle entre des
1753 membres des collectivités et les employés des organisations de cogestion. D'autres
1754 méthodes de sensibilisation peuvent être utilisées selon les conditions démographiques,
1755 comme les visites à domicile, les visites d'école, les médias sociaux et les sorties sur le
1756 terrain.

1757 Les lieux communautaires peuvent servir à montrer aux chasseurs à reconnaître les
1758 maladies et les parasites chez le caribou, à déterminer si la viande est comestible et à la
1759 préparer correctement (Kugluktuk HTO, 2016). Pour dissiper davantage les
1760 préoccupations concernant les caribous malades et l'impact de ces maladies sur la santé
1761 humaine, les collectivités ont suggéré que les individus effectuant la récolte rapportent un
1762 échantillon de tissu à l'agent de conservation ou au biologiste de la région aux fins de
1763 recherche de parasites et/ou de maladies lorsque certaines anomalies sont observées
1764 (Ekaluktutiak HTO, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016). Il a été suggéré aussi que les chasseurs

1765 apportent un dépliant sur les maladies/parasites lorsqu'ils sont sur le terrain
1766 (Kugluktuk HTO, 2016). D'autres liens de communication peuvent être établis en favorisant
1767 les programmes de surveillance communautaire et en trouvant des façons de collaborer
1768 avec l'industrie pour transmettre de l'information aux fins de recherche et de suivi.

1769 **Objectif n° 3 :**

1770 **Recueillir de l'information sur le caribou de Dolphin-et-Union au moyen de l'Inuit**
1771 **Qaujimajatuqangit et des connaissances traditionnelles, de la surveillance**
1772 **communautaire et de méthodes scientifiques.**

1773 3.1 Effectuer le suivi de l'effectif et des taux démographiques de la population de caribous
1774 de Dolphin-et-Union pour déterminer la situation de la population (lacunes dans les
1775 connaissances n^{os} 1 et 3).

1776 3.2 Améliorer notre compréhension globale de l'état de santé, de la biologie, des
1777 exigences en matière d'habitat et du régime alimentaire du caribou de Dolphin-et-
1778 Union, ainsi que des effets des changements climatiques sur cette population de
1779 caribous (lacunes dans les connaissances n^{os} 2, 4 et 5).

1780 3.3 Évaluer les impacts cumulatifs sur la population de caribous de Dolphin-et-Union et
1781 son habitat (lacunes dans les connaissances n^{os} 1 à 8).

1782 3.4 Coordonner la cueillette de l'information et les recherches parmi les différents
1783 partenaires de cogestion et établissements de recherche (l'ensemble des lacunes dans
1784 les connaissances).

1785 L'information disponible sur l'abondance et les tendances de la population de caribous de
1786 Dolphin-et-Union est limitée, mais l'élaboration d'un programme de recherche pourrait
1787 permettre de combler les lacunes définies dans les connaissances, qu'on pense à
1788 l'installation récente de colliers et aux relevés récents de la population au Nunavut,
1789 en 2015. Les gestionnaires pourraient tirer profit de cette information en poursuivant le
1790 suivi de l'abondance et des tendances de la population, comprenant la collecte de données
1791 démographiques importantes comme les taux de gravidité, de survie et de recrutement; ces
1792 données devraient être communiquées aux collectivités (Ekaluktutiak HTO, 2016). Les
1793 régions géographiques d'importance pour les caribous de Dolphin-et-Union, notamment les
1794 routes migratoires de glace de mer qu'ils préfèrent, seraient aussi délimitées dans le cadre
1795 de ce programme de recherche.

1796 Au moment de la rédaction du présent document (2015-2016), des recherches sur la santé
1797 des caribous de Dolphin-et-Union, y compris les maladies, les parasites et les contaminants
1798 qui les touchent, sont en cours et les premières analyses sont terminées. Parmi les impacts
1799 des changements climatiques, on compte des modifications dans la croissance de la
1800 végétation et le harcèlement par les insectes; on devrait promouvoir la réalisation d'études
1801 sur ces impacts. L'acquisition de connaissances plus poussées sur le régime alimentaire du
1802 caribou de Dolphin-et-Union est nécessaire à la compréhension de ces impacts.

- 1803 L'élargissement des programmes de surveillance communautaire qui fournissent de
1804 l'information sur le caribou de Dolphin-et-Union, comme la distribution de trousse
1805 d'échantillonnage du caribou, améliorera aussi les connaissances sur l'état de santé, la
1806 condition physique et le régime alimentaire des caribous ainsi que sur les tendances de la
1807 population et les prédateurs.
- 1808 Les Inuits et les Inuvialuits s'inquiètent du fait que les populations de loups, et de grizzlis
1809 dans une certaine mesure, semblent augmenter dans l'aire de répartition du caribou de
1810 Dolphin-et-Union (First Joint Meeting, 2015; Second Joint Meeting, 2016). Cependant,
1811 il existe peu de données scientifiques sur l'abondance des prédateurs ou sur la manière
1812 dont les prédateurs influent sur la population de caribous de Dolphin-et-Union. La gestion
1813 serait bonifiée par une amélioration des connaissances sur l'abondance des prédateurs et
1814 les relations entre le caribou de Dolphin-et-Union et ses prédateurs. Le caribou de
1815 Dolphin-et-Union interagit aussi avec d'autres herbivores comme les autres caribous de la
1816 tundra, le bœuf musqué et les oies. Une meilleure compréhension de la façon dont ces
1817 interactions touchent le caribou de Dolphin-et-Union et son habitat faciliterait la gestion de
1818 la population de caribous.
- 1819 Des menaces dont les impacts propres peuvent être faibles ou négligeables peuvent avoir
1820 une grande incidence sur le caribou lorsqu'elles sont combinées. Un modèle des effets
1821 cumulatifs constituerait un outil précieux qui aiderait les gestionnaires à comprendre
1822 l'importance relative des différentes pressions qui s'exercent sur les caribous de
1823 Dolphin-et-Union ainsi que la mesure dans laquelle elles déterminent ultimement la
1824 situation de la population. Le modèle pourrait aussi être utilisé aux fins du processus de
1825 cogestion (objectif n° 1) pour aider à prédire les conséquences des divers scénarios de
1826 gestion et à élaborer des mesures d'atténuation plus efficaces.
- 1827 Toutes les parties devraient accorder la priorité aux lacunes dans les connaissances et les
1828 cibler afin de participer de manière collaborative et coordonnée aux activités de recherche
1829 et de suivi. Certaines questions peuvent être traitées par le biais d'un suivi et de relevés
1830 communautaires, alors que d'autres questions de recherche peuvent être examinées dans
1831 le cadre de partenariats établis avec des chercheurs universitaires ou d'autres organismes.
1832 On prévoit colliger l'Inuit Qaujimagatuqangit, les connaissances traditionnelles et les
1833 connaissances communautaires de manière continue, ce qui devrait aider à combler les
1834 lacunes dans les connaissances et améliorer la gestion. Les collectivités locales devraient
1835 aussi être informées et tenues au courant des données recueillies, notamment du nombre
1836 d'individus, de leur état corporel et de leur état de santé général (Ekaluktutiak HTO, 2016).

1837 **Objectif n° 4 :**

1838 **Réduire au minimum les perturbations de l'habitat (en particulier les passages de**
1839 **glace de mer) afin de maintenir la capacité du caribou de Dolphin-et-Union à se**
1840 **déplacer librement dans l'ensemble de son aire de répartition.**

1841 4.1 Faire le suivi des modifications de l'habitat attribuables aux perturbations
1842 anthropiques et naturelles de manière continue.

1843 4.2 Travailler de concert avec les organisations et les organismes de réglementation des
1844 secteurs maritime, industriel et des transports pour réduire au minimum les
1845 perturbations d'origine humaine et industrielle.

1846 4.3 Gérer les populations des autres espèces qui influent sur l'habitat du caribou de
1847 Dolphin-et-Union.

1848 Le suivi des modifications de l'habitat, qui inclut la glace de mer, permettra aux partenaires
1849 de gestion de connaître la mesure dans laquelle l'habitat du caribou de Dolphin-et-Union a
1850 été perturbé, tant par les changements climatiques que par des activités de nature
1851 industrielle ayant un effet plus direct, y compris les activités ayant pour effet de briser la
1852 glace, le transport maritime et l'exploration minière. Le suivi des modifications de l'habitat
1853 constitue l'une des principales étapes pour faire en sorte que le caribou de Dolphin-et-
1854 Union soit pris en considération par diverses organisations, comme Pêches et Océans
1855 Canada ou Transports Canada, dans leur prise de décisions concernant les activités liées au
1856 transport maritime et à l'utilisation du territoire, compte tenu des intérêts existants, en
1857 suspens et futurs reconnus par la législation territoriale sur les terres et la jurisprudence.

1858 Selon certaines collectivités, il faudrait interdire le transport maritime dans le passage du
1859 Nord-Ouest, à partir de la prise de la glace jusqu'à la débâcle; autrement dit, en automne, en
1860 hiver et au printemps (Ekaluktutiak HTO, 2016; Second Joint Meeting, 2016). Il faudra
1861 s'adresser aux différentes autorités, comme les agences gouvernementales, les
1862 organisations communautaires, les sociétés de transport maritime, les exploitants
1863 d'entreprise touristique et l'industrie, et obtenir leur collaboration pour réduire au
1864 minimum les perturbations et la fragmentation de l'habitat du caribou de Dolphin-et-
1865 Union. Il faut mieux connaître les autorités qui gèrent le trafic maritime pour orienter la
1866 collaboration. Certaines collectivités s'inquiètent du fait que l'industrie ne respecte ni les
1867 lignes directrices ni l'habitat considéré comme important pour le caribou (Ekaluktutiak
1868 HTO, 2016; Kugluktuk HTO, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016; Paulatuk HTC, 2016). En
1869 conséquence, des lignes directrices, des pratiques exemplaires et des conseils généraux
1870 concernant les aéronefs, le transport maritime, le tourisme et l'industrie devraient être
1871 élaborés et, si nécessaire, intégrés dans la législation. Il faudrait favoriser leur mise en
1872 œuvre, puis exercer un suivi et évaluer s'ils sont respectés.

1873 La gestion des espèces qui sont susceptibles d'avoir un impact sur le caribou de Dolphin-et-
1874 Union, comme le bœuf musqué et les oies surabondantes, nécessite la collaboration de tous

1875 les ordres de gouvernement. La promotion de la récolte des espèces surabondantes,
1876 comme les oies, peut contribuer à réduire la destruction de l'habitat.

1877 **Objectif n° 5 :**

1878 **Veiller à ce que la gestion de la population de caribous de Dolphin-et-Union soit**
1879 **fondée sur la situation de la population afin que les générations futures puissent**
1880 **profiter de possibilités de récolte durables.**

1881 5.1 Obtenir des données de récolte exactes.

1882 5.2 Gérer les activités de récolte dans des limites acceptables pour que des possibilités
1883 de récolte soient maintenues dans l'avenir et que les droits issus de traités soient
1884 pleinement respectés.

1885 5.3 Gérer les prédateurs en tant que composante naturelle et nécessaire de
1886 l'écosystème.

1887 Le présent objectif vise à faire en sorte que les bénéficiaires et autres individus effectuant
1888 la récolte puissent récolter durablement le caribou de Dolphin-et-Union. Tout en tenant
1889 bien compte des limites des données de récolte, on devrait considérer la situation de la
1890 population (sur la base de l'objectif n° 3) et les taux de récolte pour déterminer une gestion
1891 appropriée de la récolte, comme il est décrit à la section 6.6. Des mesures de gestion autres
1892 que la récolte devraient aussi être éclairées de manière adaptative par la situation de la
1893 population, comme il est indiqué dans les approches décrites sous l'objectif n° 1 et à la
1894 section 6.6.

1895 Il est essentiel de recueillir des données de récolte exactes et fiables, notamment le nombre
1896 de caribous récoltés et le rapport des sexes. Pour y arriver, il faut travailler avec les comités
1897 locaux liés à la récolte et d'autres groupes pour estimer les niveaux de récolte des
1898 chasseurs autochtones. Cette tâche ayant généralement été difficile à réaliser, le fait
1899 d'éduquer les collectivités en ce qui concerne l'importance de déclarer les prises constitue
1900 une partie essentielle de cette approche. Les niveaux de récolte totaux estimés devraient
1901 être déclarés chaque année aux autorités responsables de la gestion des caribous, aux
1902 organisations et comités de chasseurs et de trappeurs et aux partenaires de cogestion,
1903 parce qu'il a été souligné qu'il était important que les collectivités demeurent informées
1904 des nouvelles données (Ekaluktutiak HTO, 2016). Un taux de récolte approprié peut être
1905 fixé à l'aide de ces données.

1906 En disposant de l'information sur la situation de la population et le taux de récolte, les
1907 partenaires de cogestion se trouvent en mesure de suivre les processus établis aux fins de
1908 la gestion de la faune dans les revendications territoriales. Les partenaires de gestion
1909 devraient examiner chaque année les données sur la récolte et sur la population de
1910 caribous pour gérer les activités de récolte dans des limites acceptables permettant de
1911 maintenir une population de caribous viable et autosuffisante. Si les activités de chasse ne
1912 semblent pas permettre d'atteindre cet objectif, les partenaires de gestion pourraient alors

1913 devoir envisager certaines recommandations de gestion (comme des limites de prises)
1914 pour atteindre les buts de gestion.

1915 Les pratiques de récolte responsables, qui réduisent au minimum les impacts négatifs sur
1916 la population de caribous de Dolphin-et-Union, devraient être favorisées afin que cette
1917 dernière puisse être récoltée de manière durable pour le bien des futures générations. Ces
1918 pratiques consistent notamment à enseigner aux jeunes et aux chasseurs inexpérimentés
1919 des pratiques de récolte responsables ainsi que l'adresse au tir, parce que les aînés ont vu
1920 beaucoup de caribous blessés qui avaient été atteints par des jeunes ou des chasseurs
1921 inexpérimentés (Second Joint Meeting, 2016). En pareille situation, des mesures
1922 communautaires devraient être prises (Ekaluktutiak HTO, 2016), qu'on pense à
1923 l'intégration de l'Inuit Qaujimajatuqangit et des connaissances traditionnelles dans les
1924 programmes scolaires ou à des visites sur le terrain organisées pour les jeunes ou les
1925 chasseurs inexpérimentés, ce qui permettrait à des individus expérimentés effectuant la
1926 récolte de contribuer à l'enseignement des pratiques de récolte traditionnelles. Ces
1927 pratiques visent à éviter de récolter les femelles accompagnées de faons ainsi que les
1928 individus dominants des hardes, à améliorer l'adresse au tir, à développer la capacité de
1929 distinguer les divers types de caribous et à éviter de gaspiller la viande. Les chasseurs peu
1930 expérimentés tireraient aussi avantage à être informés sur la récolte des mâles dominants
1931 durant les chasses sportives et ses impacts négatifs sur la santé de la population de
1932 caribous (Kugluktuk HTA, 2016). Les chasseurs suggèrent aussi d'éviter de laisser les abats
1933 sur le sol, car ils attireraient les loups (Olohaktomiut HTC, 2016). La promotion de la
1934 récolte d'autres espèces disponibles pourrait aussi contribuer à réduire la récolte de
1935 caribous de Dolphin-et-Union.

1936 L'établissement de mesures précises pour un programme de gestion des prédateurs ainsi
1937 que la mise en œuvre d'un tel programme dépassent la portée du présent plan de gestion.
1938 Cependant, l'éducation et la formation des chasseurs en ce qui concerne la manière de
1939 récolter les prédateurs peuvent aider à gérer ces derniers en tant que composante
1940 naturelle et nécessaire de l'écosystème du caribou de Dolphin-et-Union. Au moment de la
1941 rédaction du présent plan de gestion, les Inuits et les Inuvialuits peuvent récolter
1942 légalement les loups, sans limite de prises. Lors de la première réunion conjointe tenue à
1943 Kugluktuk, il a été convenu qu'il était nécessaire de mener de nouvelles recherches sur les
1944 relations prédateurs-proies pour éclairer la gestion (First Joint Meeting, 2015).

1945 ***6.5 Gestion actuelle et autres influences positives***

1946 Les influences positives pour le caribou de Dolphin-et-Union sont des facteurs susceptibles
1947 de favoriser l'augmentation de la population. Elles peuvent être regroupées dans deux
1948 grandes catégories : 1) les mesures de gestion actuellement mises en œuvre; 2) les
1949 changements environnementaux positifs (comme une augmentation de la végétation) qui
1950 peuvent favoriser l'augmentation de la population.

1951 Gestion actuelle

1952 Dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, certaines mesures en place aident à
1953 gérer le caribou de Dolphin-et-Union, y compris des accords sur les revendications
1954 territoriales, des lois, des règlements, des plans de conservation communautaires et la
1955 planification de l'aménagement du territoire. Les régimes de cogestion collaboratifs et
1956 souples, établis aux termes des accords sur les revendications territoriales, ont une
1957 incidence positive sur le caribou de Dolphin-et-Union parce qu'ils permettent de tenir
1958 compte des préoccupations par le biais d'une gestion adaptative à laquelle participent
1959 l'ensemble des partenaires.

1960 Territoires du Nord-Ouest*1961 Régime de cogestion*

1962 L'entente sur les revendications territoriales globales qui touche l'Arctique de l'Ouest dans
1963 les Territoires du Nord-Ouest a été établie en 1984. Elle a été adoptée par le gouvernement
1964 du Canada et s'appelle la Convention définitive des Inuvialuit. Dans la partie des Territoires
1965 du Nord-Ouest visée par la Convention, la faune est gérée conformément à l'article 14 de la
1966 Convention. Cet article définit les principes de la récolte et de la gestion de la faune, établit
1967 les droits de récolte et explique le processus de cogestion et les principes de conservation.
1968 Il définit aussi la structure, les rôles et les responsabilités du Conseil consultatif de la
1969 gestion de la faune (T.N.-O.), des gouvernements, du Conseil inuvialuit de gestion du gibier,
1970 des comités de chasseurs et de trappeurs inuvialuits, du Comité d'étude des répercussions
1971 environnementales et du Bureau d'examen des répercussions environnementales. Le
1972 Conseil consultatif de la gestion de la faune (T.N.-O.) est chargé d'écouter les
1973 préoccupations concernant la faune et de leur donner suite par l'utilisation du modèle de
1974 gestion adaptative, qui permet d'adapter la gestion d'une espèce aux nouvelles
1975 circonstances.

1976 Gestion de la récolte

1977 Dans les Territoires du Nord-Ouest, le *Règlement sur la chasse au gros gibier* aide à gérer la
1978 récolte du caribou de Dolphin-et-Union (Northwest Territories Summary of Hunting
1979 Regulations, 2015). Des limites de prises s'appliquent aux résidents des Territoires du
1980 Nord-Ouest, c'est-à-dire les citoyens canadiens ou les immigrants reçus qui vivent dans les
1981 Territoires du Nord-Ouest depuis au moins un an, mais qui ne sont pas bénéficiaires de la
1982 Convention définitive des Inuvialuit. Au moment de la publication du présent document, la
1983 saison de chasse pour les résidents des Territoires du Nord-Ouest va du 15 août au
1984 15 novembre, et les résidents sont autorisés à tuer deux mâles adultes. En ce qui concerne
1985 les non-résidents et les non-Canadiens, la saison de chasse sportive va du 15 août au
1986 31 octobre, et la chasse doit être guidée; cependant, comme aucune étiquette n'a été
1987 allouée pour ces chasseurs, il n'y a pas de chasse sportive (WMCA [T.N.-O.],
1988 comm. pers., 2016). Il n'y a, pour le moment, ni restriction ni limite en ce qui concerne la

1989 récolte par les Autochtones du caribou de Dolphin-et-Union dans les Territoires du
1990 Nord-Ouest.

1991 *Autres plans de conservation*

1992 Les priorités en matière de conservation pour la partie de l'aire de répartition qui se trouve
1993 dans les Territoires du Nord-Ouest ont été officialisées dans les plans de conservation des
1994 collectivités des Inuvialuits. Le plan de conservation de la collectivité d'Olokhaktomuit
1995 (Ulukhaktok) (OCCP, 2008) établit plusieurs aires particulières qui sont importantes pour
1996 le caribou de Dolphin-et-Union dans le nord-ouest de l'île Victoria et recommande que ces
1997 « terres et eaux soient gérées de manière à éliminer, dans la mesure du possible, les
1998 dommages et les perturbations possibles » [TRADUCTION]. Le plan de conservation
1999 recommande aussi d'autres mesures qui pourraient entraîner des répercussions positives
2000 pour le caribou de Dolphin-et-Union. Ces mesures sont notamment :

- 2001 • le repérage d'habitats importants et leur protection contre les utilisations du
- 2002 territoire causant des perturbations;
- 2003 • le partage des prises avec d'autres personnes dans la collectivité;
- 2004 • la recommandation de ne pas récolter un plus grand nombre de caribous que ce qui
- 2005 est nécessaire;
- 2006 • la recommandation de récolter de manière à assurer la durabilité de la récolte, et dans
- 2007 le respect des recommandations du Comité des chasseurs et des trappeurs;
- 2008 • l'interdiction volontaire, encouragée par le Comité des chasseurs et des trappeurs, de
- 2009 chasser le caribou, si nécessaire;
- 2010 • l'élaboration d'un plan de gestion du caribou de l'île Victoria.

2011 La Convention définitive des Inuvialuit permet l'aménagement du territoire (section 7.82),
2012 qui peut être entrepris par les collectivités de la région désignée des Inuvialuits, au besoin.

2013 **Nunavut**

2014 *Régime de cogestion*

2015 Au Nunavut, la faune est gérée conformément à l'article 5 de l'Accord sur les revendications
2016 territoriales du Nunavut. L'article 5 établit la création du Conseil de gestion des ressources
2017 fauniques du Nunavut, qui constitue le principal instrument aux fins de la gestion de la
2018 faune au Nunavut. Il définit les rôles du Conseil de gestion des ressources fauniques du
2019 Nunavut, du gouvernement, des organisations de chasseurs et de trappeurs et de
2020 l'organisation régionale de la faune qui, dans la région de Kitikmeot, est le Conseil régional
2021 de la faune de Kitikmeot. Au Nunavut, chaque partenaire de cogestion remplit son rôle
2022 respectif, tel qu'il est défini dans l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.

2023 *Gestion de la récolte*

2024 L'outil de gestion additionnel qu'est la *Loi sur la faune et la flore du Nunavut* prévoit la
2025 gestion de la récolte, la délivrance des permis de chasse, la déclaration des prises et la
2026 soumission d'échantillons.

2027 Aux termes de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, le caribou de
2028 Dolphin-et-Union est inscrit à l'annexe 5-1 comme espèce de gros gibier. La récolte totale
2029 autorisée n'ayant pas été établie en ce qui concerne cette population, les Inuits ont le droit
2030 de récolter pour satisfaire entièrement leurs besoins économiques, sociaux et culturels.
2031 Tant que la conservation de la population n'est pas préoccupante, l'article 5 est protégé par
2032 la Constitution et l'emporte sur les autres règles ou règlements en matière de récolte pour
2033 les Inuits.

2034 Le gouvernement du Nunavut traite chaque population de caribous, indépendamment du
2035 chevauchement spatial, séparément et distinctement en ce qui concerne les
2036 recommandations sur la récolte totale autorisée. Les non-bénéficiaires qui habitent au
2037 Nunavut depuis au moins trois mois (ayant ainsi acquis le statut de résidents) disposent
2038 d'une saison de chasse ouverte qui les autorise à récolter légalement cinq caribous par
2039 personne par année, à condition de détenir un permis de chasse valide; cependant, durant
2040 leurs deux premières années comme résidents du Nunavut, ces non-bénéficiaires doivent
2041 chasser avec un guide.

2042 Par ailleurs, la récolte est réglementée par un système d'allocation de chasse, utilisant des
2043 étiquettes, dans le cas de la chasse sportive. Le précédent règlement sur la chasse au gros
2044 gibier dans les Territoires du Nord-Ouest avait établi une limite de 35 étiquettes pour la
2045 chasse sportive au caribou de la toundra sur l'île Victoria et dans la presqu'île Kent, sur le
2046 continent (R-118-98, daté du 14 août 1998). Ces étiquettes étaient réparties entre
2047 Kugluktuk et Cambridge Bay. À l'heure actuelle, les chasseurs sportifs, les non-résidents et
2048 les étrangers non résidents peuvent récolter au plus deux caribous de la toundra (y
2049 compris le caribou de Dolphin-et-Union) par personne par l'intermédiaire d'un
2050 pourvoyeur, et il n'y a pas de limite maximale de prises de caribous de la toundra pour les
2051 bénéficiaires. La chasse sportive pour les non-résidents (Canadiens et non-Canadiens) est
2052 pratiquée à l'automne dans la région de Cambridge Bay; le principal pourvoyeur pour la
2053 chasse sportive au caribou de Dolphin-et-Union est l'Organisation des chasseurs et des
2054 trappeurs d'Ekaluktutiak. Mise à part la chasse sportive, aucune récolte commerciale du
2055 caribou de Dolphin-et-Union Caribou n'est pratiquée.

2056 *Autres plans de conservation*

2057 Pour la partie de l'aire de répartition qui se trouve au Nunavut, le plan d'aménagement du
2058 Nunavut, qui est en cours d'élaboration, renferme des mesures de conservation visant le
2059 caribou de Dolphin-et-Union. Le plan provisoire recommande aux autorités réglementaires
2060 d'atténuer les impacts du trafic maritime sur les passages de glace de mer qu'empruntent
2061 les caribous au printemps et à l'automne (Nunavut Planning Commission, 2014).

2062 Les collectivités, les organisations de chasseurs et de trappeurs et le gouvernement ont
2063 travaillé avec l'industrie en vue de limiter les impacts des activités humaines sur le caribou
2064 de Dolphin-et-Union. Par exemple, l'Organisation des chasseurs et des trappeurs de
2065 Cambridge Bay a recommandé certaines restrictions saisonnières sur le transport
2066 maritime, et au moins une société minière a pris l'engagement volontaire de limiter le
2067 transport maritime à la période des eaux libres (Ekaluktutiak HTO, 2016; Second Joint
2068 Meeting, 2016).

2069 Durant les années 1940 et 1950, les Inuits ont tenté de réduire les populations d'oies en
2070 ramassant les œufs des oies des neiges et des oies rieuses, en s'assurant de toujours laisser
2071 deux œufs; si moins d'œufs étaient laissés, les oies pondraient davantage (First Joint
2072 Meeting, 2015). Cette pratique est toujours en vigueur, les familles revenant chaque
2073 printemps avec l'intention de ramasser des œufs (First Joint Meeting, 2015; Second Joint
2074 Meeting, 2016).

2075 **Changements environnementaux**

2076 L'augmentation des températures dans l'Arctique modifie la végétation et pourrait ainsi
2077 modifier la disponibilité de nourriture pour le caribou de Dolphin-et-Union (voir la
2078 section 5.2.5). La relation entre conditions météorologiques locales (p. ex. précipitations,
2079 température de l'air), nourriture et tendance de la population peut être complexe
2080 (p. ex. Ozful *et al.* [2009]), et l'on ne sait pas dans quelle mesure les éventuelles incidences
2081 positives des changements climatiques pourraient en annuler les effets négatifs.
2082

2083 **6.6 Gestion fondée sur la situation (le niveau) de la population**

2084 L'abondance de nombreuses populations ou hardes de caribous varie de manière naturelle
2085 (Zalatan *et al.*, 2006; Bergerud *et al.*, 2008; Parlee *et al.*, 2013), et une incertitude persiste
2086 en ce qui concerne les paramètres du cycle du caribou de Dolphin-et-Union. D'autres
2087 espèces sauvages connaissent des cycles semblables et, bien que les causes de ces cycles ne
2088 soient pas bien connues, les prédateurs, les maladies, la végétation et les conditions
2089 météorologiques y jouent tous un rôle (Caughley et Gunn, 1993; Krebs, 2009). L'interaction
2090 entre ces variables et/ou leurs impacts cumulatifs pourrait aussi influencer sur le cycle des
2091 populations. Selon les observations des chasseurs, le dernier creux dans le cycle de la
2092 population de caribous de Dolphin-et-Union semble s'être produit vers le milieu du
2093 20^e siècle (Nishi et Gunn, 2004), et le dernier pic, vers 1997 (Tomaselli *et al.*, 2016), les
2094 résultats de l'estimation de la population réalisée en 2015 montrant une baisse (Leclerc
2095 *et al.*, 2016 [en prép.]). Bien qu'il pourrait y avoir un manque de données historiques
2096 nécessaires à la détermination de la fourchette exacte de la variation naturelle de la
2097 population de caribous de Dolphin-et-Union, il existe actuellement suffisamment d'études
2098 pour établir si la population a augmenté, a été stable ou a diminué au cours des
2099 19 dernières années (voir les détails à la section 4.4).

2100 Durant l'élaboration du présent plan de gestion, les partenaires de cogestion ont discuté de
2101 la manière dont les mesures de gestion devraient varier selon la phase du cycle de la

2102 population de caribous de Dolphin-et-Union. Ainsi, certaines mesures de gestion sont
2103 recommandées plus bas pour chacune des phases du cycle de la population. Les mesures
2104 recommandées sont des conseils aux décideurs et un point de départ pour la gestion. Pour
2105 mettre en œuvre les mesures de gestion, les partenaires de cogestion devront respecter
2106 leurs processus décisionnels, décrits dans l'Accord sur les revendications territoriales du
2107 Nunavut et la Convention définitive des Inuvialuit.

2108 **6.6.1. Détermination de la situation de la population**

2109 Un cycle de population se divise en quatre phases : élevée, en baisse, faible, en hausse
2110 (Figure 9). L'ensemble des partenaires de cogestion ont convenu que le cycle de la
2111 population de caribous de Dolphin-et-Union comportait ces quatre phases. L'Inuit
2112 Qaujimaqatuqangit, les connaissances traditionnelles et les connaissances scientifiques ont
2113 servi à établir les seuils de chacune des phases et à préciser les paramètres qui permettent
2114 aux partenaires de cogestion de déterminer dans quelle phase se trouve la population. Bien
2115 que la Figure 9 soit axée sur les niveaux de population, d'autres indicateurs pourraient être
2116 considérés aux fins de l'établissement de la situation du caribou de Dolphin-et-Union. Il
2117 pourrait s'agir d'indicateurs démographiques, comme le nombre de faons et les taux de
2118 recrutement, de survie et de gravidité, ainsi que d'indicateurs environnementaux (p. ex. les
2119 changements climatiques, les maladies, la pression anthropique).

2120 **Élevée**

2121 La population est dans la phase élevée lorsqu'elle est supérieure à 60 % de l'estimation la
2122 plus élevée jamais enregistrée. Dans le cas du caribou de Dolphin-et-Union, cela représente
2123 plus de 24 000 individus, parce que le dernier pic de la population se situait à environ
2124 40 000 individus. Depuis le faible effectif de caribous observé par les membres des
2125 collectivités dans les années 1950, l'estimation de la population corrigée de 1997
2126 correspondait au premier pic scientifiquement établi pour la population de Dolphin-et-
2127 Union (Nishi et Gunn, 2004). Le pic de population, établi conséquemment à
2128 40 000 individus, est en fait la limite supérieure de l'intervalle de confiance de l'estimation
2129 de 1997. Durant la phase élevée, beaucoup d'individus migrent entre l'île Victoria et le
2130 continent. La population peut soutenir un taux de récolte plus élevé, et l'aire occupée par
2131 les caribous est à son maximum.

2132

2133 **En baisse**

2134 Dans la phase de baisse, l'effectif se situe entre 20 et 60 % de l'estimation la plus élevée
2135 jamais enregistrée, avec une tendance à la baisse. Les inquiétudes surviennent quand le
2136 nombre d'individus de la population de Dolphin-et-Union tombe à environ 24 000. L'effet
2137 combiné de facteurs anthropiques et de facteurs environnementaux négatifs pourrait
2138 accélérer le taux de déclin de la population. Des recommandations en matière de gestion
2139 visant à ralentir la diminution de la population devraient être mises de l'avant dans cette
2140 phase.

2141

2142 Faible

2143 La population est dans la phase faible lorsqu'elle est inférieure à 20 % de l'estimation la
2144 plus élevée jamais enregistrée, soit inférieure à 8 000 caribous. Durant cette phase, le
2145 caribou de Dolphin-et-Union est davantage exposé à la surexploitation, et son aire de
2146 répartition est fortement rétrécie, au point où la migration entre l'île Victoria et le
2147 continent peut cesser. Le fait de réduire au minimum la récolte ainsi que l'impact des
2148 humains sur l'habitat pourrait contribuer à faire augmenter le taux de rétablissement de la
2149 population.

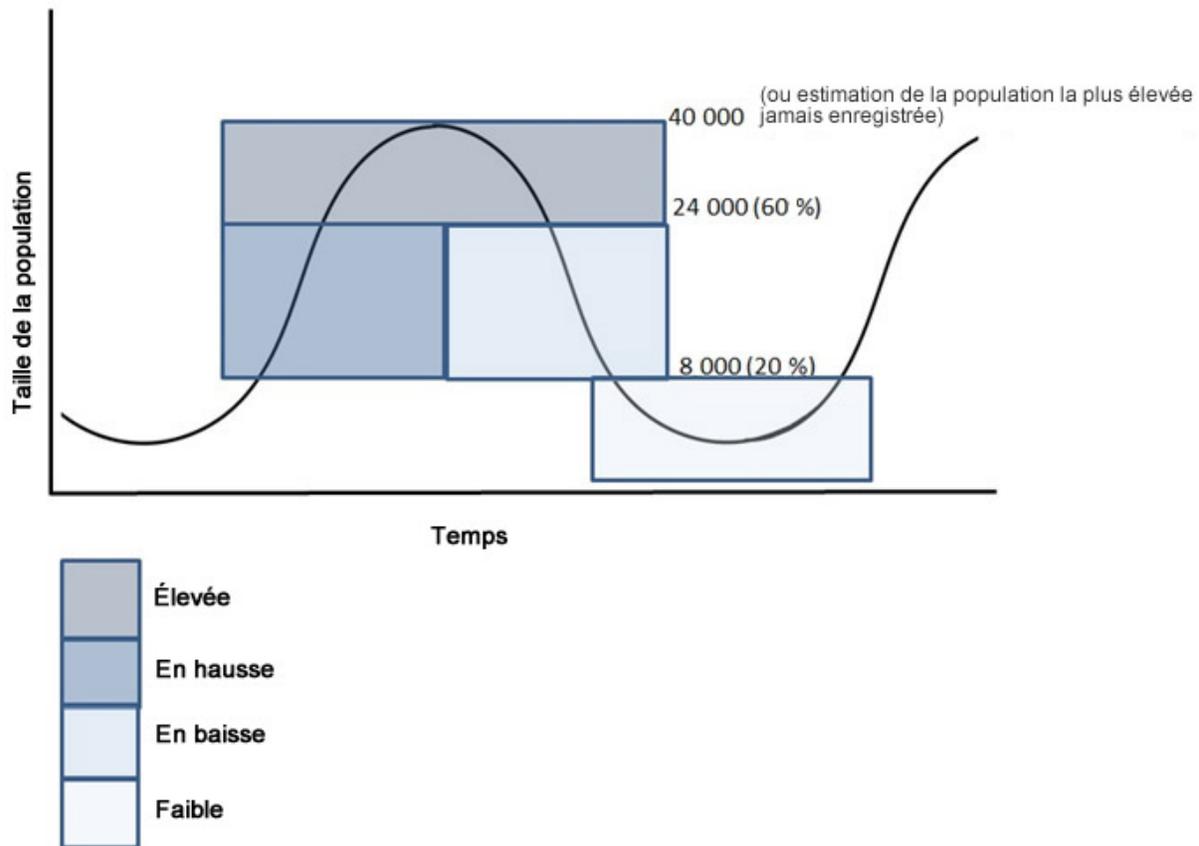
2150

2151 En hausse

2152 Dans la phase de hausse, l'effectif se situe entre 20 et 60 % de l'estimation la plus élevée
2153 jamais enregistrée (entre 8 000 et 24 000 individus). L'abondance et l'aire de répartition
2154 du caribou augmentent durant cette phase, et les données démographiques montrent une
2155 tendance positive. Si le caribou de Dolphin-et-Union avait cessé d'effectuer ses traversées
2156 sur la glace de mer durant la phase de baisse et la phase faible, c'est au cours de la phase de
2157 hausse qu'il pourra recommencer à migrer entre l'île Victoria et le continent.

2158

2159 Sur la base de nouvelles données pertinentes, les partenaires de cogestion devraient
2160 planifier une réunion conjointe pour déterminer si les mesures de gestion doivent être
2161 ajustées, si un changement de phase était détecté (Figure 9). Au moins tous les cinq ans,
2162 l'ensemble des nouvelles données devraient être colligées et prises en compte aux fins de
2163 réévaluation de la situation de la population.



2164

2165 Figure 9. Cycle du caribou de Dolphin-et-Union : détermination de la phase dans laquelle se
 2166 trouve la population de caribous de Dolphin-et-Union à l'intérieur de son cycle.

2167 6.6.2. Mesures de gestion recommandées

2168 Malgré les lacunes dans l'information concernant la situation de la population, des
 2169 principes de gestion de base peuvent tout de même être appliqués pour maintenir une
 2170 population de caribous viable. Les partenaires de cogestion constatent le besoin d'utiliser
 2171 la meilleure information disponible pour gérer le caribou de Dolphin-et-Union. Les
 2172 mesures de gestion prises ainsi que le moment où elles sont prises sont fonction de la
 2173 phase dans laquelle se trouve la population dans son cycle. Les gestionnaires devront
 2174 s'efforcer de maintenir la population à l'intérieur de ses limites naturelles de variation.

2175 L'élaboration du présent plan de gestion a nécessité d'importantes discussions au sujet des
 2176 mesures de gestion. Pour chaque phase du cycle du caribou de Dolphin-et-Union, les
 2177 partenaires de cogestion ont convenu de recommander certaines mesures, concernant
 2178 notamment la gestion de la récolte, pour tenir compte de possibles problèmes de
 2179 conservation. Les mesures ont été élaborées par les partenaires de cogestion lors de la
 2180 deuxième réunion conjointe (Second Joint Meeting, 2016) et ont été examinées et révisées
 2181 dans le cadre de consultations menées auprès de l'ensemble des collectivités, des
 2182 organisations et comités de chasseurs et de trappeurs qui récoltent le caribou de
 2183 Dolphin-et-Union, et d'autres partenaires de cogestion (Ekaluktutiak HTO, 2016;

2184 Kugluktuk HTO, 2016; Olohaktomiut HTC, 2016; Paulatuk HTC, 2016). Ces mesures sont
 2185 décrites ci-dessous.

2186

2187

2188

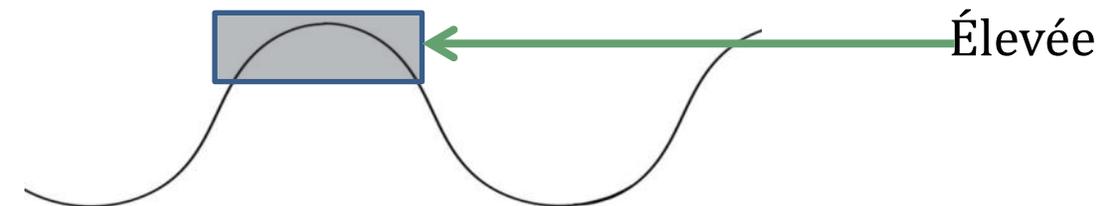
2189

2190

2191

2192

2193



2194

2195

2196

2197

2198

2199

2200

2201

2202

2203

2204

2205

2206

2207

2208

2209

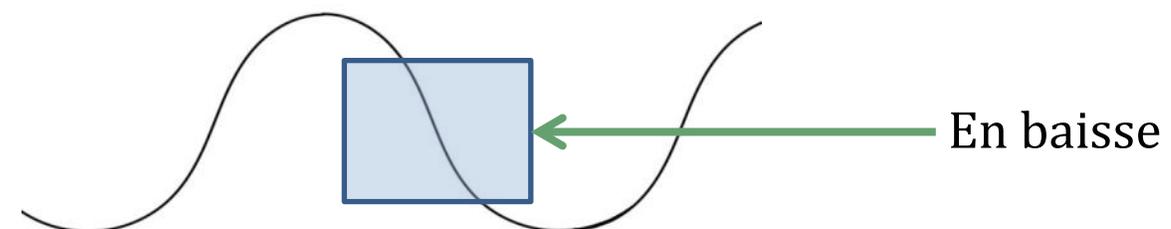
2210

2211

2212

2213

2214



2215

2216

2217

2218

2219

2220

Phase de baisse

- Éduquer et intégrer de l'information dans les programmes scolaires en ce qui concerne notamment l'importance d'utiliser le caribou en entier, la manière de chasser d'autres espèces animales et la récolte des prédateurs.
- Aucune restriction de récolte pour les bénéficiaires.

- 2221 • Envisager des restrictions de récolte pour les non-bénéficiaires, comme
- 2222 l'interdiction de récolte pour les résidents, les pourvoyeurs et les individus
- 2223 effectuant la récolte commerciale.
- 2224 • Examiner la possibilité d'établir des limites non quantitatives; p. ex. prises dominées
- 2225 par les mâles (sélection de mâles jeunes et petits), prise limitée de femelles (comme
- 2226 5 % de de biches) ou limites saisonnières.
- 2227 • Soutenir la déclaration des prises ainsi que les programmes de surveillance
- 2228 communautaire.
- 2229 • Intensifier les activités de recherche et de suivi; détenir des trousseaux
- 2230 d'échantillonnage pour effectuer le suivi de la récolte.
- 2231 • Encourager la recherche sur les prédateurs et gérer ces derniers en tant que
- 2232 composante naturelle et nécessaire de l'écosystème, selon les besoins des
- 2233 territoires.
- 2234 • Augmenter la fréquence des réunions du groupe d'intervenants.
- 2235 • Examiner la possibilité d'ajouter des restrictions relatives aux activités industrielles
- 2236 qui touchent le caribou.

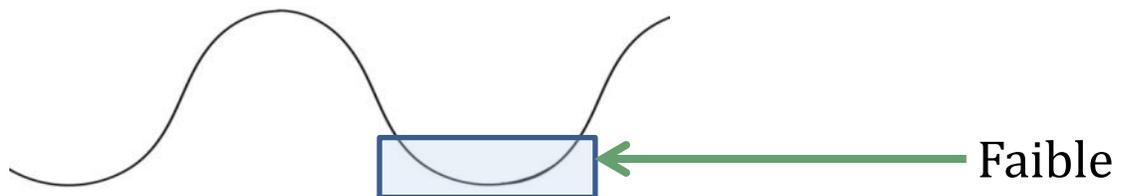
2237

2238

2239

2240

2241



2242

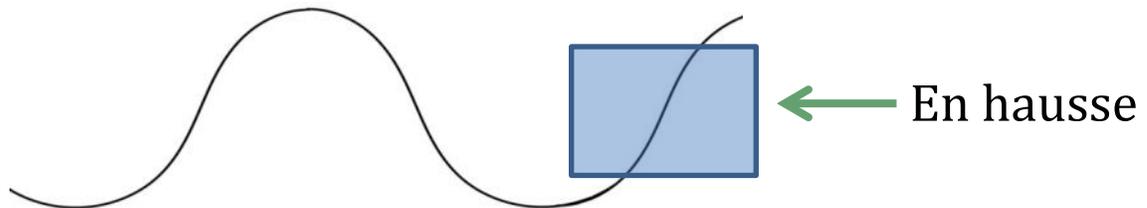
2243

2244

Phase faible

- 2245 • Éduquer et intégrer de l'information dans les programmes scolaires en ce qui
- 2246 concerne notamment l'importance d'utiliser le caribou en entier, la manière de
- 2247 chasser d'autres espèces animales et la récolte des prédateurs.
- 2248 • Informer les gens des nouvelles restrictions et des mesures de gestion en place.
- 2249 • Envisager d'établir des mécanismes obligatoires et efficaces pour réduire la récolte
- 2250 globale, selon les besoins de la collectivité (p. ex. récolte totale autorisée). Les
- 2251 mécanismes seraient révisés pour déterminer si des réductions supplémentaires
- 2252 sont nécessaires.
- 2253 • La récolte demeure interdite aux résidents, aux non-résidents, aux pourvoyeurs et
- 2254 aux individus effectuant la récolte commerciale.
- 2255 • Examiner la possibilité de supprimer les limites non quantitatives; p. ex. prises
- 2256 dominées par les mâles (sélection de mâles jeunes et petits), prise limitée de
- 2257 femelles (comme 5 % de biches) ou limites saisonnières.
- 2258 • Récolter plutôt les populations d'autres espèces animales disponibles et qui sont en
- 2259 santé.

- 2260
- 2261
- 2262
- 2263
- 2264
- 2265
- 2266
- 2267
- 2268
- 2269
- 2270
- 2271
- 2272
- 2273
- 2274
- 2275
- 2276
- 2277
- 2278
- 2279
- 2280
- 2281
- 2282
- Soutenir la déclaration des prises ainsi que les programmes de surveillance communautaire.
 - Intensifier les activités de recherche et de suivi; détenir des trousseaux d'échantillonnage pour effectuer le suivi de la récolte.
 - Encourager la recherche sur les prédateurs et gérer ces derniers en tant que composante naturelle et nécessaire de l'écosystème, selon les besoins des territoires.
 - Augmenter la fréquence des réunions du groupe d'intervenants.
 - Considérer l'établissement de restrictions plus sévères relatives aux activités industrielles qui touchent le caribou.



2281

2282

Phase de hausse

- 2283
- 2284
- 2285
- 2286
- 2287
- 2288
- 2289
- 2290
- 2291
- 2292
- 2293
- 2294
- 2295
- 2296
- 2297
- Apprendre aux individus effectuant la récolte et aux jeunes à récolter de manière respectueuse et à récolter les autres espèces qui sont disponibles.
 - Informer les gens des restrictions et des mesures de gestion en place.
 - Examiner la possibilité d'éliminer la récolte totale autorisée.
 - Alléger les restrictions relatives à la récolte et examiner la possibilité d'établir des limites non quantitatives.
 - Soutenir la déclaration des prises ainsi que les programmes de surveillance communautaire.
 - Mener des activités de recherche et de suivi; détenir des trousseaux d'échantillonnage pour effectuer le suivi de la récolte.
 - Encourager la recherche sur les prédateurs et faciliter la gestion de ces derniers.
 - Le groupe d'intervenants se réunit.
 - Les industries devraient respecter une norme de base et appliquer leur plan de suivi de la faune et d'atténuation.

2298

2299

2300

2301

2302

Les mesures de gestion recommandées sont respectueuses de la façon dont les Inuits et les Inuvialuits ont géré la faune durant des centaines d'années et tiennent compte des données et des connaissances provenant des membres de chacune des collectivités effectuant la récolte. Les partenaires de cogestion peuvent néanmoins prendre des mesures en tout temps pour aider le caribou de Dolphin-et-Union, en utilisant les pouvoirs et les

2303 responsabilités qui leur ont été conférés dans les accords sur les revendications
2304 territoriales (p. ex. la capacité des organisations et comités de chasseurs et de trappeurs
2305 d'adopter des règlements; voir la section 2.2). Il est nécessaire que les collectivités
2306 participent davantage à la gestion et à la réglementation de la récolte ainsi qu'à l'utilisation
2307 du territoire pour la conservation du caribou de Dolphin-et-Union. Les collectivités peuvent
2308 choisir d'appliquer leurs propres restrictions, mais elles sont encouragées à discuter de ces
2309 restrictions avec d'autres partenaires de cogestion.

2310 Les mesures de gestion recommandées sont des conseils aux décideurs. Afin de mettre en
2311 œuvre ces mesures, les partenaires de cogestion devront respecter les processus
2312 décisionnels décrits dans l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et la
2313 Convention définitive des Inuvialuit.

2314 **7. MESURE DES PROGRÈS**

2315 Les indicateurs de rendement suivants servent à définir et à mesurer les progrès vers
2316 l'atteinte du but de gestion (section 6.1) :

- 2317 - Le caribou de Dolphin-et-Union n'a pas été désigné espèce menacée ou espèce en voie
2318 de disparition lorsqu'il a fait l'objet de la réévaluation menée tous les cinq ans par le
2319 Comité sur les espèces en péril et tous les 10 ans par le Comité sur la situation des
2320 espèces en péril au Canada (COSEPAC).
- 2321 - La population de caribous de Dolphin-et-Union permet de maintenir une récolte de
2322 subsistance.
- 2323 - Les caribous de Dolphin-et-Union se déplacent librement dans l'ensemble de leur aire
2324 de répartition, tant sur l'île Victoria que sur le continent.

2325 Outre ces indicateurs de rendement, les mesures de rendement indiquées dans le Tableau 5
2326 fournissent des renseignements pertinents pour évaluer les progrès provisoires vers
2327 l'atteinte du but de gestion ultime.

2328

2329 **8. PROCHAINES ÉTAPES**

2330 Les partenaires de gestion utiliseront le présent plan pour établir des priorités et allouer
2331 des ressources dans le but de gérer les impacts de l'activité humaine sur le caribou de
2332 Dolphin-et-Union. Le présent plan de gestion sera réexaminé tous les cinq ans et pourrait
2333 être mis à jour. Au moins tous les cinq ans, il y aura production d'un rapport sur les
2334 mesures prises en application du plan et sur les progrès réalisés vers l'atteinte de ses
2335 objectifs.

2336

2337 **9. RÉFÉRENCES**

- 2338 Adjun, C. 1990. Appendix D: Local knowledge in Holman on wolf numbers, behaviour and
2339 distribution. Pp. 39-41 in A. Gunn (2005). The decline of caribou on Northwest
2340 Victoria Island: a review. Government of the Northwest Territories, Draft File
2341 Report. Yellowknife, NT. 68 pp.
- 2342 Advisory Committee for Cooperation on Wildlife Management. 2016. Action Plan for the
2343 Bluenose-East Caribou Herd – Orange Status. Yellowknife, NT (inédit).
- 2344 Armitage, Peter, et Stephen Kilburn. 2015. Conduct of Traditional Knowledge Research—A
2345 Reference Guide. Wildlife Management Advisory Council (North Slope), Whitehorse,
2346 YT. xiv + 97 pp.
- 2347 Back River Project, Final Environmental Impact Statement: Main Volume. 2015. Sabina Gold
2348 and Silver Corp. Vancouver, BC. pp. 181.
- 2349 Badringa, R.W. 2010. Inuvialuit Nautchiangit: relationships between people and plants.
2350 Inuvialuit Cultural Resource Centre, Inuvik, NT. 320 pp.
- 2351 Barber, D.G., J.V. Lukovich, J. Keogak, S. Baryluk, L. Fortier et G.H.R. Henry. 2008. The
2352 changing climate of the Arctic. Arctic 61 (Suppl. 1): 7-26.
- 2353 Bates, P. 2007. Inuit and scientific philosophies about planning, prediction and uncertainty.
2354 Arctic Anthropology 44: 87-100.
- 2355 Batt, B.D.J. (Ed.). 1997. Arctic ecosystems in peril: report of the Arctic Goose Habitat
2356 Working Group. Arctic Goose Joint Venture Special Publication. U.S. Fish and Wildlife
2357 Service, Washington, D.C. and Canadian Wildlife Service, Ottawa, ON. 120 pp.
2358 <http://www.agjv.ca/images/stories/pdf/arcticecosystemsinperil.pdf> [consulté en
2359 avril 2016].
- 2360 Benítez- López, Anna, Rob Alkemade, Pita A. Verweij. 2010 The impacts of roads and other
2361 infrastructure on mammal and bird populations: A meta-analysis. Biological
2362 conservation. 143 (6): 1307-1316.
- 2363 Brink, J.W. 2005. Inukshuk: Caribou drive lanes on southern Victoria Island, Nunavut,
2364 Canada. Arctic Anthropology 42: 1-18.
- 2365 Bergerud, A. T., S. N. Luttich et L. Camps. 2008. The return of the caribou to Ungava.
2366 McGill-Queen's University Press. Montréal, QC. 586 pp.

- 2367 Canadian Coast Guard. 2014. Northern marine transportation corridors initiative. Company
2368 of Master Mariners of Canada, Canadian Coast Guard, Fisheries and Oceans Canada.
2369 <http://www.mastermariners.ca/maritimes/uploads/05marinecorridors.pdf>
2370 [consulté le 26 avril 2016].
- 2371 Canadian Environmental Assessment Agency, and Privy Council Office. 2010. Strategic
2372 environmental assessment: The cabinet directive on the environmental assessment
2373 of policy, plan and program proposals - Guidelines for implementing the cabinet
2374 directive. Canadian Environmental Assessment Agency, Government of Canada.
2375 Ottawa, ON. 13 pp. (Également disponible en français : Agence canadienne
2376 d'évaluation environnementale et le Bureau du Conseil privé. 2010. Évaluation
2377 environnementale stratégique : la directive du Cabinet sur l'évaluation
2378 environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes – Lignes
2379 directrices sur la mise en œuvre de la directive du Cabinet. Agence canadienne
2380 d'évaluation environnementale, Gouvernement du Canada, Ottawa, Ont., 14 p.)
- 2381 Canadian Wildlife Service (CWS) Waterfowl Committee. 2014. Migratory Birds Regulations
2382 in Canada, July 2014. CWS Migratory Birds Regulatory Report Number 43. 48 pp.
2383 [https://www.ec.gc.ca/rcom-mbhr/F74028E2-ED36-420C-80F6-
2384 E29C31CDC458/CWS%202014%20July%20report%20hunting%20regulations%20E.pdf](https://www.ec.gc.ca/rcom-mbhr/F74028E2-ED36-420C-80F6-E29C31CDC458/CWS%202014%20July%20report%20hunting%20regulations%20E.pdf) pp. 48. [consulté en juin 2016]. (Également disponible en français : Service
2385 canadien de la faune [SCF], Comité sur la sauvagine. 2014. Règlement sur les oiseaux
2386 migrants du Canada, juillet 2014. Rapport du SCF sur la réglementation
2387 concernant les oiseaux migrants numéro 43, 51 p. [https://www.ec.gc.ca/rcom-
2388 mbhr/F74028E2-ED36-420C-80F6-
2389 E29C31CDC458/CWS%202014%20July%20report%20hunting%20regulations%20E.pdf](https://www.ec.gc.ca/rcom-mbhr/F74028E2-ED36-420C-80F6-E29C31CDC458/CWS%202014%20July%20report%20hunting%20regulations%20E.pdf).)
2390
2391
- 2392 Canadian Wildlife Service (CWS) Waterfowl Committee. 2015. Population Status of
2393 Migratory Game Birds in Canada – November 2015. CWS Migratory Birds
2394 Regulatory Report Number 45. [https://www.ec.gc.ca/rcom-
2395 mbhr/default.asp?lang=En&n=9DB378FC-1#_2_36](https://www.ec.gc.ca/rcom-mbhr/default.asp?lang=En&n=9DB378FC-1#_2_36) [consulté en juin 2016].
2396 (Également disponible en français : Service canadien de la faune [SCF], Comité sur la
2397 sauvagine. 2015. La situation des populations d'oiseaux migrants considérés
2398 comme gibier au Canada – Novembre 2015. Rapport du SCF sur la réglementation
2399 concernant les oiseaux migrants numéro 45. [https://www.ec.gc.ca/rcom-
2400 mbhr/default.asp?lang=Fr&n=9DB378FC-1#_2_36](https://www.ec.gc.ca/rcom-mbhr/default.asp?lang=Fr&n=9DB378FC-1#_2_36).)
- 2401 CARMA (CircumArctic Rangifer Monitoring & Assessment Network). 2012. CircumArctic
2402 Rangifer Monitoring & Assessment Network. <http://carma.caff.is> [consulté en
2403 mai 2016].

- 2404 Caughley, G., et A. Gunn. 1993. Dynamics of large herbivores in Deserts: kangaroos and
2405 caribou. *Oikos* 67(1): 47-55.
- 2406 Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada. 2004. COSEWIC assessment
2407 and update on the Peary caribou *Rangifer tarandus pearyi* and barren-ground
2408 caribou *Rangifer tarandus groenlandicus* Dolphin and Union population in Canada.
2409 Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada, Ottawa, ON. 101 pp.
2410 (Également disponible en français : Comité sur la situation des espèces en péril au
2411 Canada. 2004. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le caribou de
2412 Peary *Rangifer tarandus pearyi* et le caribou de la toundra *Rangifer tarandus*
2413 *groenlandicus* [population de Dolphin-et-Union] au Canada – Mise à jour. Comité sur
2414 la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, Ont., 101 p.)
- 2415 Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada. 2011. Designatable Units for
2416 caribou (*Rangifer tarandus*) in Canada. Committee on the Status of Endangered
2417 Wildlife in Canada, Ottawa, ON. 88 pp. (Également disponible en français : Comité
2418 sur la situation des espèces en péril au Canada. 2011. Unités désignables du caribou
2419 [*Rangifer tarandus*] au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au
2420 Canada, Ottawa, Ont., 98 p.)
- 2421 Dumond, M. *et al.* (13 coauteurs). 2007. Western Kitikmeot caribou workshop. Iqaluit,
2422 Nunavut. Government of Nunavut, Department of Environment, Final Wildlife
2423 Report, No. 19. 47 pp.
- 2424 Dumond, M. 2013. Submission to the Nunavut Wildlife Management Board, Issue: Dolphin
2425 and Union Caribou Herd Nunavut Wildlife Management Board, February 12, 2013.
- 2426 Dumond, M., et D. S. Lee. 2013. Dolphin and Union caribou herd status and trend. *Arctic*
2427 66: 329-337.
- 2428 Dumond, M., S. Sather, et R. Harmer. 2013. Observation of Arctic island barren-ground
2429 caribou migratory movement delay due to human induced sea ice breaking.
2430 *Rangifer* 33, Special Issue 21: 115-121.
- 2431 Eger, J.L., T.P. Birt, A. Gunn et A.J. Baker. 2009. Genetic diversity and history of Peary
2432 caribou (*Rangifer tarandus*) in North America. Pg. 73-101 in K. McFarlane, A. Gunn
2433 et C. Strobeck. 2009. Proceeding from the caribou genetics and relationships
2434 workshop. Edmonton, Alberta, 8-9 March 2003. Government of the Northwest
2435 Territories, Environment and Natural Resources, Yellowknife, NT. Manuscript
2436 Report No 183. 171 pp.

- 2437 Ekaluktutiak HTO. 2016. Summary of Hunters and Trappers Organization and public
2438 meeting for the draft Dolphin and Union caribou management plan - April 19, 2016.
2439 Rapport inédit du Service canadien de la faune, Cambridge Bay, NU.
- 2440 Elias, A. 1993. Appendix A: Survey of elders' traditional knowledge of caribou in the
2441 Holman area. Pg. 23-28 in A. Gunn (2005). The decline of caribou on Northwest
2442 Victoria Island: a review. Government of the Northwest Territories Draft File Report,
2443 Yellowknife, NT. 68 pp.
- 2444 Environment Canada. 2013. Planning for a sustainable future: A federal sustainable
2445 development strategy for Canada 2013-2016. Environment Canada. 93 pp.
2446 (Également disponible en français : Environnement Canada. 2013. Planifier un
2447 avenir durable : Stratégie fédérale de développement durable pour le Canada
2448 2013-2016. Environnement Canada, 105 p.)
- 2449 Environment and Natural Resources. 2015a. Summary of harvest data for species under
2450 quota in the Inuvialuit Settlement Region, July 2010 to June 2015. Wildlife
2451 Management Advisory Council (NWT and North Slope) and Inuvialuit Game Council.
2452 Inuvik, NT. 46 pp.
- 2453 Environment and Natural Resources. 2015b. State of the Environment Report: 7. Human
2454 Activities: Trends in shipping in the Northwest Passage and the Beaufort Sea.
2455 [http://www.enr.gov.nt.ca/state-environment/73-trends-shipping-northwest-](http://www.enr.gov.nt.ca/state-environment/73-trends-shipping-northwest-passage-and-beaufort-sea)
2456 [passage-and-beaufort-sea](http://www.enr.gov.nt.ca/state-environment/73-trends-shipping-northwest-passage-and-beaufort-sea) [consulté en avril 2016].
- 2457 Festa-Bianchet, M., J.C. Ray, S. Boutin, S.D Cote et A. Gunn. 2011. Conservation of caribou
2458 (*Rangifer tarandus*) in Canada: an uncertain future. *Canadian Journal of*
2459 *Zoology* 89: 419-434.
- 2460 First Joint Meeting for Dolphin and Union Caribou Management Plan. Kugluktuk, NU. March
2461 25 – 27, 2015. Summary of discussions prepared by Government of Nunavut.
2462 Rapport inédit.
- 2463 *Fisheries Act* (R.S.C., 1985, C. F-14). (Également disponible en français : *Loi sur les pêches*
2464 (L.R.C., 1985, ch. F-14).)
- 2465 Gamberg, M. 2008. Contaminants in Arctic moose and caribou 2006. Technical Report,
2466 Gamberg Consulting, Whitehorse, YT. 21 pp.
- 2467 Gamberg, H. 2016. Contaminants in Arctic Caribou. Presented at 2016 Cambridge Bay Joint
2468 Meeting for Dolphin Union Caribou Management Plan – January 11 - 13, 2016.
2469

- 2470 Gerhart, K.L., R.G. White, R.D. Cameron, D.E. Russell et D. van der Wetering. 1997.
2471 Pregnancy rate as an indicator of the nutritional status in Rangifer: Implications of
2472 lactational infertility. Rangifer 17: 21-24.
- 2473 Golder Associates Ltd. 2003. Report on Inuit qaujimaqatungit literature, GAP analysis and
2474 workshop results related to the Doris North project, Hope Bay belt, Nunavut.
2475 Submitted to Miramar Hope Bay Limited, North Vancouver, B.C., November 13,
2476 2003, Victoria, British Columbia.
- 2477 Government of Nunavut. 2013. Summary of the Southampton Island Barren-ground
2478 Caribou Population Management Plan 2011-2013.
2479 <http://www.nwmb.com/iku/2013-11-09-01-41-51/2013-11-09-01-46-43/2014/public-hearing-concerning-the-government-of-nunavuts-proposal-to-lower-the-total-allowable-harvest-of-southampton-island-caribou-from-1000-to-800-caribou-and-to-consider-non-quota-limitations/nwmb-relevant-documents-1/3487-summary-of-the-southampton-island-barren-ground-caribou-population-management-plan-2011-2013-eng>.
2480
2481
2482
2483
2484
- 2485 Gunn, A. 1990. The decline and recovery of caribou and muskox on Victoria Island. *In*
2486 R. Harington (ed.) The Canadian arctic islands: Canada's missing dimension.
2487 National Museum of Natural Sciences, Ottawa, ON.
- 2488 Gunn, A. 2005. The decline of caribou on northwest Victoria Island 1980-93. File Report
2489 No. 133. Department of Resources, Wildlife and Economic Development,
2490 Government of the Northwest Territories, Yellowknife, NT. 68 pp.
- 2491 Gunn, A. 2008. Migratory tundra caribou. Pp. 200-239 in M. Hummel and J.C. Ray (eds.).
2492 Caribou and the North: a shared future. Dundurn Press, Toronto, ON. 288 pp.
- 2493 Gunn, A., A. Buchan, B. Fournier et J. Nishi. 1997. Victoria Island caribou migrations across
2494 Dolphin and Union Strait and Coronation Gulf from the Mainland Coast, 1976-94.
2495 Department of Resources, Wildlife and Economic Development, Government of the
2496 Northwest Territories, Manuscript Report No. 94. 74 pp.
- 2497 Gunn, A., et B. Fournier. 2000. Caribou herd delimitation and seasonal movements based on
2498 satellite telemetry on Victoria Island 1987-89. Department of Resources, Wildlife
2499 and Economic Development, Government of the Northwest Territories, File Report
2500 No. 125. 104 pp.

- 2501 Gunn, A., et J. Nishi. 1998. Review of information for Dolphin and Union caribou herd,
2502 Victoria Island. Pp 1-22 in A. Gunn, U. S. Seal, et P. S. Miller (eds), Population and
2503 habitat viability assessment workshop for the Peary caribou (*Rangifer tarandus*
2504 pearyi)-Briefing Book. Apple Valley, Minnesota, Conservation Breeding Specialist
2505 Group (SSC/IUCN).
- 2506 Gunn, A., et B.R. Patterson. 2012. Distribution and abundance of muskoxen on south-
2507 eastern Victoria Island, Nunavut, 1988-1999. Department of Resources, Wildlife and
2508 Economic Development, Government of the Northwest Territories, Yellowknife, NT.
2509 Manuscript Report No. 221.
- 2510 Gunn, A., et J. Adamczewski. 2003. Muskox. Chapter 50 in G. Feldhamer, B.A. Chapman, et
2511 J.A. Chapman (Eds.). *Wild Mammals of North America*. The Johns Hopkins University
2512 Press, Baltimore, MD. 1216 pp.
- 2513 Heard, D.C. 1990. The intrinsic rate of increase of reindeer and caribou in Arctic
2514 environment. *Rangifer Special Issue 3*: 169-173.
- 2515 Hinzman, L.D. *et al.* (33 coauteurs). 2005. Evidence and implications of recent climate
2516 change in northern Alaska and other arctic regions. *Climatic Change 72*: 251-298.
- 2517 Hughes, J.R. 2006. The influence of forage and parasites on the migration of the Dolphin and
2518 Union caribou herd. PhD thesis. University of Aberdeen, Scotland, UK.
- 2519 Hughes, J., S.D. Albon, R.J. Irvine et S. Woodin. 2009. Is there a cost of parasites to caribou?
2520 *Parasitology 136*: 253-265.
- 2521 International Union for Conservation of Nature and Conservation Measures Partnership
2522 (IUCN and CMP). 2006. IUCN – CMP unified classification of direct threats, ver. 1.0 –
2523 June 2006. Gland, Switzerland. 17 pp.
2524 [http://www.conservationmeasures.org/initiatives/threats-actions-](http://www.conservationmeasures.org/initiatives/threats-actions-taxonomies/threats-taxonomy)
2525 [taxonomies/threats-taxonomy](http://www.conservationmeasures.org/initiatives/threats-actions-taxonomies/threats-taxonomy) [consulté en avril 2016].
- 2526 Inuvialuit Harvest Study. 2003. Inuvialuit Harvest Study: Data and Methods Report 1988-
2527 1997. Joint Secretariat, Inuvik, NT. 202pp.
2528 http://www.screeningcommittee.ca/pdf/harvest_study.pdf [consulté en avril 2016].
- 2529 IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change). 2014. Climate Change 2014: Synthesis
2530 Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Fifth Assessment Report
2531 of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Core Writing Team, R.K.
2532 Pachauri et L.A. Meyer (eds.)]. IPCC, Geneva, Switzerland, 151 pp.

- 2533 Joint Secretariat. 2015. Inuvialuit and nanuq: A polar bear traditional knowledge study.
2534 Joint Secretariat, Inuvialuit Settlement Region. Xx + 304 pp.
2535 http://www.wmacns.ca/pdfs/394_polar-bear-tk-report-low-res.pdf [consulté en
2536 mars 2016].
- 2537 Krebs, C.J. 2009. Population dynamics of large and small mammals: Graeme Caughley's
2538 grand vision. *Wildlife Research* 36:1-7.
- 2539 Kugluktuk HTO. 2016. Summary of Hunters and Trappers Organization and public meeting
2540 for the draft Dolphin and Union caribou management plan - April 28, 2016. Rapport
2541 inédit du Service canadien de la faune, Kugluktuk, NU.
- 2542 Kutz, S. J., E. P. Hobert, P. K. Molnar, A. Dobson et G. G. Verocai. 2014. A walk on the tundra:
2543 host-parasite interactions in an extreme environment. *International Journal for*
2544 *Parasitology: Parasites and Wildlife* 3:198-208.
- 2545 Kutz, S., P. Kafle, A. McIntyre et A. Carlsson. 2015. Summary report of the preliminary
2546 results of health analyses for caribou collared in the Kitikmeot. Presented at 2016
2547 Cambridge Bay Joint Meeting for Dolphin Union Caribou Management Plan –
2548 January 11 - 13, 2016.
- 2549 Larter, N.C., et J.A. Nagy. 2001. Variation between snow conditions at Peary caribou and
2550 muskox feeding sites and elsewhere in foraging habitats on Banks Island in the
2551 Canadian High Arctic. *Arctic, Antarctic, and Alpine Research* 33: 123-130.
- 2552 Larter, N.C., J.A. Nagy et D.S. Hik. 2002. Does seasonal variation in forage quality influence
2553 the potential for resource competition between muskoxen and Peary caribou on
2554 Banks Island? *Rangifer* 22: 143-153.
- 2555 Macdonald C.R, L.L. Ewing, B.T. Elkin et A.M. Wiewel. 1996. Regional variation in
2556 radionuclide concentrations and radiation doses in caribou (*Rangifer tarandus*) in
2557 the Canadian Arctic; 1992-94. *Science in the Total Environment* 182:53-73.
2558
- 2559 Manning, T.H. 1960. The relationship of the Peary and barren-ground caribou. Arctic
2560 Institute North America Technical Paper No. 4: 1-52.
2561
- 2562 McFarlane, K., A. Gunn et C. Strobeck. 2009. Proceeding from the caribou genetics and
2563 relationships workshop. Edmonton, Alberta, 8-9 March 2003. Government of the
2564 Northwest Territories, Environment and Natural Resources, Yellowknife, NT.
2565 Manuscript Report No 183. 171 pp.
2566

- 2567 McFarlane, K., A. Gunn, M. Vampbell, M. Dumond, J. Adamczewski et G. A. Wilson. 2016
2568 Genetic diversity, structure and gene flow of migratory barren-ground caribou
2569 (*Rangifer tarandus groenlandicus*) in Canada. *Rangifer* 36(1):1-24
2570
- 2571 *Migratory Birds Convention Act, 1994* (S.C. 1994, c. 22). (Également disponible en français :
2572 *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* [L.C. 1994, ch. 22].)
2573
- 2574 Miller, F. L., et A. Gunn. 2003. Status, population fluctuations and ecological relationships of
2575 Peary caribou on the Queen Elizabeth Islands: Implications for their survival.
2576 *Rangifer*: 213-226.
2577
- 2578 Miller, F.L., S.J. Barry et W.A. Calvert. 2005. Sea ice crossings by caribou in the south-central
2579 Canadian Arctic Archipelago and their ecological importance. *Rangifer Special*
2580 *Issue* 16: 77-88.
2581
- 2582 NatureServe. 2015. NatureServe explorer: An online encyclopedia of life [application Web].
2583 Version 7.1. <http://explorer.natureserve.org> [consulté en mars 2016].
2584
- 2585 Nichols, T., F. Berkes, D. Jolly, N.B. Snow et The Community of Sachs Harbour. 2004. Climate
2586 Change and Sea ice: Local Observations from the Canadian Western Arctic. *Arctic*
2587 57(1): 68-79. Site Web: <http://www.jstor.org/stable/40512596> [consulté en
2588 mai 2016].
2589
- 2590 Nishi, J.S. 2000. Calving and rutting distribution of the Dolphin and Union caribou herd
2591 based on radio-telemetry, Victoria Island (1994-1997). Department of Resources,
2592 Wildlife and Economic Development, Government of the Northwest Territories,
2593 Kugluktuk, NT. Manuscript Report No. 127. 80 pp.
2594
- 2595 Nishi, J. S., et A. Gunn. 2004. An estimate of herd size for the migratory Dolphin and Union
2596 caribou herd during the rut (17 - 22 October 1997). Northwest Territories
2597 Department of Resources, Wildlife and Economic Development File Report 131,
2598 Yellowknife, Northwest Territories. 51 pp.
2599
- 2600 Northwest Territories Summary of Hunting Regulations, July 1, 2015 to June 30, 2016.
2601 Environment and Natural Resources, Yellowknife, NT.
2602 [http://www.enr.gov.nt.ca/sites/default/files/128-hunting_reg_2016-](http://www.enr.gov.nt.ca/sites/default/files/128-hunting_reg_2016-17_en_proof.pdf)
2603 [17 en proof.pdf.](http://www.enr.gov.nt.ca/sites/default/files/128-hunting_reg_2016-17_en_proof.pdf)
2604

- 2605 Nunavut Planning Commission. 2014. Draft Nunavut Land Use Plan. Nunavut. Draft
2606 prepared 2014. 79 pp.
2607 http://www.nunavut.ca/files/2014DNLUP/2014_Draft_Nunavut_Land_Use_Plan.pdf
2608 (Également disponible en français : Commission d'Aménagement du Nunavut. 2016.
2609 Plan d'aménagement du Nunavut. Nunavut. Ébauche préparée en 2014, 94 p.
2610 http://www.nunavut.ca/files/2016DNLUP/French/2016%20Draft%20NLUP_Frenc
2611 [h.pdf](http://www.nunavut.ca/files/2016DNLUP/French/2016%20Draft%20NLUP_Frenc)).
- 2612
2613 Nunavut Wildlife Management Board. 2004. The Nunavut Wildlife Harvest Study, Feb 2004.
2614 Prepared by Heather Priest. Nunavut Wildlife Management Board. 816 pp.
2615 [http://www.nwmb.com/inu/publications/harvest-study/1824-156-nwhs-report-](http://www.nwmb.com/inu/publications/harvest-study/1824-156-nwhs-report-2004-156-0003/file)
2616 [2004-156-0003/file](http://www.nwmb.com/inu/publications/harvest-study/1824-156-nwhs-report-2004-156-0003/file) [consulté en avril 2016].
- 2617
2618 Olokhaktomiut Community Conservation Plan. 2008. Olokhaktomiut Community
2619 Conservation Plan. The Community of Ulukhaktok, Wildlife Management Advisory
2620 Council (NWT) and Joint Secretariat.
- 2621 Olokhaktomiut HTC. 2016. Summary of Hunters and Trappers Committee and public
2622 meeting for the draft Dolphin and Union caribou management plan – April 20, 2016.
2623 Rapport inédit du Service canadien de la faune, Ulukhaktok, NT.
- 2624 Ozful, A., D.Z. Childs, M.K. Oli, K.B. Armitage, D.T. Blumstein, L.E. Olson, S. Tuljapurkar et
2625 T. Coulson. 2009. The dynamics of phenotypic change and the shrinking sheep of
2626 St. Kilda. *Science* 325, 464-467.
- 2627
2628 Parlee, Brenda, N. Thorpe et T. McNabb. 2013. Traditional Knowledge: Barren-ground
2629 caribou. University of Alberta. 95 pp.
- 2630
2631 Patterson, B., données inédites. 2002. Survival and sustainable harvest of the Dolphin and
2632 Union caribou herd. Rapport inédit, Government of Nunavut, Cambridge Bay, NU.
- 2633
2634 Paulatuk HTC. 2016. Summary of Hunters and Trappers Committee and public meeting for
2635 the draft Dolphin and Union caribou management plan – April 21, 2016. Rapport
2636 inédit du Service canadien de la faune, Paulatuk, NT.
- 2637
2638 Poole, K. G., Anne Gunn, B. R. Patterson et M. Dumond. 2010. Sea ice and migration of the
2639 Dolphin and Union caribou herd in the Canadian Arctic: an uncertain future.
2640 *Arctic* 63: 414-428.
- 2641

- 2642 Reference Document: Affirmation of Aboriginal Affiliation Form. 2009. Public Service
2643 Commission of Canada. [http://www.psc-cfp.gc.ca/plcy-pltq/eead-eeed/dg-gd/aaa-
2645 bg-dr-eng.htm](http://www.psc-cfp.gc.ca/plcy-pltq/eead-eeed/dg-gd/aaa-
2644 bg-dr-eng.htm) [consulté en novembre 2016]. (Également disponible en français :
2646 Document de référence : le formulaire d'affirmation d'affiliation autochtone. 2009.
2647 Commission de la fonction publique du Canada. [http://www.psc-cfp.gc.ca/plcy-
2649 pltq/eead-eeed/dg-gd/aaa-bg-dr-fra.htm](http://www.psc-cfp.gc.ca/plcy-
2648 pltq/eead-eeed/dg-gd/aaa-bg-dr-fra.htm).)
- 2649 Riedlinger, D., et F. Berkes. 2001. Contributions of traditional knowledge to understanding
2650 climate change in the Canadian Arctic. *Polar Record* 37: 315-328.
2651 http://archives.cerium.ca/IMG/pdf/Berkes_2001.pdf
- 2652
- 2653 Rinke, A., et K. Dethloff. 2008. Simulated circum-Arctic climate changes by the end of the
2654 21st century. *Global Planet Change* 62(1-2): 173-186.
2655
- 2656 Russell, D., et A. Gunn. 2016. Climate trends on NWT migratory tundra caribou seasonal
2657 ranges (Excerpt April 1, 2016). Report to Environment and Natural Resources,
2658 Government of the Northwest Territories. 24 pp.
2659
- 2660 Savelle, J.M., et A.S. Dyke. 2002. Variability in Palaeoeskimo occupation on south-western
2661 Victoria Island, Arctic Canada: Causes and consequences. *World Archaeology*
2662 33: 508-522.
2663
- 2664 Schaefer, J.A., S.D. Stevens et F. Messier. 1996. Comparative winter habitat use and
2665 associations among herbivores in the High Arctic. *Arctic* 49: 387-391.
2666
- 2667 Schwantje, H., B. J. Macbeth, S. Kutz et B. Elkin. 2014. British Columbia Boreal Caribou
2668 Health Program Progress Report: Year 1 (November 1, 2013 – December 31, 2014).
2669 Rapport inédit préparé pour le BC Science and Community Environmental
2670 Knowledge (SCEK) Funding Board.
- 2671 Second Joint Meeting for Dolphin and Union Caribou Management Plan, Cambridge Bay,
2672 NU. January 10-13, 2016. Summary of discussions prepared by Government of
2673 Nunavut. Rapport inédit, Cambridge Bay, NU.
- 2674 Slavik, D. 2011. Knowing Nanuut: Bankslanders Perspectives of Polar Bear Population
2675 Health. Thèse inédite et transcriptions.
- 2676 Smith, D. R. 2006. "Foreword." In Inuvialuit Settlement Region Traditional Knowledge
2677 Report, submitted by Inuvik Community Corporation, Tuktuuyaqtuuq Community
2678 Corporation and Aklavik Community Corporation. Submitted to Mackenzie Project
2679 Environmental Group, Calgary, Alberta. 200 pp.
2680

- 2681 *Species at Risk Act* (S.C. 2002, c. 29). (Également disponible en français : *Loi sur les espèces*
2682 *en péril* [L.C. 2002, ch. 29].)
2683
- 2684 Species at Risk Committee. 2012a. Species Status Report for Peary Caribou (*Rangifer*
2685 *tarandus pearyi*) in the Northwest Territories. Species at Risk Committee,
2686 Yellowknife, NT. 137 pp.
2687
- 2688 Species at Risk Committee. 2012b. Species Status Report for Polar Bear (*Ursus maritimus*)
2689 in the Northwest Territories. Species at Risk Committee, Yellowknife, NT. 153 pp.
2690
- 2691 Species at Risk Committee. 2013. Species Status Report for Dolphin and Union Caribou
2692 (*Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi*) in the Northwest Territories. Species at
2693 Risk Committee, Yellowknife, NT. 118 pp.
2694
- 2695 *Species at Risk (NWT) Act*. S.N.W.T. 2009, c. 16. (Également disponible en français : *Loi sur*
2696 *les espèces en péril [T.N.-O.]*. L.T.N.-O. 2009, ch. 16.)
2697
- 2698 Staaland, H., J. Z. Adamczewski et A. Gunn. 1997. A comparison of digestive tract
2699 morphology in muskoxen and caribou from Victoria Island, Northwest Territories.
2700 Canada.
2701
- 2702 Statistics Canada. 2014. Aircraft movement Statistics: Airports Without Air Traffic Control
2703 Towers: Annual Report (TP 577). Statistics Canada, Transportation Division.
2704 Catalogue no. 51-210-X. [http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?objId=51-](http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?objId=51-210-X&objType=2&lang=en&limit=0)
2705 [210-X&objType=2&lang=en&limit=0](http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?objId=51-210-X&objType=2&lang=en&limit=0) [consulté en juin 2016]. (Également disponible
2706 en français : Statistique Canada. 2014. Statistiques relatives aux mouvements
2707 d'aéronefs : aéroports sans tours de contrôle de la circulation aérienne : rapport
2708 annuel (TP 577). Statistique Canada, division des transports. N° 51-210-X au
2709 catalogue. [http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=51-210-](http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=51-210-X&ObjType=2&lang=fr&limit=0)
2710 [X&ObjType=2&lang=fr&limit=0](http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=51-210-X&ObjType=2&lang=fr&limit=0).)
2711
- 2712 Thomas, D.C. 1982. The relationship between fertility and fat reserves of Peary caribou.
2713 *Canadian Journal of Zoology* 60: 597-602.
2714
- 2715 Thorpe, N.L. S. Eyegetok, N. Hakongak et Qitirmiut Elders. 2001. The Tuktu and Nogak
2716 Project: a caribou chronicle. Final Report to the West Kitikmeot Slave/Study Society.
2717 West Kitikmeot Slave/Study Society, Ikaluktuuttiak, NT. 198 pp. plus maps.
2718
- 2719 Thorpe, N., N. Hakongak, S. Eyegetok et the Kitikmeot Elders. 2002. Thunder on the tundra.
2720 Tuktu and Nogak Project. 208 pp.
2721

- 2722 Tomaselli, M., S. Kutz, S. Checkley et the community of Ikaluktutiak. 2016. Local Knowledge
2723 from Ikaluktutiak, Nunavut, on Muskoxen and Dolphin and Union Caribou. Interim
2724 Report. Presented at 2016 Cambridge Bay Joint Meeting for Dolphin Union Caribou
2725 Management Plan – January 11 - 13, 2016.
2726
- 2727 Tuktoyaktuk Community Meeting 2014. Summary of public meetings for species listed
2728 under *Species at Risk (NWT) Act*. WMAC (NWT) and Inuvialuit Settlement Region
2729 HTOs and HTC, July 2014. Rapport inédit du ministère de l'Environnement et des
2730 Ressources naturelles. Yellowknife, NT.
2731
- 2732 Uluhaktok TK interviews 2011-2013. Presented by T. Davison at Second Joint Meeting for
2733 Dolphin and Union Caribou. Cambridge Bay, NU. January 11-13, 2016.
2734
- 2735 Upton, G., et I. Cook. 1996. *Understanding Statistics*. Oxford University Press, Oxford, U.K.
2736 659 pp.
- 2737 Vistnes, I., et C. Nellemann. 2008. The matter of spatial and temporal scales: a review of
2738 reindeer and caribou response to human activity. *Polar Biology*. 31:399-407
- 2739 Vors, L. S., et M. S. Boyce. 2009. Global declines of caribou and reindeer. *Global Change*
2740 *Biology* 15:2626-2633.
2741
- 2742 Walker, D.A. *et al.* (19 coauteurs). 2011. Vegetation. In Arctic report card: update for 2011.
2743
- 2744 Weladji, R.B., et B.C. Forbes. 2002. Disturbance effects of human activities on *Rangifer*
2745 *tarandus* habitat: implications for life history and population dynamics. *Polar*
2746 *Geography* 26:171-186.
- 2747 Zalatan, R., A. Gunn et G. H. R. Henry. 2006. Long-Term Abundance patters of Barren-
2748 Ground Caribou using trampling scars on roots of *Picea Mariana* in the Northwest
2749 Territories, Canada. *Arctic, Antarctic and Alpine Research*. 38 (4): 624-630.
- 2750 Zittlau, K.A. 2004. Population genetic analyses of North American caribou (*Rangifer*
2751 *tarandus*). Thèse de doctorat, Department of Biological Sciences, University of
2752 Alberta, Edmonton, AB.
- 2753

2754 **ANNEXE A : TABLEAU DE CLASSIFICATION DES MENACES**
 2755 **ETRÉSULTATS DU CALCULATEUR DES MENACES DE**
 2756 **L'UICN POUR LE CARIBOU DE DOLPHIN-ET-UNION**

2757 La classification des menaces est fondée sur le système unifié de classification des menaces
 2758 proposé par l'Union internationale pour la conservation de la nature et le Partenariat pour
 2759 les mesures de conservation (Conservation Measures Partnership). Ces normes
 2760 internationales qui servent à décrire les menaces sont utilisées à des fins d'uniformisation
 2761 dans le traitement des différentes espèces et pour améliorer la coordination et l'échange
 2762 des données entre les programmes visant les espèces en péril et d'autres programmes
 2763 connexes portant sur les espèces sauvages. Afin de réduire le dédoublement des efforts, le
 2764 gouvernement du Canada et le COSEPAC ont collaboré à l'organisation de l'utilisation du
 2765 calculateur des menaces, étant donné que le calcul des menaces doit être réalisé tant pour
 2766 le plan de gestion que pour la prochaine évaluation de la situation du caribou de
 2767 Dolphin-et-Union qui sera effectuée par le COSEPAC. Les partenaires de cogestion, des
 2768 experts scientifiques et des représentants des six organisations et comités de chasseurs et
 2769 de trappeurs associés à l'aire de répartition du caribou de Peary ont été invités à participer
 2770 à une téléconférence pour remplir le calculateur de menaces. Une séance de formation à
 2771 l'intention des représentants des organisations et des comités de chasseurs et de trappeurs
 2772 a préalablement eu lieu, puis deux téléconférences ont été organisées, l'une en
 2773 décembre 2014 et l'autre en février 2016, pour évaluer les menaces. Les personnes
 2774 suivantes ont participé aux téléconférences :

- 2775 • Joseph Oliktoak (Comité des chasseurs et des trappeurs d'Olohaktomiut – Uluhaktok)
- 2776 • Joeseph Illasiak et Diane Ruben (Comité des chasseurs et des trappeurs de Paulatuk)
- 2777 • David Nivingaluk et Kevin Klengenber (Organisation des chasseurs et des trappeurs
 2778 de Kugluktuk)
- 2779 • Jimmy Haniliak, Howard Greenley et George Angohiatok (Organisation des chasseurs et
 2780 des trappeurs d'Ekaluktutiak – Cambridge Bay)
- 2781 • Ema Qaggutaq (Conseil régional de la faune de Kitikmeot)
- 2782 • Tracy Davison, Lisa Worthington, Suzanne Carriere et Nic Larter (gouvernement des
 2783 Territoires du Nord-Ouest)
- 2784 • Lisa-Marie Leclerc et Melanie Wilson (gouvernement du Nunavut)
- 2785 • Justina Ray (coprésidente du Sous-comité de spécialistes des mammifères terrestres
 2786 du COSEPAC)
- 2787 • Dave Fraser (COSEPAC, gouvernement de la Colombie-Britannique)
- 2788 • Donna Hurlburt (coprésidente du Sous-comité de spécialistes des connaissances
 2789 traditionnelles autochtones du COSEPAC)
- 2790 • Lee Harding (rédacteur du rapport du COSEPAC)
- 2791 • Kim Poole (Aurora Wildlife Research)
- 2792 • Lisa Pirie Donna Bigelow, Dawn Andrews, Amy Ganton et Isabelle Duclos
 2793 (gouvernement du Canada)
- 2794 • Peter Sinkins (Agence Parcs Canada).

2795 Les participants ont calculé un impact global des menaces de très élevé à élevé pour le
2796 caribou de Dolphin-et-Union. Les menaces ont été catégorisées quant à leur portée, à leur
2797 gravité et à leur immédiateté, et les catégories (ou « valeurs ») obtenues ont été compilées
2798 automatiquement pour déterminer l'impact de chaque menace, puis l'impact global.

2799 **L'impact** d'une menace pour le caribou de Dolphin-et-Union est calculé selon sa portée et
2800 sa gravité. Les catégories d'impact sont les suivantes : très élevé, élevé, moyen, faible,
2801 inconnu et négligeable.

2802
2803 **La portée** correspond à la proportion de la population qui, selon toute vraisemblance,
2804 devrait être touchée par la menace d'ici 10 ans. Les catégories de portée sont les suivantes :
2805 généralisée (71-100 %); grande (31-70 %); restreinte (11-30 %); petite (1-10 %);
2806 négligeable (< 1 %); inconnue. Les catégories peuvent aussi être combinées (p. ex. de
2807 grande à restreinte = 11-70 %).

2808
2809 **La gravité** est, au sein de la portée, le niveau de dommage (évalué en pourcentage de
2810 déclin attendu au cours des 3 prochaines générations [7 ans = 1 génération pour le caribou
2811 de Dolphin-et-Union]) que causera la menace au cours des 10 prochaines années. Les
2812 catégories de gravité sont les suivantes : extrême (71-100 %); élevée (31-70 %); modérée
2813 (11-30 %); légère (1-10 %); négligeable (< 1 %); inconnue. Les catégories peuvent aussi
2814 être combinées (p. ex. de modérée à légère = 1 à 30 %).

2815
2816 **L'immédiateté** concerne la présence de la menace dans le temps. Les catégories
2817 d'immédiateté sont les suivantes : élevée (menace toujours présente); modérée (peut-être
2818 à court terme [< 10 ans ou 3 générations]); faible (peut-être à long terme [> 10 ans ou
2819 3 générations]); négligeable (passée ou aucun effet direct); inconnue.

2820

Espèce :	Caribou de Dolphin-et-Union (UD2)
Date :	Réunion n° 1 : 12-08-2014; réunion n° 2 : 08-02-2016
Évaluateurs :	<p><u>Réunion n° 1</u> : Justina Ray (COSEPAC), Dave Fraser (COSEPAC, C.-B.), Suzanne Carriere (COSEPAC, T.N.-O.), Nic Larter (COSEPAC, T.N.-O.), Donna Hurlburt (COSEPAC, connaissances traditionnelles autochtones), Lee Harding (rédacteur du rapport), Tracy Davison (gouvernement des Territoires du Nord-Ouest), Lisa Worthington (gouvernement des Territoires du Nord-Ouest), Lisa-Marie LeClerc (gouvernement du Nunavut), Melanie Wilson (gouvernement du Nunavut), Donna Bigelow (gouvernement du Canada), Dawn Andrews (gouvernement du Canada), Lisa Pirie (gouvernement du Canada), Kim Poole (Aurora Wildlife Research), David Nivingalok (Organisation des chasseurs et des trappeurs de Kugluktuk), Kevin Klengenberg (Organisation des chasseurs et des trappeurs de Kugluktuk), Ema Qaggutaq (Conseil régional de la faune de Kitikmeot), Joseph Oliktoak (Comité des chasseurs et des trappeurs d'Olohaktomiut)</p> <p><u>Réunion n° 2</u> : Justina Ray (COSEPAC), David Fraser (COSEPAC), Lisa-Marie LeClerc (gouvernement du Nunavut), Ema Qaggutaq (Conseil régional de la faune de Kitikmeot), Amy Ganton (gouvernement du Canada), Isabelle Duclos (gouvernement du Canada), Peter Sinkins (Agence Parcs Canada), Jimmy Haniliak (Organisation des chasseurs et des trappeurs d'Ekaluktutiak), Howard Greenley (Organisation des chasseurs et des trappeurs d'Ekaluktutiak), George Angohiatok (Organisation des chasseurs et des trappeurs d'Ekaluktutiak), Joshua Oliktoak (Comité des chasseurs et des trappeurs d'Olohaktomiut), Myles Lamont (gouvernement du Nunavut), Diane Ruben (Comité des chasseurs et des trappeurs de Paulatuk), Joe Illasiak (Comité des chasseurs et des trappeurs de Paulatuk).</p>

821

Guide pour le calcul de l'impact global des menaces :

Impact des menaces		Comptes des menaces de niveau 1 selon l'intensité de leur impact	
		Maximum de la plage d'intensité	Minimum de la plage d'intensité
A	Très élevé	0	0
B	Élevé	2	1
C	Moyen	2	0
D	Faible	1	4
Impact global des menaces calculé :		Très élevé	Élevé

Impact global des menaces attribué :

AC = Très élevé - élevé
Deux réunions portant sur le calculateur des menaces ont été tenues (08-12-2014 et 08-02-2016), et les résultats ont été combinés.

Impact global des menaces - commentaires :

822

Menace		Impact (calculé)		Portée (10 prochaines années)	Gravité (10 ans ou 3 générations)	Immédiateté	Commentaires
1	Développement résidentiel et commercial		Négligeable	Négligeable (< 1 %)	Extrême (71-100 %)	Élevée (menace toujours présente)	
1.1	Zones résidentielles et urbaines		Négligeable	Négligeable (< 1 %)	Extrême (71-100 %)	Élevée (menace toujours présente)	La portée comprend des parties de l'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union aliénées par des établissements humains ainsi qu'une zone tampon pour les animaux déplacés par les perturbations. Même si dans les prochaines années les limites des municipalités étaient étendues, la portée de la menace demeurerait très faible. Bien que de très rares caribous de Dolphin-et-Union sont ou seront exposés à la menace, les caribous qui s'approchent à une certaine distance des établissements humains seront fort probablement tués; la gravité de la menace est donc élevée.
3	Production d'énergie et exploitation minière	D	Faible	Restreinte (11-30 %)	Légère (1-10 %)		
3.1	Forage pétrolier et gazier		Non calculé (en dehors de la période d'évaluation)			Négligeable (passée ou aucun effet direct)	Aucune activité de prospection sismique et aucun développement pétrolier et gazier ne se déroulent à l'heure actuelle, et de telles activités ne sont pas prévues dans un avenir prévisible dans l'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union.

Menace		Impact (calculé)		Portée (10 prochaines années)	Gravité (10 ans ou 3 générations)	Immédiateté	Commentaires
3.2	Exploitation de mines et de carrières	D	Faible	Restreinte (11-30 %)	Légère (1-10 %)	Élevée (menace toujours présente)	La portée actuelle de la menace est très faible, mais il se pourrait qu'elle augmente, parce qu'un pourcentage élevé de la population sera touché directement par les mines elles-mêmes au cours des dix prochaines années. Cette menace exclut le transport maritime, les vols d'aéronefs ou les routes associées aux mines, qui sont considérés ailleurs dans le présent tableau. Les cas de mortalité directe attribuable aux mines elles-mêmes seront très peu nombreux.
4	Corridors de transport et de service	B	Élevé	Généralisée – grande (31-100 %)	Élevée (31-70 %)	Modérée (peut-être à court terme, < 10 ans)	
4.1	Routes et voies ferrées	D	Faible	Restreinte (11-30 %)	Légère (1-10 %)	Modérée (peut-être à court terme, < 10 ans)	À l'heure actuelle, la portée est négligeable, mais si la société MMG réalise le projet minier du corridor d'Izok dans le cadre duquel il y aura exploitation et construction d'une route toutes saisons de 325 km à partir de la côte (ou d'une route semblable, p. ex. à l'intérieur de la ceinture de roches vertes de la baie Hope), l'impact des routes sera beaucoup plus grand. Il est possible que d'autres aménagements voient le jour au cours des dix prochaines années. On ne pense pas que le projet inclura un réseau de routes d'hiver reliées à la route toutes saisons. Même une seule route, selon l'endroit où elle se situerait, pourrait toucher une grande partie de la population de caribous. L'impact direct d'une telle route (mortalité) demeurerait faible, même si ses effets indirects pourraient être élevés.
4.2	Lignes de services publics		Négligeable	Négligeable (< 1 %)	Négligeable (< 1 %)	Inconnue	
4.3	Voies de transport par eau	B	Élevé	Généralisée – grande (31-100 %)	Élevée (31-70 %)	Élevée (menace toujours présente)	Cette catégorie comprend le transport maritime en eaux libres et la circulation de navires capables de briser la glace. Le transport maritime en eaux libres (qui a cours actuellement) ne cause pas de problème; l'impact découle plutôt entièrement du transport maritime hivernal impliquant toute forme de bris de glace (y compris la glace assez mince qui ne nécessite pas de déglacage selon les définitions de Transports Canada). À l'heure

Menace		Impact (calculé)		Portée (10 prochaines années)	Gravité (10 ans ou 3 générations)	Immédiateté	Commentaires
							actuelle, le gros de l'activité est associée à un déglçage local tôt en saison aux environs de Cambridge Bay, mais comme il y a un passage occasionnel de navires, la menace est déjà présente. La proposition actuelle de projet de transport maritime depuis le fond du bras Bathurst pourrait toucher la moitié de la population de Dolphin-et-Union. L'impact du transport maritime dépend du moment. Le caribou peut commencer à traverser sur la glace aussi tôt que le 15 octobre et jusqu'en décembre. Le passage de deux ou trois navires durant la migration pourrait interrompre celle-ci complètement et causer la noyade de 40 % des caribous. Par contre, ce ne sont pas tous les individus de la population qui traversent en même temps, et la glace peut geler de nouveau entre les traversées. Les cas de bris de glace liés au transport maritime ne sont pas tous susceptibles de causer une mortalité massive de caribous.
4.4	Corridors aériens	D	Faible	Restreinte (11-30 %)	Légère (1-10 %)	Élevée (menace toujours présente)	Cette catégorie vise les vols réguliers, c.-à-d. vers les mines. Il est possible que les vols réguliers augmentent considérablement, en particulier à partir du moment où l'exploitation des projets proposés débutera, le cas échéant. Il pourrait y avoir davantage de vols de gros avions vers les mines que vers les collectivités. Par contre, la plupart des vols se font à haute altitude, et les avions baissent d'altitude seulement au moment de l'atterrissage. Des travaux de modélisation ont indiqué que l'impact direct des corridors aériens était assez faible. La gravité de la menace se situe probablement dans le bas de la fourchette de la gravité légère (1-10 %). Si les corridors aériens étaient modifiés au point où ils auraient un impact sur la mise bas, la gravité de la menace augmenterait.

Menace		Impact (calculé)		Portée (10 prochaines années)	Gravité (10 ans ou 3 générations)	Immédiateté	Commentaires
5	Utilisation des ressources biologiques	CD	Moyen – faible	Généralisée (71-100 %)	Modérée – légère (1-30 %)	Élevée (menace toujours présente)	
5.1	Chasse et capture d'animaux terrestres	CD	Moyen – faible	Généralisée (71-100 %)	Modérée – légère (1-30 %)	Élevée (menace toujours présente)	La récolte du caribou de Dolphin-et-Union n'est pas réglementée. Il n'y a ni saison de chasse ni limite de prises. Les niveaux de récolte changent selon l'endroit où se trouvent les caribous d'une année à l'autre, et selon la disponibilité d'autres espèces récoltées. Trois collectivités récoltent le caribou de Dolphin-et-Union : Ulukhaktok (récolte en été), Cambridge Bay (récolte en automne) et Kugluktuk (récolte en hiver et au printemps lorsque les caribous traversent sur la glace). Un changement pourrait se produire en ce qui concerne la récolte du caribou du continent, qui connaît un déclin abrupt. La population de Dolphin-et-Union a connu un déclin depuis les derniers relevés, et sa répartition a changé également, de sorte que les individus ne sont plus aussi accessibles pour les collectivités. Cela aura pour conséquence de réduire le nombre de prises. Une très grande incertitude entoure la gravité de la menace en raison des niveaux de récolte inconnus et de l'incertitude relative à l'effectif futur de la population. La cote de la gravité s'étend sur une fourchette allant du pire scénario au meilleur. De plus, un changement de répartition pourrait faire que des individus seraient récoltés ailleurs.
6	Intrusions et perturbations humaines		Négligeable	Restreinte (11-30 %)	Négligeable (< 1 %)	Élevée (menace toujours présente)	
6.1	Activités récréatives		Négligeable	Négligeable (< 1 %)	Négligeable (< 1 %)	Élevée (menace toujours présente)	
6.2	Guerre, troubles civils et exercices militaires		Non calculé (en dehors de la période)			Négligeable (passée ou aucun effet)	Les exercices militaires ne constituent pas une menace dans la région; il n'y a aucun chevauchement saisonnier avec le caribou de Dolphin-et-Union.

Menace		Impact (calculé)		Portée (10 prochaines années)	Gravité (10 ans ou 3 générations)	Immédiateté	Commentaires
			d'évaluation)			direct)	
6.3	Travail et autres activités		Négligeable	Restreinte (11-30 %)	Négligeable (< 1 %)	Élevée (menace toujours présente)	Cette menace comprend (principalement) des activités de recherche (p. ex. les relevés ainsi que la capture/pose de colliers).
8	Espèces et gènes envahissants ou autrement problématiques	BD	Élevé – faible	Généralisée (71-100 %)	Élevée – légère (1-70 %)	Élevée (menace toujours présente)	
8.1	Espèces exotiques (non indigènes) envahissantes	CD	Moyen – faible	Grande – restreinte (11-70 %)	Modérée (11-30 %)	Élevée (menace toujours présente)	Cette catégorie comprend l'ensemble des maladies et des pathogènes (tant indigènes que non indigènes). Les changements climatiques devraient faire augmenter les parasites et les maladies. Les parasites augmentent et devraient augmenter encore davantage. La présence de strongles pulmonaires augmente chez le bœuf musqué, mais ces vers ne sont pas nécessairement fatals. Il faut préciser que nous constatons qu'il pourrait y avoir un plus grand nombre de maladies et de parasites. Les mouches piqueuses posent aussi problème.
8.2	Espèces indigènes problématiques	BD	Élevé – faible	Généralisée (71-100 %)	Élevée – légère (1-70 %)	Élevée (menace toujours présente)	Cette catégorie comprend l'ensemble des interactions avec les espèces prédatrices/concurrentes (tant indigènes que non indigènes). Au cours des quelque dix dernières années, les grizzlis qui se sont déplacés jusqu'à l'île Victoria peuvent avoir eu un impact sur le nombre de caribous. Le nombre de loups a augmenté sur l'île Victoria. Étant donné leurs interactions avec de multiples proies, les prédateurs comme les loups pourraient décimer la population de caribous lorsque les effectifs de bœufs musqués sont élevés. L'impact est plus grand lorsque la population de caribous est petite, et moins grand lorsque les caribous ont la possibilité d'échapper à leurs prédateurs. La gravité et la portée de la menace pourraient être élevées durant la migration automnale, lorsque les caribous attendent que la glace de mer se forme, mais une énorme incertitude entoure ces deux paramètres.

Menace		Impact (calculé)		Portée (10 prochaines années)	Gravité (10 ans ou 3 générations)	Immédiateté	Commentaires
8.3	Matériel génétique introduit		Inconnu	Grande - petite (1-70 %)	Inconnue	Élevée (menace toujours présente)	Croisement avec le caribou de la toundra et le caribou de Peary. Bien que certains prétendent que le caribou de Dolphin-et-Union est un hybride (<i>Rangifer groenlandicus x pearyi</i>), ceci n'est pas le cas. Des études génétiques menées au cours des dix dernières années montrent que la population de caribous de Dolphin-et-Union est génétiquement distincte et ne renferme qu'un très faible apport de gènes du caribou de Peary. Il faudrait qu'il y ait croisement entre un grand nombre d'individus pour que la population subisse un impact. Les membres des collectivités ont vu des caribous de Dolphin-et-Union se déplacer en compagnie de caribous de Peary, et des caribous de Dolphin-et-Union se déplacer en compagnie d'autres caribous de la toundra (ce qui est toutefois plus rare). Les probabilités d'hybridation sont faibles en raison de l'existence d'aires de rut distinctes. La menace se situe probablement dans le bas des fourchettes de la portée et de la gravité, bien que le fort degré d'incertitude entourant la gravité de la menace témoigne du manque de connaissances au sujet des impacts du croisement. En fait, si l'on considère particulièrement les connaissances traditionnelles autochtones, les impacts sont inconnus.
9	Pollution						
9.4	Déchets solides et ordures						Les contaminants ne sont pas considérés actuellement comme étant une menace, parce que la décontamination du réseau d'alerte avancé (réseau DEW) est une réussite.
11	Changements climatiques et phénomènes météorologiques violents	CD	Moyen - faible	Généralisée (71-100 %)	Modérée - légère (1-30 %)	Élevée (menace toujours présente)	
11.1	Déplacement et altération de l'habitat	CD	Moyen - faible	Généralisée (71-100 %)	Modérée - légère (1-30 %)	Élevée (menace toujours présente)	Cette catégorie comprend les modifications des conditions de l'habitat (végétation et glace) qui seront attribuables aux changements climatiques au cours de la prochaine décennie. La portée de la menace concernera l'ensemble de la population. En

Menace		Impact (calculé)		Portée (10 prochaines années)	Gravité (10 ans ou 3 générations)	Immédiateté	Commentaires
							ce qui concerne la gravité de la menace, elle varie et variera considérablement (c.-à-d. qu'elle aura des effets positifs et négatifs). Il pourrait y avoir un changement des conditions trophiques suivant lequel il y aurait désynchronisation entre le verdissement et le cycle vital des caribous, ce qui pourrait affecter la mise bas et la survie des faons. Il est possible aussi que la quantité de nourriture augmente avec les changements climatiques. Dans les deux cas, la gravité ne devrait probablement pas être élevée. Il pourrait y avoir une ou deux mauvaises années, mais l'habitat se rétablira à moins qu'il ne soit touché d'année en année, ce qui est peu probable. Pour ce qui est de la glace, comme l'aire principale du caribou de Dolphin-et-Union est de petite taille, les conditions de glace ne présentent pas une menace aussi étendue que pour le caribou de Peary.
11.4	Tempêtes et inondations	CD	Moyen - faible	Grande (31-70 %)	Modérée - légère (1-30 %)	Modérée (peut-être à court terme, < 10 ans)	Les épisodes de glace au sol dus notamment au verglas ne représentent pas pour le caribou de Dolphin-et-Union un aussi gros problème que pour le caribou de Peary, et l'ampleur de ce problème est actuellement inconnue pour le caribou de Dolphin-et-Union. Portée : comme l'aire d'hivernage du caribou de Dolphin-et-Union est peu étendue, une tempête de verglas pourrait avoir un impact sur une grande partie de la population. Sur 3 générations, la population devrait être capable de se rétablir d'un épisode de mauvais temps, à moins que de tels épisodes ne surviennent d'année en année. Bien qu'il soit peu probable que des épisodes de mauvais temps surviennent sur de multiples années consécutives, une telle situation pourrait décimer la population au point qu'elle ne pourrait plus se rétablir.

2823 Parmi les menaces présentées à la section 5.2, un certain nombre n'ont pas été évaluées par
2824 le groupe d'évaluation des menaces, ou ces menaces étaient associées à un impact inconnu,
2825 négligeable ou non calculé. De l'information sur ces menaces est présentée ci-dessous.

2826 Menace de l'UICN n° 9.5 – Polluants atmosphériques (impact qui n'a pas été discuté par le
2827 groupe d'experts de l'UICN mais qui a fait l'objet de discussions aux réunions conjointes de
2828 Kugluktuk et de Cambridge Bay sur le caribou de Dolphin-et-Union)

2829 Les contaminants produits dans d'autres parties du monde sont transportés jusqu'en
2830 Arctique par des courants atmosphériques planétaires et peuvent se retrouver dans la
2831 nourriture du caribou de Dolphin-et-Union (Gamberg, 2016). Des échantillonnages menés
2832 en 1993 et en 2006 ont révélé des concentrations relativement faibles d'organochlorés, de
2833 métaux lourds et de radionucléides chez le caribou de Dolphin-et-Union; cependant, les
2834 concentrations de mercure étaient plus élevées chez ce dernier que chez les caribous de la
2835 toundra de la harde de la Porcupine (Macdonald *et al.*, 1996; Gamberg, 2008, 2016).
2836 Certains Autochtones ont exprimé des préoccupations au sujet de la contamination et de la
2837 pollution possibles attribuables aux sites miniers, qui pourraient affecter le caribou et
2838 d'autres espèces fauniques (Ekaluktutiak HTO, 2016). Bien que les contaminants ne
2839 semblent pas constituer actuellement une menace pour la santé du caribou de
2840 Dolphin-et-Union (Species at Risk Committee, 2013), certains membres des collectivités
2841 ont fait part de leurs préoccupations en ce qui concerne les futurs contaminants possibles,
2842 en particulier s'il y a augmentation des concentrations et des types de contaminants
2843 (First Joint Meeting, 2015; Second Joint Meeting, 2016). Il est donc important de mener des
2844 activités de suivi en continu, parce que les contaminants peuvent changer à mesure que les
2845 « nouveaux » produits chimiques deviennent plus communs, comme les produits ignifuges
2846 bromés (PBDE) et les composés fluorés (Gamberg, 2016).

2847 Menace de l'UICN n° 8.3 – Matériel génétique introduit (impact inconnu)

2848 L'impact du croisement du caribou de Dolphin-et-Union avec d'autres types de caribous est
2849 inconnu. Certaines collectivités ont observé que des caribous de Dolphin-et-Union se
2850 déplaçaient en compagnie de caribous de Peary, et des chasseurs de Kugluktuk ont vu des
2851 caribous de Dolphin-et-Union se déplaçant avec d'autres caribous de la toundra. Certains
2852 aînés signalent qu'il y a croisement entre le caribou de Peary et le caribou de la toundra, et
2853 que le caribou de Dolphin-et-Union en est le résultat (Ekaluktutiak HTO, 2016). Il faudra
2854 mener d'autres recherches pour comprendre les impacts du croisement chez le caribou de
2855 Dolphin-et-Union ainsi que les conséquences qu'il pourrait entraîner pour la population.

2856 Menace de l'UICN n° 6.1 – Activités récréatives (impact négligeable)

2857 Des préoccupations ont été exprimées en ce qui a trait aux impacts possibles des activités
2858 touristiques, y compris les personnes qui descendent des bateaux ou des véhicules et les
2859 touristes qui marchent dans le territoire des caribous (First Joint Meeting, 2015; Second
2860 Joint Meeting, 2016). Ces activités touristiques ont généralement lieu en été lorsque les
2861 caribous sont très dispersés dans l'île Victoria.

2862 Menace de l'UICN n° 1.1 – Zones résidentielles et urbaines (impact négligeable)

2863 Les établissements humains constituent une menace parce que les caribous qui se
2864 déplacent à proximité de ces établissements sont plus susceptibles d'être récoltés.
2865 Cependant, l'impact des établissements humains est considéré comme négligeable parce
2866 relativement peu de caribous de Dolphin-et-Union sont exposés à de tels établissements
2867 dans leur aire de répartition.

2868 Menace de l'UICN n° 4.2 – Lignes de services publics (impact négligeable)

2869 L'impact des lignes de services publics sur le caribou de Dolphin-et-Union est actuellement
2870 négligeable en raison du très faible nombre de lignes de services publics dans l'aire de
2871 répartition de la population.

2872 Menace de l'UICN n° 9.4 – Déchets solides et ordures (impact non calculé)

2873 Étant donné que la décontamination des sites du réseau DEW (réseau d'alerte avancé, en
2874 anglais *Distant Early Warning Line*) a été une réussite, les déchets solides et les ordures
2875 n'ont pas été considérés comme une menace pesant sur le caribou de Dolphin-et-Union
2876 lorsque le tableau de classification des menaces a été rempli. Cependant, une des
2877 collectivités a exprimé des préoccupations au sujet de l'impact des déchets solides et des
2878 ordures qui ne devrait pas être limité aux sites du réseau DEW, parce que des ordures en
2879 provenance de la mer ont été observées (Kugluktuk HTO, 2016).

2880 Menace de l'UICN n° 3.1 – Forage pétrolier et gazier (impact non calculé)

2881 Selon un des membres des collectivités, les activités d'exploration pétrolière et gazière
2882 menées dans les années 1970 et 1980 ont fait en sorte que les caribous se sont éloignés du
2883 bruit à une distance de 100 milles (First Joint Meeting, 2015). Cependant, il n'y a
2884 actuellement ni activité d'exploitation pétrolière et gazière ni activité sismique dans l'aire
2885 de répartition du caribou de Dolphin-et-Union, et aucune de ces activités n'est prévue dans
2886 un avenir prévisible.

2887 Menace de l'UICN n° 6.2 – Guerre, troubles civils et exercices militaires (impact non calculé)

2888 Le déroulement des exercices militaires ne coïncide pas sur le plan temporel ou spatial
2889 avec la présence de caribous dans la région concernée. Cependant, certains membres des
2890 collectivités ont exprimé des préoccupations au sujet des sites du réseau DEW dans la
2891 région, qui perturbent la route migratoire du caribou de Dolphin-et-Union (Olohaktomiut
2892 HTC, 2016). Malgré ces préoccupations, les exercices militaires n'ont globalement pas été
2893 considérés comme une menace pour le caribou de Dolphin-et-Union lorsque le tableau de
2894 classification des menaces a été rempli.

2895

2896

2897 **ANNEXE B : CADRE DE GESTION DU CARIBOU DE**
2898 **DOLPHIN-ET-UNION**

2899
2900 **Sommaire du but, des objectifs, des approches et des mesures en matière de**
2901 **gestion**

2902 **Fondé sur les discussions tenues à Kugluktuk, du 25 au 27 mars 2015, et à**
2903 **Cambridge Bay, du 11 au 13 janvier 2016**

2904
2905

2906 **BUT/VISION EN MATIÈRE DE GESTION**

2907

2908 Vu l'importance écologique, culturelle et économique du caribou de Dolphin-et-
2909 Union, le but du présent plan de gestion est d'assurer le maintien à long terme d'une
2910 population saine et viable de caribous pouvant se déplacer librement dans son aire
2911 de répartition actuelle, ainsi qu'à procurer aux générations actuelles et futures des
2912 possibilités de récolte durables.

2913

2914 **OBJECTIFS**

2915 Cinq objectifs de gestion ont été établis pour le caribou de Dolphin-et-Union. Ils
2916 s'appliquent de façon générale à l'ensemble de l'aire de répartition de cette
2917 population de caribous, tant dans les Territoires du Nord-Ouest qu'au Nunavut.

2918

2919 1. Cogérer le caribou de Dolphin-et-Union de façon adaptative au moyen d'une
2920 approche communautaire.

2921

2922 2. Communiquer et échanger de l'information de manière continue entre les
2923 parties au moyen d'une approche collaborative et coordonnée.

2924

2925 3. Recueillir de l'information afin de combler les lacunes dans les connaissances
2926 sur le caribou de Dolphin-et-Union au moyen de l'Inuit Qaujimagatuqangit et
2927 des connaissances traditionnelles, de la surveillance communautaire et de
2928 méthodes scientifiques.

2929

2930 4. Réduire au minimum les perturbations de l'habitat (en particulier les
2931 passages de glace de mer) afin de maintenir la capacité du caribou de
2932 Dolphin-et-Union à se déplacer librement dans l'ensemble de son aire de
2933 répartition.

2934

2935 5. Veiller à ce que la gestion soit fondée sur la situation de la population afin
2936 que les générations futures puissent profiter de possibilités de récolte
2937 durables.

2938

2939
2940
2941
2942
2943
2944
2945
2946
2947
2948
2949
2950
2951
2952
2953
2954
2955
2956
2957
2958
2959
2960
2961
2962
2963
2964
2965
2966
2967
2968
2969
2970
2971
2972
2973
2974
2975
2976
2977
2978
2979
2980
2981
2982

APPROCHES ET MESURES VISANT À ATTEINDRE LES OBJECTIFS

Les approches recommandées (numérotées X.X) sont regroupées ci-dessous sous chacun des objectifs. Les mesures plus précises (numérotées X.X.X) sont regroupées sous chacune des approches.

Objectif n° 1

Cogérer le caribou de Dolphin-et-Union de façon adaptative au moyen d'une approche communautaire.

- 1.1 Tenir régulièrement des réunions avec les partenaires de cogestion, les gouvernements et organisations autochtones et les comités locaux sur la récolte afin de formuler des recommandations et de les mettre en œuvre par le biais de processus de cogestion et de principes de gestion adaptative.
 - 1.1.1 Intégrer les connaissances locales, les connaissances traditionnelles et l'Inuit Qaujimajatuqangit et veiller à ce que les plans et les mesures visant le caribou de Dolphin-et-Union tiennent compte de ces connaissances.
 - 1.1.2 Continuer à travailler avec les conseils consultatifs de gestion de la faune, les conseils de gestion du gibier et les organisations et comités de chasseurs et de trappeurs de la région en ce qui concerne le suivi, l'intendance et la gestion du caribou de Dolphin-et-Union.
 - 1.1.3 Collaborer avec l'industrie en matière de pratiques exemplaires, d'atténuation et de recherche.
 - 1.1.4 Collaborer avec l'industrie et d'autres partenaires aux activités de suivi de manière à ce que l'information soit regroupée à une grande échelle spatiale pour obtenir une vue d'ensemble.
 - 1.1.5 Continuer à faire participer les chasseurs, l'industrie et le public à la gestion du caribou de Dolphin-et-Union.
 - 1.1.6 Revoir chaque année les nouvelles données sur la situation de la population et l'habitat, et adapter les pratiques de gestion en conséquence.
 - 1.1.7 Tenir régulièrement des réunions transfrontalières avec les partenaires de cogestion du caribou de Dolphin-et-Union, suivant une rotation entre les collectivités des Territoires du Nord-Ouest et les collectivités du Nunavut, afin d'examiner les données et la situation de la population et de discuter de la gestion du caribou.
 - 1.1.8 Si nécessaire, recommander d'autres mesures de gestion (p. ex. une gestion plus stricte de l'habitat et/ou de la récolte), qui tiennent compte de la variation naturelle des effectifs.
 - 1.1.9 Tous les cinq ans, rendre compte des mesures de gestion et des progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs du plan de gestion.

2983
2984
2985
2986
2987
2988
2989

2990
2991
2992
2993
2994
2995
2996
2997
2998
2999
3000
3001
3002
3003
3004
3005
3006
3007
3008

3009
3010
3011
3012
3013
3014
3015
3016
3017
3018
3019
3020
3021
3022
3023

Objectif n° 2

Communiquer et échanger de l'information de manière continue entre les parties au moyen d'une approche collaborative et coordonnée.

- 2.1 Favoriser la circulation et l'échange d'information entre les partenaires de gestion, l'industrie et le public, en utilisant diverses approches pour promouvoir une meilleure compréhension du caribou de Dolphin-et-Union et des menaces auxquelles il est exposé.
 - 2.1.1 Effectuer des excursions sur le terrain, au cours desquelles des chasseurs expérimentés (des aînés s'ils le peuvent) accompagnent les jeunes.
 - 2.1.2 Utiliser les médias sociaux et Internet pour rejoindre les jeunes.
 - 2.1.3 Réaliser des visites dans les écoles pour éduquer les jeunes au sujet de la gestion du caribou de Dolphin-et-Union.
 - 2.1.4 Tenir des rencontres communautaires pour échanger de l'information avec les collectivités en ce qui concerne la gestion du caribou de Dolphin-et-Union.
 - 2.1.5 Examiner les mécanismes possibles pour encourager l'industrie à participer aux activités de recherche et de suivi.
 - 2.1.6 Assurer la communication continue en soutenant et en améliorant les programmes de surveillance communautaire.

Objectif n° 3

Recueillir de l'information afin de combler les lacunes dans les connaissances sur le caribou de Dolphin-et-Union au moyen de l'Inuit Qaujimaqatugangit et des connaissances traditionnelles, de la surveillance communautaire et de méthodes scientifiques.

- 3.1 Effectuer le suivi de l'effectif et des taux démographiques de la population de caribous de Dolphin-et-Union pour déterminer la situation de la population.
 - 3.1.1 Élargir les programmes de surveillance communautaire qui fournissent de l'information sur la condition physique des caribous de Dolphin-et-Union, les tendances de la population et les prédateurs.
 - 3.1.2 Effectuer le suivi des données démographiques, comme les taux de gravidité, de survie et de recrutement.
 - 3.1.3 Évaluer la situation de la population tous les cinq ans, selon le cadre établi à la section 6.6.
 - 3.1.4 À mesure que les technologies et les méthodes de recherche évoluent, continuer à chercher d'autres méthodes efficaces pour obtenir de l'information sur la population.

- 3024 3.2 Améliorer notre compréhension globale de l'état de santé, de la biologie,
3025 des exigences en matière d'habitat et du régime alimentaire du caribou de
3026 Dolphin-et-Union, ainsi que des effets des changements climatiques sur
3027 cette population de caribous.
- 3028 3.2.1 Déterminer les régions géographiques d'importance pour le caribou
3029 de Dolphin-et-Union au moyen de recherches et des connaissances
3030 traditionnelles et des collectivités.
- 3031 3.2.2 Faire le suivi des changements d'abondance des prédateurs.
- 3032 3.2.3 Favoriser la recherche portant sur les relations entre le caribou de
3033 Dolphin-et-Union et les prédateurs (y compris les prédateurs
3034 relativement nouveaux, comme le grizzli sur l'île Victoria).
- 3035 3.2.4 Favoriser la recherche portant sur les relations entre le caribou de
3036 Dolphin-et-Union et d'autres espèces (p. ex. d'autres ongulés, les
3037 oies).
- 3038 3.2.5 Favoriser et/ou poursuivre la recherche sur la population de
3039 caribous de Dolphin-et-Union, l'habitat, les paramètres
3040 démographiques, l'état de santé et la condition physique des
3041 individus, y compris les contaminants possibles.
- 3042 3.2.6 Favoriser la recherche portant sur le régime alimentaire du caribou
3043 de Dolphin-et-Union et la croissance de la végétation, y compris les
3044 changements qui résultent des changements climatiques.
- 3045 3.2.7 Favoriser la recherche portant sur les insectes et le harcèlement par
3046 les insectes, particulièrement en rapport avec les changements
3047 climatiques.
- 3048 3.2.8 Favoriser la recherche portant sur l'applicabilité d'autres outils
3049 permettant la croissance de la population (p. ex. la translocation, la
3050 domestication).
- 3051
- 3052 3.3 Évaluer les impacts cumulatifs sur la population de caribous de Dolphin-et-
3053 Union et son habitat.
- 3054 3.3.1 Élaborer une méthode de modélisation des effets cumulatifs.
- 3055
- 3056 3.4 Coordonner la cueillette de l'information et les recherches parmi les
3057 différents partenaires de cogestion et établissements de recherche.
- 3058 3.4.1 Définir les lacunes dans les connaissances et établir les questions de
3059 recherche hautement prioritaires.
- 3060 3.4.2 Coordonner les activités de recherche avec les différents
3061 établissements de recherche et favoriser les sujets de recherche
3062 hautement prioritaires.
- 3063 3.4.3 Faire en sorte que les intervenants locaux participent aux activités
3064 de recherche (planification, recherche sur le terrain).
- 3065 3.4.4 Favoriser la coopération et la collaboration à l'échelle nationale et
3066 internationale pour réduire les menaces dans l'ensemble de l'aire de

3067 répartition du caribou de Dolphin-et-Union, comme les
3068 changements climatiques, la pollution et les contaminants.
3069

3070 **Objectif n° 4**

3071 **Réduire au minimum les perturbations de l'habitat (en particulier les**
3072 **passages de glace de mer) afin de maintenir la capacité du caribou de Dolphin-**
3073 **et-Union à se déplacer librement dans l'ensemble de son aire de répartition.**

3074 4.1 Faire le suivi des modifications de l'habitat attribuables aux perturbations
3075 anthropiques et naturelles de manière continue.

3076 4.1.1 Faire le suivi des changements dans le paysage causés par les
3077 activités humaines et industrielles.

3078 4.1.2 Réaliser un suivi des activités industrielles et touristiques,
3079 notamment du trafic maritime.

3080 4.1.3 Faire le suivi des changements dans la glace de mer et de leurs
3081 impacts possibles sur le caribou de Dolphin-et-Union.
3082

3083 4.2 Travailler de concert avec les organisations et les organismes de
3084 réglementation des secteurs maritime, industriel et des transports pour
3085 réduire au minimum les perturbations d'origine humaine et industrielle.

3086 4.2.1 Examiner les mécanismes et les autorités qui gèrent le trafic
3087 maritime au sein du gouvernement fédéral et de l'industrie pour
3088 discuter des préoccupations relatives au transport maritime et y
3089 apporter des solutions (p. ex. modifier la législation, établir des
3090 règlements, y compris des limites saisonnières visant le transport
3091 maritime industriel et les navires de croisières durant la période de
3092 migration des caribous et, au besoin, ajuster ces limites selon la
3093 situation des caribous).

3094 4.2.2 Collaborer avec les ministères fédéraux à l'examen du rôle possible
3095 que les aires marines protégées pourraient jouer dans la protection
3096 de la composante de la route migratoire que constitue la glace de
3097 mer.

3098 4.2.3 Élaborer des lignes directrices, des règles, des conseils généraux et
3099 des pratiques exemplaires en matière de transport maritime, de
3100 tourisme et d'industrie (y compris les vols d'aéronefs), qui
3101 pourraient entrés dans la réglementation et faire l'objet d'un suivi
3102 de conformité.

3103 4.2.4 Faire le suivi et l'évaluation de la conformité aux règlements, aux
3104 lignes directrices, aux conseils généraux et aux pratiques
3105 exemplaires mentionnés au point 4.2.3 (ou de leur mise en œuvre).

3106 4.2.5 Repérer les organisations (p. ex. les organisations de chasseurs et de
3107 trappeurs et les collectivités) qui pourraient jouer un rôle de
3108 premier plan dans la promotion des conseils généraux et des lignes
3109 directrices en matière de transport maritime, de tourisme et
3110 d'industrie.

- 3111 4.2.6 Veiller à ce que les aires importantes pour le caribou de Dolphin-et-
3112 Union (y compris les passages de glace de mer) soient intégrées
3113 dans le processus de planification de l'aménagement du territoire au
3114 Nunavut.
- 3115 4.2.7 En ce qui concerne les terres des Territoires du Nord-Ouest qui
3116 chevauchent la partie de l'aire de répartition du caribou de Dolphin-
3117 et-Union qui se trouve dans les Territoires du Nord-Ouest, examiner
3118 la manière dont le processus de planification de l'aménagement du
3119 territoire en vertu de la Convention définitive des Inuvialuit
3120 (article 7.82) pourrait être utilisé pour accroître les assurances en
3121 matière d'utilisation du territoire tout en maintenant l'habitat pour
3122 la population.
- 3123 4.2.8 Présenter les préoccupations relatives au caribou de Dolphin-et-
3124 Union en intervenant dans les processus de l'Office d'examen des
3125 répercussions environnementales du Nunavut et de l'Office
3126 d'examen des répercussions environnementales des Territoires du
3127 Nord-Ouest.
- 3128 4.2.9 Travailler avec l'industrie, les chercheurs, les organismes de
3129 réglementation, les organisations et comités de chasseurs et de
3130 trappeurs et les collectivités afin de réduire au minimum les vols
3131 d'aéronefs au-dessus des aires occupées par le caribou de Dolphin-
3132 et-Union durant la mise bas et après la mise bas.
- 3133 4.3 Gérer les populations des autres espèces qui influent sur l'habitat du
3134 caribou de Dolphin-et-Union.
- 3135 4.3.1 Favoriser la récolte traditionnelle des espèces surabondantes par le
3136 biais de la chasse de subsistance et de la chasse sportive.
- 3137 4.3.2 Approcher d'autres gouvernements pour que la saison de chasse aux
3138 oies ouvre plus tôt.
- 3139 4.3.3 Promouvoir le prélèvement d'œufs d'oies auprès des collectivités.
- 3140

3141 **Objectif n° 5**

3142 **Veiller à ce que la gestion soit fondée sur la situation de la population afin que** 3143 **les générations futures puissent profiter de possibilités de récolte durables.**

- 3144 5.1 Obtenir des données de récolte exactes.
- 3145 5.1.1. Sensibiliser les gens à l'importance de déclarer des données de
3146 récolte exactes.
- 3147 5.1.2. Travailler avec les organisations et comités de chasseurs et de
3148 trappeurs de la région et les conseils régionaux de la faune pour
3149 recueillir des données exactes sur les niveaux de récolte.
- 3150 5.1.3. Déclarer les niveaux de récolte totaux estimés, y compris le nombre
3151 de prises et le rapport des sexes, aux partenaires de cogestion des
3152 caribous.
- 3153

- 3154 5.2 Gérer les activités de récolte dans des limites acceptables pour que des
3155 possibilités de récolte soient maintenues dans l'avenir et que les droits
3156 issus de traités soient pleinement respectés.
- 3157 5.2.1. Faire des recherches en vue de définir des niveaux de récolte
3158 acceptables appropriés aux différents effectifs et aux différentes
3159 tendances possibles de la population.
- 3160 5.2.2. Les aînés enseignent aux jeunes et aux chasseurs peu expérimentés
3161 de bonnes pratiques de récolte, qui réduisent au minimum les
3162 impacts négatifs sur le caribou, notamment le fait de ne pas gaspiller
3163 de viande, de ne récolter que ce dont on a besoin, d'être adroit au tir,
3164 d'être capable de distinguer les types de caribous et de différencier
3165 le sexe des caribous, d'éviter de récolter les femelles accompagnées
3166 de faons ainsi que les individus dominants, et de savoir prélever des
3167 échantillons.
- 3168 5.2.3. Encourager la recherche d'autres sources de nourriture en
3169 favorisant la récolte d'autres espèces.
- 3170 5.2.4. Revoir chaque année les niveaux de récolte et, si nécessaire,
3171 formuler des recommandations en matière de gestion (p. ex. des
3172 limites temporaires de prises).
- 3173
- 3174 5.3 Gérer les prédateurs en tant que composante naturelle et nécessaire de
3175 l'écosystème.
- 3176 5.3.1. Éduquer et former les chasseurs quant à la manière de récolter les
3177 prédateurs.
- 3178 5.3.2. Poursuivre la gestion courante de la récolte des prédateurs, selon
3179 les besoins de chaque territoire.
- 3180

3181 **ANNEXE C : EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT ET LES**
3182 **ESPÈCES NON CIBLÉES**

3183 Une évaluation environnementale stratégique (EES) est effectuée pour tous les
3184 documents de planification du rétablissement en vertu de la LEP, conformément à la
3185 Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de
3186 plans et de programmes (Canadian Environmental Assessment Agency and Privy
3187 Council Office, 2010). L'objet de l'EES est d'incorporer les considérations
3188 environnementales à l'élaboration des projets de politiques, de plans et de
3189 programmes publics pour appuyer une prise de décisions éclairée du point de vue
3190 de l'environnement, et d'évaluer si les résultats d'un document de planification du
3191 rétablissement peuvent affecter un élément de l'environnement ou tout objectif ou
3192 cible de la Stratégie fédérale de développement durable (Environment
3193 Canada, 2013).

3194 La planification de la conservation vise à favoriser les espèces en péril et la
3195 biodiversité en général. Il est cependant reconnu que la mise en œuvre de plans de
3196 gestion peut, par inadvertance, produire des effets environnementaux qui dépassent
3197 les avantages prévus. Le processus de planification fondé sur des lignes directrices
3198 nationales tient directement compte de tous les effets environnementaux,
3199 notamment des incidences possibles sur des espèces ou des habitats non ciblés. Les
3200 résultats de l'EES sont directement inclus dans le plan de gestion lui-même, mais
3201 également résumés dans le présent énoncé, ci-dessous.

3202 Les activités dont il est question dans le présent plan de gestion devraient avoir des
3203 effets bénéfiques sur plusieurs espèces et sur l'environnement en favorisant la
3204 conservation du caribou de Dolphin-et-Union. Plusieurs espèces inscrites sur la liste
3205 des espèces en péril de la LEP sont présentes dans l'aire de répartition du caribou de
3206 Dolphin-et-Union, y compris le caribou de Peary (*Rangifer tarandus pearyi*), l'ours
3207 blanc (*Ursus maritimus*), le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus anatum/tundrius*), les
3208 sous-espèces *islandica* et *rufa* du Bécasseau maubèche (*Calidris canutus*), le Courlis
3209 esquimau (*Numenius borealis*) et le Hibou des marais (*Asio flammeus*). Certaines
3210 espèces à l'étude pour leur inscription dans la liste de la LEP sont également
3211 présentes dans l'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union; il s'agit
3212 notamment du grizzli (*Ursus arctos*), du carcajou (*Gulo gulo*), du Bécasseau
3213 roussâtre (*Tryngites subruficollis*) et du Phalarope à bec étroit (*Phalaropus lobatus*).
3214 Parmi les espèces non inscrites sur la liste de la LEP mais considérées comme rares,
3215 on compte la puccinellie de l'île Banks (*Puccinellia banksiensis*) et la mertensie de
3216 Drummond (*Mertensia drummondii*).

3217 Les prédateurs du caribou de Dolphin-et-Union, comme le loup arctique (*Canis lupus*
3218 *arctos*) pourraient profiter de l'augmentation des populations de caribous, en
3219 particulier lorsque d'autres proies, comme le bœuf musqué (*Ovibos moschatus*),

3220 connaissent une baisse d'effectif. Cependant, l'augmentation des populations de
3221 prédateurs peut avoir un impact négatif sur le caribou de Dolphin-et-Union lorsque
3222 ces populations deviennent très importantes. À l'inverse, la diminution des
3223 populations de caribous de Dolphin-et-Union peut avoir des répercussions
3224 négatives sur les prédateurs. Les espèces qui occupent la même région que le
3225 caribou de Dolphin-et-Union pourraient aussi bénéficier des mesures de
3226 conservation de l'habitat de ce dernier.

3227 Si les mesures de conservation et de gestion sont mises en œuvre, il est peu
3228 probable que le présent plan de gestion entraînera des effets négatifs importants
3229 sur l'environnement arctique.

3230 Le présent plan de gestion facilitera l'atteinte des buts et des cibles de la Stratégie
3231 fédérale de développement durable pour le Canada (Environment Canada, 2013).
3232 En particulier, il contribue directement au respect de l'engagement du
3233 gouvernement du Canada à ramener les populations d'espèces sauvages à des
3234 niveaux viables, de protéger les espaces naturels et les espèces sauvages, et de
3235 protéger le patrimoine naturel de notre pays.

3236

3237